











Paco Navarrel
Grijpian
Nem. - Conf. M. Strim -
Alcatraz -
Muyuburns -
Palawig -

83-24 - mod.

REVUE DE MIRE AUTEUR

TRAITÉ THÉORIQUE ET PRATIQUE

D'ÉCONOMIE POLITIQUE

FTR 330.8 LER

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

- De l'état moral et intellectuel des populations ouvrières, et de son influence sur le taux des salaires. Un volume in-18. Paris, 1868, *Guillaumin et C^{ie}* (Épuisé.)
- Recherches économiques, historiques et statistiques sur les guerres contemporaines. Un volume in-18. Paris, 1869. *Lacroix-Verbaeckhoven*.
- L'administration locale en France et en Angleterre. Un volume in-8. Paris, *Guillaumin et C^{ie}*, 1872. (Épuisé.)
- Le travail des femmes au XIX^e siècle. Un volume in-18. Paris, 1873, *Charpentier*.
- La question ouvrière au XIX^e siècle. 2^e édition. Un volume in-18. Paris, 1882, *Charpentier*.
- Essai sur la répartition des richesses et sur la tendance à une moindre inégalité des conditions. 4^e édition, 1896. Un volume in-8. Paris, *Guillaumin et C^{ie}*.
- De la colonisation chez les peuples modernes. 4^e édition, 1891. Un volume in-8. Paris, *Guillaumin et C^{ie}*.
- Traité de la science des finances. Tome I, Des revenus publics ; tome II, Du budget et du crédit public. 5^e édition, 1891. Deux volumes in-8. Paris, *Guillaumin et C^{ie}*.
- L'Algérie et la Tunisie. Un volume in-8. 2^e édition, 1896. *Guillaumin et C^{ie}*.
- Précis d'économie politique. Un volume in-18. 4^e édition, 1895. *Delagrave*.
- L'État moderne et ses fonctions. 2^e édition. Un volume in-8. *Guillaumin et C^{ie}*, 1891.
- Le Collectivisme, examen critique du nouveau socialisme. 3^e édition revue et augmentée d'une Préface. Un volume in-8. Paris, 1892, *Guillaumin et C^{ie}*.
- Un chapitre des mœurs électorales en France, en 1889-98. Brochure in-8. *Librairie Guillaumin et C^{ie} et Librairie Chaix*.

Universidade de Coimbra

ÉCONOMISTES ET PUBLICISTES COMPTES RENDUS BIBLIOTECA

Faculdade de Economia

TRAITÉ THÉORIQUE ET PRATIQUE
D'ÉCONOMIE
POLITIQUE

PAR

PAUL LEROY-BEAULIEU

MEMBRE DE L'INSTITUT
PROFESSEUR D'ÉCONOMIE POLITIQUE AU COLLÈGE DE FRANCE
DIRECTEUR DE L'*Économiste français*

DEUXIÈME ÉDITION

TOME PREMIER

FACULDADE DE ECONOMIA
BIBLIOTECA

N.º 0-59633

PARIS

LIBRAIRIE GUILLAUMIN ET C^{ie}

Éditeurs de la Collection des principaux Économistes, du Journal des Économistes,
du Dictionnaire de l'Économie politique,
du Dictionnaire du Commerce et de la Navigation.

RUE RICHELIEU, 14

1896

Universitäts de Coimbra

ECONOMISTES ET PUBLICISTES DE BRÉSIL

de Economia

TRAITÉ THÉORIQUE ET PRATIQUE

D'ÉCONOMIE

POLITIQUE

PAR M. DROUOT-REAU

DEUXIÈME ÉDITION

FACULDADE DE ECONOMIA

BIBLIOTECA

N.º 5333

PARIS

LEBLANC, DURAND ET C.

PRÉFACE

DE LA DEUXIÈME ÉDITION

La première édition de ce volumineux ouvrage a été épuisée en moins de six mois.

Le public a témoigné ainsi de son adhésion à notre méthode, qui consiste à traiter l'économie politique comme une science vivante, à la rajeunir, la confirmer, la développer par l'observation attentive de tous les phénomènes récents et contemporains, dans un temps où les expériences abondent et se diversifient.

Il a prouvé aussi qu'il trouve raisonnable et profitable de mêler à l'exposé des doctrines quelque part de prévision sur la tendance et la direction prochaine des phénomènes.

Ces prévisions, nous leur avons fait toujours une large place dans nos ouvrages, plus encore dans celui-ci que dans les autres : prévision sur le taux de l'intérêt, sur la rente de la terre, sur la propriété immobilière urbaine, sur le sort futur des diverses classes sociales, sur le mouvement de la population, sur l'avenir de la colonisation, etc.

La prévision, d'après nous, fait partie intégrante de la science et, dans une certaine mesure, en est le *criterium*. Elle ne peut, sans doute, s'appliquer, en matière aussi complexe, qu'à des périodes prochaines et non à tout l'avenir

du monde; mais indiquer pour une, deux ou trois générations, les probabilités économiques, c'est déjà d'un certain secours à l'humanité en travail et en marche.

Nous avons intitulé ce livre : *Traité théorique et pratique*; la théorie, en cette riche et ondoyante matière, ne peut, en effet, se séparer de la pratique, ni la pratique de la théorie.

Le public, par l'accueil empressé qu'il a fait à ce livre, nous a tenu compte de nos efforts pour sortir de l'ornière où s'attardaient tant d'écrivains, et pour avoir cherché à rendre à la science économique son vrai rôle qui est, tenant compte de toutes les conditions du temps et du milieu, d'être, non seulement pour les sociétés, mais pour les particuliers, une éducatrice et un guide.

PAUL LEROY-BEAULIEU.

Paris, le 20 juin 1896.

PRÉFACE

Ce livre est le fruit non seulement de vingt-cinq années d'enseignement, mais de trente ans d'observation assidue et ininterrompue du monde et d'activité économique et financière pratique.

L'auteur estime que, pour bien comprendre et profondément saisir des phénomènes concrets singulièrement variés et aux multiples aspects, pour les réunir ensuite dans une légitime synthèse, il ne suffit pas d'étudier, au coin de son feu, d'innombrables volumes écrits par des prédécesseurs, ou de dépouiller d'antiques dossiers et d'interminables enquêtes. Il faut prendre le contact direct des faits, en recevoir le contre-coup immédiat, les suivre dans toute leur réalité.

C'est ce que l'auteur s'est efforcé de faire depuis trente ans. Autant qu'il dépendait de lui, il a développé dans tous les sens son expérience économique pratique, pour fournir une substance abondante et nourricière à ses observations théoriques.

Il s'est mêlé, depuis 1870, au mouvement financier dans les deux mondes, en épiaut et en ressentant personnellement toutes les oscillations. Tantôt à son avantage, tantôt à son dam, il a pris des intérêts dans les entreprises les plus

diverses, sur le vieux et le nouveau continent. Il a vu travailler sous ses yeux et à son compte aussi bien des noirs du Fezzan ou des Khammès arabes, que des paysans ou des fermiers languedociens ou normands.

Il a recherché la fréquentation de toutes les personnes, des conditions les plus variées, qui pouvaient lui représenter les échantillons topiques des divers modes de l'activité humaine : grands banquiers, grands industriels, grands propriétaires, explorateurs et colonisateurs asiatiques ou africains, de même que petits patrons, petits cultivateurs, négociants minuscules, ouvriers de fabrique ou de petits métiers. Il a pris une part active au mouvement colonisateur contemporain, et il a tenu, en même temps, à vivre de la vie rustique.

Interrogeant, observant, dans la familiarité des rapports habituels et cordiaux, les gens des situations les plus différentes, il croit avoir fait le possible pour atténuer la lacune entre une science d'observation pure et une science expérimentale.

Il pense ainsi avoir restitué à l'économie politique son vrai caractère, trop oublié depuis longtemps.

On en a fait, depuis trente ans, une pure matière à enseignement, et des professeurs subtiles dépensent une prodigieuse dose d'ingéniosité à la transformer en une nouvelle scolastique, quelque chose d'effroyablement compliqué et de désespérément vide, des toiles d'araignée infinies, tissées avec un art merveilleux, et dont on ne peut se servir à aucun usage.

Oui, c'est une nouvelle scolastique, avec une accumulation de distinctions verbales, que devient l'économie politique. Dans le monde spécial des professeurs qui la cultivent, à l'étranger surtout, on n'apprécie que ceux qui apportent quelque contingent de distinctions nouvelles et de nouveau

raffinement, et qui rendent la science plus hérissée de définitions, et plus étrangère à toute réalité concrète. Elle n'aura bientôt plus rien à envier à la science d'Abélard ou d'Albert le Grand.

Ce n'est, certes, pas ainsi que la comprenait Adam Smith. Aussi est-il intéressant de lire les jugements que les néoéconomistes portent sur le célèbre fondateur de notre science. On trouvera plus loin un de ces jugements curieux et étranges, dû à un homme d'ailleurs renommé, le professeur Gustave Cohn, de l'Université de Göttingen : il proteste d'abord contre l'historien Buckle, qui attribuait à la *Richesse des Nations* du célèbre écrivain écossais une « masse d'idées originales » ; il reproche à Smith d'avoir « un horizon philosophique étroit... , d'émousser la pointe aiguë de la science en faveur de la prudence pratique » ; et il écrit : « La *Richesse des Nations* me paraît contenir tant d'inconséquences dans ses principes généraux, et également dans ses doctrines particulières, que toute tentative pour revendiquer et trouver une harmonie intérieure dans cet ouvrage doit être abandonnée ¹ ».

C'est ainsi que la nouvelle scolastique économique traite l'un des plus merveilleux ouvrages qui soit sorti d'une tête humaine. Nous n'hésitons pas, quant à nous, à le dire : c'est la nouvelle scolastique qui a tort.

Avec ce que le professeur Cohn appelle dédaigneusement « la prudence pratique », c'est-à-dire l'observation directe et le sens des nécessités nombreuses et complexes de la vie sociale, avec l'énorme masse de renseignements saisis sur le vif et d'idées de détail originales se fondant dans une

¹ Voir, dans le tome III de cet ouvrage, pages 432 et 433 note, les passages du professeur Cohn sur Adam Smith ; nous ne les avons connus que tardivement et par une traduction américaine : *History of Political Economy*, by Dr Gustave Cohn, professor in the University of Göttingen.

grande conception d'ensemble, Adam Smith avait trouvé la vraie méthode économique. Depuis lors, depuis Ricardo et Stuart Mill, quels que soient les mérites de ces deux écrivains, on a perdu cette méthode ¹.

L'économie politique est et doit être une science descriptive : elle constitue une partie de l'histoire naturelle, de l'histoire de l'homme et de l'histoire de la nature. De même que Buffon et Darwin se livrent à de minutieuses études et descriptions d'animaux, de leur structure, de leurs mœurs, avant de tirer des inductions générales, ainsi doit faire l'économie politique ; ou bien elle n'est qu'un amoncellement de mots bizarres sans portée.

Il ne lui suffit pas, non plus, d'étudier l'histoire ; si elle s'y bornait, elle ressemblerait à des naturalistes qui ne connaîtraient les plantes que par des herbiers, ou les animaux que par des squelettes ; la nature vivante doit faire le principal objet de ses observations ; et, certes, elle est riche cette nature sociale vivante, tous les degrés de la civilisation humaine se rencontrant actuellement sur le globe, et les nations civilisées se trouvant, par l'exploration et la colonisation, en contact avec des groupes sociaux à tous les stades du développement humain.

On ne doit pas confiner l'économie politique dans l'air méphitique des salles professorales et des séminaires d'étudiants ; il lui faut l'air libre, la communication directe avec tout ce qui vit, tout ce qui travaille, tout ce qui combine et invente.

¹ On parle souvent de l'École économique classique, et l'on nous rattache nous-même à cette école ; rien n'est plus faux ; ce que l'on entend par l'École économique classique, c'est celle de Ricardo, Malthus et Stuart Mill ; or, nul ne s'est plus efforcé que nous, tout en rendant justice au talent et à certaines des vues de ces auteurs, de démontrer les lacunes de leurs observations, les vices de leur méthode et les exagérations de leurs théories.

Nous tenons, quant à nous, que l'économie politique, observée et interprétée par un esprit attentif, délié et prudent, comporte une faculté de prévision, et peut être de quelque ressource pour la conduite des affaires publiques et des affaires privées, et nous croyons en avoir fourni parfois la preuve.

Combien, au contraire, sont manifestement étrangers à toute intelligence des faits contemporains et à toute prévision des faits prochains, la plupart des fondateurs et des propagateurs de la nouvelle scolastique économique !

Ce qui domine toutes les relations d'affaires entre les hommes depuis vingt ans, c'est la baisse du taux de l'intérêt ; même dans ces jours de crise, le $2 \frac{3}{4}$ britannique, qui sera un $2 \frac{1}{2}$ dans sept ans, se tient à 106. Les conséquences de cette baisse du taux de l'intérêt, qui peut, d'ailleurs, subir quelques intermittences, sont inappréciables ; dans notre *Essai sur la Répartition des Richesses*, paru en 1880, reproduction d'un cours fait en 1878, nous les avons annoncées et décrites. Les néoéconomistes ne se sont, pour la plupart, pas même aperçu de ce phénomène, et ceux qui y ont apporté quelque attention, ç'a été, comme on le verra dans cet ouvrage¹, pour en contester, il y a une dizaine d'années, l'existence.

Ils ont répété indéfiniment les observations de Ricardo et de Stuart Mill sur la rente du sol, sur « la plus-value imméritée », au moment même où, par le fait de circonstances diverses, non pas passagères, mais que l'on peut regarder comme définitives, au moins pour un bon nombre de décades d'années, les fermages diminuent quasi chaque jour dans les campagnes, au point de ne plus rémunérer, même de fort loin, en général, les anciens capitaux

¹ Voir tome II de cet ouvrage, pages 111 et 112 note.

engagés, et où la rente du sol tend à se réduire même dans les villes.

Beaucoup d'entre eux continuent à prêcher la doctrine de Malthus, alors que l'observation attentive montre que, chez tous les peuples civilisés, sans aucune exception, la natalité tend à se restreindre et la population à devenir stationnaire.

Un grand mouvement emporte tous les peuples occidentaux, et commence à entraîner aussi un peuple asiatique, le Japon, vers la colonisation; on a, aujourd'hui, une reproduction de ce qui s'est passé au xvi^e siècle, avec ses débordantes conséquences pour les peuples civilisés; à une ou deux exceptions près, comme Roscher, les néoéconomistes ne s'aperçoivent pas de cette grande transformation, ou n'y prennent aucun intérêt.

En revanche, presque tous s'exclamaient hier, et quelques-uns le font encore aujourd'hui, que la monnaie manquait ou manque au monde, et que l'or se raréfie, au moment où il était si simple de prévoir, et où les bons observateurs écrivaient que, au fur et à mesure que le monde, l'Afrique, l'Amérique, l'Asie, les îles du Pacifique, seront de plus en plus explorées et exploitées — et Dieu sait si ce travail d'exploration et d'exploitation s'effectue rapidement aujourd'hui, — d'énormes quantités d'or seront mises à la disposition du genre humain.

Ils s'en vont aussi gémissant sur l'accentuation de l'inégalité des conditions, au moment où la baisse de l'intérêt et de la rente du sol, l'accroissement de la concurrence et la réduction des bénéfices, coïncidant avec la hausse des salaires et la baisse des prix des marchandises communes, tendent à diminuer graduellement l'avantage des classes opulentes et même des classes moyennes.

Ils prônent presque tous l'État comme l'incarnation de la

vertu, de la prévoyance et de la force de combinaison, à la veille du jour où les scandales dans le personnel dirigeant de l'État vont éclater et se multiplier de toutes parts, en France, en Italie, en Espagne, aux États-Unis, et où, dans des pays plus discrets, l'Angleterre et l'Allemagne, à en juger d'après divers incidents, ils semblent être plutôt dissimulés qu'absents ; au moment encore où l'incohérence quasi générale des Parlements et de presque tous les gouvernements prouve combien l'organisme nécessaire de l'État est fragile et se prête mal à une extension de ses attributions.

Bref, perdus dans la contemplation de leurs rêves intérieurs, comme les bœufs du poète, nous ne dirons pas : Qu'ont-ils prévu ? mais : Qu'ont-ils vu ? Le monde se déroule sous leurs yeux, sans qu'ils l'aperçoivent.

C'est contre cette scolastique que nous avons voulu réagir. Nous avons repris la méthode d'Adam Smith, bafouée par le professeur Cohn. Si quelques-uns venaient à trouver que chez nous, comme il le disait de Smith, « la pointe aiguë de la science est émoussée en faveur de la prudence pratique », nous en appellerions au public de ce jugement.

Ce que nous avons tenu à faire, et ce que nous espérons avoir fait, c'est un livre tout imprégné de réalité.

PAUL LEROY-BEAULIEU.

Paris, le 21 novembre 1895.

THE CHINESE OF HONGKONG

The Chinese of Hongkong have a long and varied history. They are descended from the early immigrants who came to the island in the 17th century. These immigrants were mostly from the provinces of Fujian and Guangdong. They brought with them their language, customs, and traditions. Over the years, the Chinese population of Hongkong has grown and diversified. Today, the Chinese of Hongkong are a mix of different ethnic groups and backgrounds. They have played a significant role in the development of Hongkong and the region. Their culture and traditions are an important part of the Hongkong identity. The Chinese of Hongkong have a rich and diverse heritage that has shaped the island's history and culture. They are a proud and resilient people who have overcome many challenges and built a thriving community. Their contributions to Hongkong and the world are a testament to their strength and determination. The Chinese of Hongkong are a vital part of the island's fabric and their future is bright. They will continue to play a leading role in the development of Hongkong and the region. Their culture and traditions will remain a source of pride and inspiration for generations to come. The Chinese of Hongkong are a people of great courage and vision who have made a lasting impact on the world. Their story is one of hope and achievement that will inspire us all. The Chinese of Hongkong are a people who have shown us the power of the human spirit and the strength of community. They are a people who have built a better life for themselves and for others. Their story is a testament to the power of the human spirit and the strength of community. The Chinese of Hongkong are a people who have shown us the power of the human spirit and the strength of community. They are a people who have built a better life for themselves and for others. Their story is a testament to the power of the human spirit and the strength of community.

TRAITÉ THÉORIQUE ET PRATIQUE D'ÉCONOMIE POLITIQUE

PREMIÈRE PARTIE

OBJET ET UTILITÉ DE LA SCIENCE ÉCONOMIQUE FACULTÉ DE PRÉVISION — EXEMPLES — LA MÉTHODE

CHAPITRE PREMIER

GENÈSE ET NATURE DE L'ÉCONOMIE POLITIQUE

Nouveauté de l'économie politique comme science. — Cette nouveauté ne peut être un argument contre l'économie politique. — Cette science s'est constituée à la même date que la chimie.

Causes qui font que l'économie politique devait se constituer tardivement.

— Elle est une science d'observation, non une science expérimentale.

— Différence importante entre ces deux catégories de sciences.

Origines de l'économie politique. — Sans parler des notions parfois précises des anciens, l'économie politique doit, dans les temps modernes, son origine aux « Chambres Camérales » et beaucoup plus aux écrivains monétaires.

Les définitions diverses de l'Économie politique ou de l'Économique : leurs lacunes ou leurs inexactitudes.

Notre définition de l'Économie politique. — Cette science concerne non seulement les sociétés humaines, mais même un ménage ou une famille, ou un homme isolé. — Démonstration que les principales lois économiques ont aussi leur application dans ces derniers cas.

L'économie politique est très distincte de la technologie.

Les propositions d'appellations nouvelles de la science économique : Ploutologie, Chrématisique, Catallactique. Toutes ces appellations sont trop étroites.

L'Économique est beaucoup plus vaste que la science de l'échange : examen des idées de Mac Leod.

De l'existence de lois naturelles en économie politique. — Démonstration de la fausseté de la définition d'Émile de Laveleye.

Nombreuses lois inéluctables en économie politique. — La monnaie, l'intérêt, la division du travail, le capital, etc.

Le faculté de prévision existe incontestablement en économie politique. — Exemples nombreux qui attestent la possibilité de prévoir en cette matière.

NOUVEAUTÉ DE L'ÉCONOMIE POLITIQUE COMME SCIENCE. — Qu'est-ce que l'économie politique ? Quelle est son origine ? Quelle est

l'ampleur de son domaine ? Que doit être la méthode dont elle se sert ?

Est-elle une science ou un art, ou l'un et l'autre à la fois ? Ne serait-elle, au contraire, qu'une simple routine reposant sur des vraisemblances ?

Y a-t-il des lois économiques naturelles et universelles, ou seulement des tendances qu'on rencontre dans un genre particulier de société et dans une époque donnée ?

L'économie politique a-t-elle redressé sur un point quelconque les idées antérieures, et fixé quelques vérités éclatantes ?

Voilà bien des questions sur lesquelles on eût cru, il y a quarante ou cinquante ans, que la lumière était définitivement faite, et qui, à l'heure présente, sont de nouveau l'objet de controverses animées.

La nouveauté de l'économie politique est d'abord invoquée contre elle.

La matière de l'économie politique a existé bien avant la science elle-même : cette matière, ce sont les hommes réunis en société en tant qu'ils produisent des richesses, qu'ils les répartissent, les distribuent entre eux, et qu'ils les consomment.

Alors que le mot d'économie politique n'existait pas, des phénomènes de production, de répartition, de distribution et de consommation des richesses s'effectuaient instinctivement.

Cette longue antériorité des phénomènes relativement à la science, de l'instinct par rapport à la raison, n'est pas un argument contre l'économie politique, ou elle le serait contre toutes les sciences humaines.

La matière de toute science a existé bien avant la science elle-même ; les tâtonnements plus ou moins heureux de l'instinct ont, dans toutes les branches de l'activité et du savoir humains, de longtemps devancé les règles de la méthode que l'observation a lentement élaborées. Toutes les sciences sont tard venues par rapport à leur objet et aux essais empiri-

riques de l'homme pour deviner les lois naturelles, s'y conformer et les faire servir à son usage.

La matière de la science appelée chimie a existé bien avant que la science de la chimie fût constituée ; des dizaines de siècles, peut-être même des centaines, avant Lavoisier, Priestley et Scheele, les hommes avaient graduellement appris à combiner ou à dissoudre des corps, à faire des composés chimiques pour leurs besoins divers, ou pour satisfaire la curiosité de leur esprit.

De même pour la physique : bien avant que la loi de gravitation fût connue comme loi naturelle et universelle, on se servait du principe de la gravitation pour une foule d'instruments. On avait fait empiriquement bien des applications utiles ou curieuses de la lumière et de la chaleur avant d'être fixé sur ce que sont réellement la chaleur et la lumière. On se servait du levier bien avant que la mécanique eût été constituée en science et qu'on eût fait la théorie du levier. Ainsi encore en navigation, qui est une science singulièrement complexe, les essais humains, les progrès pratiques ont souvent de beaucoup devancé la constitution et le développement de cette science.

La matière d'une science a de toute nécessité existé longtemps avant cette science elle-même ; puisque la science naît de l'observation, il faut qu'il y ait quelque chose à observer et qu'en général des générations d'observateurs se succèdent avant qu'une science ne se forme.

L'existence de sociétés qui, pendant des séries de siècles, produisaient instinctivement et confusément de la richesse, la répartissaient et la distribuaient entre leurs membres, et la consumaient bien avant qu'il fût question d'économie politique, n'est donc pas un argument contre l'existence ou contre l'utilité de cette science.

On a fait de tout temps de la chimie pratique, avec des succès divers ; mais si le genre humain eût pu, depuis l'origine, connaître les lois naturelles qui président aux combinaisons des corps, il eût évité bien des erreurs, quantité d'échecs, de

forces perdues, de théories vaines et trompeuses : il en est de même pour la physique et la mécanique appliquées. Il n'en va pas autrement de l'économie politique. Si l'on eût connu plus tôt et si l'on connaissait encore plus généralement *les lois de l'esprit humain et de l'activité humaine qui dominent les phénomènes de la production, de la circulation et de la distribution des richesses*, on eût évité, on éviterait encore un nombre prodigieux d'erreurs nuisibles qui arrêtent le progrès des sociétés et des individus et qui, parfois même, les plongent dans la ruine¹.

L'économie politique est une science tardive ; elle est, dit-on, de beaucoup postérieure à la plupart des autres sciences humaines. Elle n'est pas, cependant, plus jeune que la chimie. Le *Tableau économique* et les *Maximes*, de Quesnay, qui furent la première proclamation dogmatique et coordonnée de lois naturelles présidant à la production et à la distribution des richesses, datent de 1758 ; les *Réflexions sur la Formation et la Distribution des Richesses*, de Turgot, qui présentèrent avec plus de précision certaines de ces lois, ont paru en 1766² ; les *Recherches sur la Nature et les Causes de la Richesse des Nations*, d'Adam Smith, qui offrirent pour la première fois un corps étendu de doctrines sur l'enchaînement des phénomènes économiques, furent publiées en 1776. D'autre part, c'est en 1772 que paraissent les premiers mémoires de Lavoisier relatifs à sa *théorie chimique* ; les *Expériences sur les Différentes Espèces d'Air*, de Priestley, ont été publiées en 1774, et le *Traité*

¹ N'y aurait-il qu'en matière de monnaie et de banque, si les peuples et les gouvernements connaissaient un peu mieux les caractères de la monnaie, on n'aurait pas vu se produire, dans ces trois dernières années, les colossales erreurs sur les émissions de billets de banque ou d'État qui ont infligé à la République Argentine, au Brésil, à l'Espagne, au Portugal, à la Grèce, un instrument des échanges effroyablement variable et déprécié de 20 à 85 p. 100, au grand détriment des transactions et de l'esprit d'entreprise.

² Avant Turgot et même Quesnay, un écrivain original, Cantillon, publia, en 1755, un *Essai sur la nature du commerce en général*, où se trouve établie, de la manière la plus saisissante pour le temps, l'existence de lois naturelles en économie politique.

de l'Air et du Feu, de Scheele, en 1777. Si jeune qu'elle soit, l'économie politique serait donc encore l'aînée de la chimie.

L'ÉCONOMIE POLITIQUE EST UNE SCIENCE D'OBSERVATION ET NON UNE SCIENCE EXPÉRIMENTALE. — Bien des raisons expliquent que l'économie politique n'ait pu se constituer très tôt dans la série des sciences. Les phénomènes auxquels elle s'applique sont parmi les plus compliqués que puisse observer et démêler l'esprit humain. Ils semblèrent longtemps dépendre uniquement ou de la coutume ou de l'arbitraire du législateur. Il fallait un régime de liberté civile, dans une certaine mesure même de liberté politique, pour que l'esprit fût sollicité à les étudier et à en rechercher les lois.

L'économie politique, enfin, est une science d'observation et non une science expérimentale ; or, pour la sûreté et la rapidité des résultats à obtenir, il y a une grande différence entre ces deux catégories de sciences. Nul n'a mieux décrit cette différence que l'un des plus puissants expérimentateurs de ce siècle, Claude Bernard : « On donne le nom d'observateur, dit-il, à celui qui applique les procédés d'investigation simples et complexes à l'étude de phénomènes qu'il ne fait pas varier, et qu'il recueille par conséquent tels que la nature les lui offre ; on donne le nom d'expérimentateur à celui qui emploie les procédés d'investigation simples ou complexes pour faire varier ou modifier, dans un but quelconque, les phénomènes naturels, et les faire apparaître dans des circonstances ou dans les conditions dans lesquelles la nature ne les présentait pas ».

D'après cette lumineuse définition, on voit que l'économie politique ne peut guère être une science expérimentale. Certes, il serait possible à quelque savant opulent ou à quelque société puissante de faire quelques essais sur des combinaisons économiques de production ou de distribution des richesses ; le cas s'est même souvent présenté pour divers modes de rémunération du travail ou d'assistance des pauvres ; mais la faculté de renouveler indéfiniment ces essais, de les diver-

sifier, de les contrôler les uns par les autres, de s'assurer que les résultats tiennent bien à une cause ayant un caractère d'universalité, fait presque toujours défaut¹. Même un souverain absolu, en eût-il le désir, ne pourrait faire, en matière économique, de l'expérimentation dans des conditions vraiment scientifiques. Ce qui est aisé au savant dans son laboratoire de chimie, de physique ou de biologie, est presque impossible en économie politique. L'expérimentation est presque toujours en cette dernière matière ou trop morcelée, ou trop peu fréquente, ou trop peu dégagée de circonstances troublantes pour que les résultats s'en imposent avec une autorité incontestable.

Dans les sciences où l'on peut expérimenter, le savant est acteur ; dans les autres il n'est que spectateur. Si cette dernière situation comporte parfois certains avantages, comme celui d'une plus grande impartialité d'esprit, elle est beaucoup moins suggestive ; elle prête moins à l'isolement des phénomènes, condition excellente, sinon indispensable, pour les bien apprécier, et elle rend plus malaisés la preuve irréfutable, le contrôle universel des vérités découvertes.

ORIGINES DE L'ÉCONOMIE POLITIQUE. — On a assigné à l'économie politique, comme science, deux origines historiques très diverses et, d'ailleurs, très inégales.

Sans remonter à l'antiquité, aux Grecs et aux Romains qui, avec des notions d'ordinaire très vagues sur l'essence même de la richesse et sur la meilleure organisation sociale pour en accroître le montant et pour l'équitablement distribuer, ont eu cependant, sur quelques points de l'économie politique, des

¹ On peut citer quelques exemples intéressants de ces expériences faites soit par l'État, soit par quelques philanthropes : le prêt de 3 millions octroyé en 1848 par le Gouvernement provisoire aux associations populaires, la somme d'environ 1 million léguée par M. Rampal à la Ville de Paris, pour être prêtée à des Sociétés coopératives, etc., la fondation de la « Mine aux Mineurs » près de Saint-Étienne, le « Familistère de Guise » ; mais si intéressantes que soient ces expériences, elles ne pourraient pas être fréquemment renouvelées, puis modifiées et contrôlées, comme le sont des expériences de chimie ou de physiologie dans de nombreux laboratoires.

idées très précises, très nettes, très scientifiques¹, on peut dire que deux catégories différentes d'hommes ont, à la fin du moyen âge et au commencement des temps modernes, contribué à établir que la production et la distribution de la richesse sont assujetties à des lois naturelles et non aux fantaisies variables des législateurs.

Le grand érudit allemand Roscher fait remonter le développement de l'économie politique en Allemagne aux « caméralistes », c'est-à-dire aux membres des Chambres domaniales (*Schatzkammern* ou *Hofkammern*), autorités collectives qui étaient chargées d'administrer les domaines royaux ou seigneuriaux et de faire rentrer les redevances ou « régales »². Dès 1409 on trouve une de ces Chambres en Bourgogne; en 1498 et 1501, l'empereur Maximilien en fonde à Insprück et à Vienne qui sont bientôt imitées dans toute l'Allemagne. Ces Chambres avaient des attributions juridiques, financières et économiques, dans le sens pratique et surtout agricole du mot. Des études furent exigées pour les employés de ces administrations : toute une littérature se constitua autour de ce que l'on désignait sous le nom de Sciences Camérales (*Cameralwissenschaften*) : ces sciences se firent une place importante au xvii^e et au xviii^e siècle dans les universités allemandes. Quoique de toutes les observations des membres de ces Chambres et de leurs agents il pût ressortir certains embryons de doctrine sur quelques-unes des lois générales qui président à la formation et à la distribution des richesses, il n'apparaît pas, cependant, que ces germes se soient rapidement développés et dégagés de tous les préceptes purement pratiques qui formaient le fond du bagage de ces offices administratifs.

¹ Aristote a parfaitement compris la nature et le rôle de la monnaie ; mais il a absolument erré sur l'intérêt du capital. Pline, Columelle et autres ont eu une conception assez juste, comme on le verra plus loin, des avantages du travail libre sur le travail esclave. Voir notre chapitre consacré à *la Responsabilité et la Liberté du producteur*.

² « Camera est locus in quem thesaurus recolligitur, vel conclave in quem pecunia reservatur. » (Ockam, *Cap. Quid sit saccarium*, cité par Roscher : *Grundlagen der Nationalökonomie*, 16^e édition, page 41.

L'autre origine de l'économie politique est autrement nette et puissante. C'est dans les écrits concernant la monnaie qu'on la trouve ; Roscher étend trop en adjoignant aux écrits monétaires les écrits sur le commerce extérieur qui foisonnèrent à la fin du moyen âge et au commencement des temps modernes. Les dissertations de ce temps sur le commerce extérieur des peuples, celle par exemple de Montchrétien, auquel on a fait récemment une grande célébrité, parce qu'il a publié en 1613 le premier livre paru sous le titre, fort inexact en ce qui le concerne, de *Traité d'Économie politique*, fourmillent en général d'observations superficielles et inexactes, de remarques frivoles ou fausses et manquent presque toujours d'esprit critique.

Il en est tout différemment des écrivains monétaires. Les « caméralistes », quoiqu'on en cite plusieurs qui ont eu de vastes connaissances et de la renommée, ne sont pas arrivés à des idées scientifiques aussi précises, aussi définitives, sur un point essentiel de l'organisation économique, que les écrivains monétaires ; ceux-ci sont les vrais pères de l'économie politique.

Au milieu des falsifications effectuées par les rois, les écrivains monétaires, dès le moyen âge, sont arrivés à l'idée de *lois naturelles sur la monnaie*, c'est-à-dire de *lois indépendantes de la volonté du législateur*. Sur ce point spécial, la science s'est très tôt fixée et s'est affirmée en face de la puissance des lois humaines et en contradiction souvent avec elle.

C'est par son intelligence de la nature de la monnaie, par sa persistante protestation contre ceux qui prétendaient en violer les caractères, que la science économique a fait sa première apparition dans le monde. Aristote déjà, et bien d'autres Grecs, avaient connu ce qui constitue la fonction essentielle de la monnaie. Au moyen âge et dans les temps modernes, on fut constamment, souvent vainement, obligé de le rappeler aux souverains. Aujourd'hui, en présence de violations du même genre, de la part d'une foule de gouvernements et de parlements, on doit chaque jour reprendre la même thèse : il existe

en dehors et au-dessus de tous les décrets du législateur des lois naturelles sur la monnaie¹.

La connaissance des lois naturelles, c'est, en effet, ce qui constitue la science. Quel est le domaine de cette science qui a reçu du hasard, plutôt qu'elle ne l'a choisi, le nom d'Économie politique ?

On trouve chez les anciens, Aristote, Xénophon, le mot d'*Économie* pour désigner, sinon une science à proprement parler, du moins un ensemble de règles, de préceptes, et un art de l'administration de la richesse. Ce terme d'*Économie* ou plutôt encore celui d'*Économique* nous paraîtrait très préférable à celui d'Économie politique, par les raisons que l'on verra plus bas. S'il ne fallait, pour être compris, respecter souvent les usages reçus et les appellations consacrées par le temps, nous eussions volontiers intitulé cet ouvrage : *Traité d'Économique*, de même qu'on dit : *Traité de Physique*. Pour faire une moindre violence aux habitudes, nous avons pensé à l'intituler : *Traité d'Économie politique et privée*, car beaucoup des lois constatées par l'économie politique s'appliquent tout aussi bien à l'activité d'un homme et au ménage d'un particulier qu'à l'activité d'un peuple et au ménage d'une nation.

LES DÉFINITIONS DIVERSES DE L'ÉCONOMIE POLITIQUE OU DE L'ÉCONOMIQUE. LEURS LACUNES OU LEURS INEXACTITUDES. — Tous les mots dont on use en général, sauf celui d'*Économique*, sont très inexacts pour signifier la science dont nous traitons et pour correspondre à toute l'étendue de son domaine. Les termes variés d'Économie politique, d'Économie sociale, d'Économie publique, qui sont pris, d'ailleurs, souvent dans des sens différents, sont incomplets en ce sens qu'ils semblent indiquer que les règles de la science s'appliquent plus à un groupe

¹ Voir la préface de la cinquième édition de notre *Traité de la Science des Finances* (1892), où nous comparons les émissions désordonnées de billets de banque non remboursables en espèces dans la République Argentine, au Brésil, au Portugal, en Espagne, en Grèce, etc., aux falsifications de monnaies effectuées par beaucoup de souverains du moyen âge. C'est la répétition des mêmes procédés sous une apparence plus subtile, mais dans des proportions agrandies et plus désastreuses.

important d'hommes qu'à l'homme isolé et au ménage familial. Il en est de même du mot anglais *Political Economy* et des mots allemands *Volkswirtschaftlehre* ou *Nationalwirtschaftlehre*, doctrine de la tenue du ménage d'un peuple ou du ménage national, ainsi que du mot *Nationalökonomie* qui se rapproche plus du terme français ¹.

Quel que soit le terme dont on se serve, l'économie politique ou l'Économique a donné lieu à des définitions innombrables, toutes plus ou moins imparfaites ; beaucoup sont très compliquées, quelques-unes originales, notamment en Allemagne. La meilleure nous paraît avoir été donnée par Stuart Mill, non pas dans son grand traité, mais dans un ouvrage moins connu en France : *Unsettled Questions of Political Economy* ; la voici : « L'économie politique est la science qui traite de la production et de la distribution des richesses en tant que cette production ou cette distribution dépendent des lois de la nature humaine » ; il aurait fallu ajouter : et de la nature des choses, car la production et la répartition des richesses sont influencées non seulement par les lois de la nature humaine, mais par certaines lois de la nature extérieure qui font, par exemple, que la terre est plus ou moins productive pour telle ou telle somme de capitaux, et pour tel ou tel cadre d'exploitation, etc. Stuart Mill ne parle pas de la circulation et de la consommation des richesses, dont on fait en général et dont nous faisons nous-même, pour la clarté de l'exposition, des sections différentes de la science ; il les comprend dans la production et la distribution.

Une autre définition de Stuart Mill, qui est plus compliquée et plus prétentieuse, mérite cependant d'être citée, l'auteur la jugeant plus rigoureuse (*stricter*) que la précédente : « L'éco-

¹ M. Maurice Block, très au courant de la langue allemande, critique, dans ses *Progrès de la science économique* (tome I^{er}, pages 74 et suivantes), tous ces termes germaniques qui lui apparaissent comme vagues et prêtant à confusion ; nous avons traduit le mot *Wirtschaft* par ménage ; il est pris souvent dans le sens plus large de : une économie ou un organisme économique, et, dans cette dernière acception, il rend des services et n'a pas d'équivalent en français.

nomie politique, dit-il, est la science qui trace les lois des phénomènes sociaux qui résultent des opérations combinées de l'humanité relativement à la production des richesses, en tant que ces phénomènes n'ont pas été modifiés par la poursuite d'un autre objet ».

Il ne nous semble pas que toutes ces définitions ni celles à formes plus ou moins philosophiques, qui ont été élaborées par divers auteurs allemands, soient suffisamment compréhensibles, nettes et adéquates.

NOTRE DÉFINITION DE L'ÉCONOMIQUE. CETTE SCIENCE CONCERNE NON SEULEMENT LES SOCIÉTÉS, MAIS MÊME UN MÉNAGE OU UNE FAMILLE, OU UN HOMME ISOLÉ. — Nous soumettons aux lecteurs la définition suivante, qui a été de notre part l'objet de longues méditations et qui, si nous ne nous trompons, est beaucoup plus conforme à l'objet de la science : *L'ÉCONOMIQUE est la science qui constate les lois générales déterminant l'activité et l'efficacité des efforts humains pour la production et la jouissance des différents biens que la nature n'accorde pas gratuitement et spontanément à l'homme.*

Cette définition nous paraît beaucoup plus scientifique que la généralité de celles qui ont cours.

L'Économique, en effet, ne règle pas seulement le travail des hommes en société; plusieurs de ses lois s'appliquent tout aussi bien à un ménage isolé, même à un homme isolé. Ce sont les lois générales du travail et de l'efficacité des efforts humains.

Si nous considérons un ménage qui vivrait seul, sans relations avec des voisins, si même nous faisons l'hypothèse d'un Robinson, beaucoup des lois économiques, toutes celles qui concernent la production et la consommation, s'appliquent à lui. L'homme isolé aurait avantage à pratiquer, par exemple, la division du travail, dans la mesure où le comporterait sa solitude: c'est-à-dire qu'il devrait éviter, contrairement à l'opinion de Fourier, les très courtes séances et l'alternance fréquente des occupations variant sans cesse d'objet, qu'il devrait s'occuper à classer ses travaux de manière à consacrer à chacun

une continuité de temps suffisante pour ne pas multiplier les lenteurs de mises en train répétées, les incertitudes de la main et de l'esprit au début de chaque opération.

Cette division du travail ainsi entendue est non pas seulement une loi qui s'appliquerait à ce personnage hypothétique et imaginaire, Robinson ; mais dans notre société si compliquée et si enchevêtrée, chaque homme intelligent et réfléchi la connaît ; chaque travailleur individuel, pour les œuvres de l'esprit aussi bien que pour celles de la matière, la pratique dans sa production isolée ; c'est la soumission à cette loi qui distingue par exemple le véritable travailleur du simple amateur. Ainsi la division du travail dans un certain sens s'applique tout aussi bien aux travaux solitaires qu'aux travaux combinés.

Une autre loi économique qui concerne tout autant un simple ménage vivant sans relations avec d'autres, ou même un homme isolé, se trouvant seul en face de la nature, ou encore chacun de nous dans ses occupations intérieures n'ayant pas pour objet l'échange ou le lucre, c'est la loi de la productivité du capital et du merveilleux secours que celui-ci prête à l'homme. Fût-il seul au monde, chacun aurait souvent avantage, pour atteindre plus sûrement le but qu'il vise, à ne pas marcher directement vers lui, à ne pas consacrer immédiatement ses efforts à la production de tel ou tel objet difficile, mais à créer d'abord des instruments et des approvisionnements, qui abrégeraient singulièrement sa tâche. N'eût-il aucun compagnon, aucune famille, le naufragé ou l'ermite qui voudrait vivre de chasse et de pêche aurait toujours avantage à se faire un arc ou des flèches, ou un filet et un canot, à se restreindre un peu sur sa consommation présente, et à mettre de côté quelques aliments qui lui permettent de se livrer à une œuvre d'un peu longue haleine ne devant lui donner que des résultats différés, mais considérables. La loi de la productivité des capitaux, celle de la fécondité de l'épargne, ne s'appliquent donc pas seulement à des hommes vivant en société ; elles s'appliquent, et d'autres encore, aux ménages individuels,

supposés isolés et même à cet être hypothétique et imaginaire qui, parfois et pour quelque durée, a pu se trouver un être réel, Robinson.

Bien plus, ces lois économiques de la division du travail, de la productivité des capitaux, de la fécondité de l'épargne, trouvent des applications détournées, inaperçues, dans nombre d'arrangements privés de chacun d'entre nous, qui n'ont aucun rapport avec la société, ni souvent même avec un dessein quelconque de lucre.

Les lois économiques sont donc, comme nous l'avons dit, *les lois générales qui déterminent l'activité et l'efficacité des efforts humains pour la production et la jouissance des biens que la nature n'accorde pas spontanément à l'homme.*

On objectera peut-être que cette définition est incomplète en ce sens qu'il y est surtout question de la production, non de la circulation, de la distribution et de la consommation des biens. Cette critique nous paraît sans portée. S'il est utile, dans l'intérêt de la clarté de l'exposition, de diviser la science économique en trois ou quatre sections, il n'en est pas moins vrai qu'elles se pénètrent, s'influencent les unes les autres, et que, en définitive, elles se ramènent toutes aux lois générales de la production humaine.

Ainsi, la distribution des biens n'est, en définitive, qu'un chapitre de la grande œuvre de la production. S'il convient que le capital reçoive un intérêt, c'est parce qu'il est vraiment productif, et que le jour où le capital ne serait pas rémunéré la production commencerait à se restreindre. Si l'entrepreneur habile a droit à un profit, à des bénéfices, c'est en tant que son intelligence et ses combinaisons ont développé la production, et dans la mesure où elles l'ont influencée. Si tel ou tel mode de rémunération de l'ouvrier, le salaire fixe ou le salaire à la tâche, ou les primes ou telle autre méthode, sont recommandables, c'est en tant que chacun de ces procédés détermine le plus ou moins d'activité et d'efficacité du travail. De même, pour la consommation des richesses, si l'épargne est louable et la prodigalité condamnable, c'est que celle-ci détruit les

approvisionnement et les instruments de travail et que celle-là les accroit; c'est que la seconde diminue ainsi la puissance de production, que la première, au contraire, augmente. Si le luxe est tantôt innocent et permis, tantôt nuisible et moralement interdit, c'est que, dans certaines circonstances, la perspective de jouissances plus raffinées que celles dont jouit la multitude peut exciter les efforts, l'ingéniosité, la fécondité d'invention, et augmenter, par conséquent, la production, tandis que, dans d'autres circonstances, un luxe ou trop futile ou disproportionné aux moyens de celui qui s'y abandonne compromet la production elle-même.

Ce ne sont donc pas des considérations de pur sentiment ou de conjecturale équité qui doivent influencer sur la distribution et la consommation des richesses, c'est la considération des nécessités de la production elle-même. Tout au moins importe-t-il de connaître ces dernières pour se rendre compte des proportions où la production sera réduite si, par des considérations diverses, on enfreint les règles de la distribution qui sont compatibles avec la plus grande production possible.

De cette analyse, il résulte que *les lois économiques générales qui déterminent l'activité et l'efficacité des efforts humains* dans la production des biens concernent aussi la circulation, la distribution et la consommation de ces biens.

L'ÉCONOMIE POLITIQUE EST TRÈS DISTINCTE DE LA TECHNOLOGIE. — Ces lois générales qui régissent l'activité et l'efficacité des efforts humains sont très différentes de ce que l'on appelle « la technologie ».

« Il y a, disait Descartes, une science pratique par laquelle, connaissant la force et les actions du feu, de l'eau, de l'air, des astres, des cieux et de tous les autres corps qui nous environnent, aussi complètement que nous connaissons les divers métiers de nos artisans, nous les pourrions employer, en même façon, à tous les usages auxquels ils sont propres, et ainsi nous rendre comme maîtres et possesseurs de la nature. »

En écrivant cette superbe période, le grand philosophe anticipait sur tous les progrès des sciences mathématiques, phy-

siques, chimiques et naturelles, et sur les aides merveilleuses qu'elles donneraient à la productivité du travail humain.

Les lois tout abstraites de l'Économie politique sont de tout autre nature. Elles sont autres que la technique de tel art ou de telle industrie, quoiqu'elles puissent y trouver des applications. Elles n'apprennent ni le travail du fer, ni celui de la terre, ni celui des tissus, etc. Elles ont un caractère infiniment plus général. Elles s'appliquent, dans des proportions diverses et suivant des adaptations différentes, à tous les travaux humains : la division du travail et le phénomène corrélatif de sa coordination, l'utilité de la capitalisation, c'est-à-dire la fécondité des instruments, des machines et des installations et la nécessité des approvisionnements ou des avances, la puissance de l'épargne, pour ne citer que quelques-unes des lois économiques générales, sont en dehors et au-dessus de toute technologie.

LES PROPOSITIONS D'APPELLATIONS NOUVELLES DE LA SCIENCE ÉCONOMIQUE : PLOUTOLOGIE, CHRÉMATISTIQUE, CATALACTIQUE. TOUTES CES APPELLATIONS SONT TROP ÉTROITES. — Divers écrivains ont voulu changer le mot d'Économie politique ou d'Économique. Ils lui ont proposé des substituts qui leur paraissaient plus nets, mais qui, à notre sens, ont le tort de rétrécir et de modifier le domaine de la science. Frappés des sens ondoyants qu'a nécessairement tout mot qui appartient depuis longtemps à la langue vulgaire, comme celui d'économie, ils eussent préféré un terme nouveau, qui n'eût pas été encore défigurés et en quelque sorte obliérés par l'usage de bouches ignorantes et d'esprits sans précision : c'est ainsi que tour à tour on a proposé les termes de *Ploutologie* (de πλοῦτος, riche), celui plus spécial encore et plus étranger au langage commun de *Chrématisistique* (de κρήματα, richesses), ou bien encore un terme donnant à la science économique une signification beaucoup plus arrêtée, celui de *Catallactique* (de καταλασσω, échanger).

Outre l'inconvénient de substituer de nouveaux vocables à ceux qui sont reçus depuis longtemps, et de paraître vouloir écarter de la science la foule (*odi profanum vulgus et arceo*), ces

termes répondent beaucoup moins que celui de l'Économique (au singulier) ou d'Économiques (au pluriel¹) à l'ensemble du domaine que notre science doit envelopper.

On verra plus loin combien le mot de Richesses est vague et combien il est loin de limiter une science qui s'occupe de toutes les lois générales pouvant influencer sur l'énergie et l'efficacité des efforts humains dans la production des choses utiles ou agréables à l'homme.

L'ÉCONOMIE POLITIQUE EST BEAUCOUP PLUS VASTE QUE LA SCIENCE DE L'ÉCHANGE. — Le terme de *Catallactique* ou du moins l'opinion des hommes assez nombreux, d'esprit subtile et précis, qui ne voient dans l'Économique que la science de l'échange, mérite plus d'être discutée. Au premier rang parmi eux, avec une rare pénétration, une puissante logique et une abondante érudition, se trouve M. Mac Leod.

« Les anciens écrivains, dit-il, tenaient unanimement que l'Échangeabilité (*Exchangeability*), ou la capacité d'être achetée et vendue, est la seule essence, le seul principe de la *Richesse* (*Wealth*) et que tout ce qui peut être acheté, vendu, ou échangé, quelle qu'en soit la nature, est richesse.

« Ainsi Aristote dit : « Et nous nommons Richesse toutes les choses dont la valeur peut être évaluée en monnaie ». Ainsi Ulpien, le célèbre jurisconsulte romain : « Cela est Richesse « qui peut être acheté et vendu ».

« Nous avons ici une définition de la même largeur et généralité (*of the same wideness and generality*) que la définition que nous avons donnée de la *Force*. Les anciens auteurs montrent qu'il y a trois genres (*kinds*) distincts de choses qui peuvent être achetées et vendues, et ils classent explicitement (*expressly*) ces trois genres de choses sous la désignation de *Richesse*. Ainsi, non seulement les objets matériels peuvent

¹ Quelques écrivains anglais se servent du mot *Economics* au pluriel comme celui de *Mathematics*, ainsi M. Mac-Leod, dont nous n'approuvons d'ailleurs pas toutes les idées, dans son petit précis intitulé : *Economics for Beginners* « les Économiques pour les Débutants »; de même Alfred Marshall, *Principles of Economics* (1891), et *Economics of Industry* (1892).

être vendus et achetés, et sont par conséquent de la richesse ; mais le travail peut être acheté et vendu, et par conséquent était classé comme richesse ; et en outre une grande variété de droits abstraits (*abstract rights*), tout à fait séparés des choses matérielles, peuvent être achetés et vendus et par conséquent étaient classés comme richesse. Une des définitions fondamentales du droit romain (*Roman Law*) dit : « Sous le terme *Richesse* (*pecunia*), toute chose, aussi bien meuble qu'immeuble, aussi bien les objets matériels (*corporeal*) que les droits (*rights*) sont compris ». Et cette doctrine est répétée bien des fois dans le droit romain...

« D'où il résulte que, la qualité des choses qui les constitue richesse étant l'*Échangeabilité* (*Exchangeability*), l'Économie politique, ou les Économiques (*Economics*), ou la science de la Richesse, est la science des *Échanges*, ou du Commerce dans son acception la plus large.

« On voit ainsi que les anciens possédaient le véritable instinct scientifique ; ils fixèrent unanimement la seule *Qualité générale*, à savoir l'*Échangeabilité* ou la capacité d'être vendu et acheté comme la seule essence de la Richesse, et ils recherchèrent toutes les différentes natures de Quantités qui possèdent cette *Qualité* et ils les classèrent comme richesse ¹. »

Dans cet exposé de M. Mac Leod, indépendamment d'une théorie spéciale relativement aux droits abstraits (*abstract rights*) que nous examinerons en parlant du crédit, se trouve très bien

¹ *Economics for Beginners*, by Henry Dunning Mac-Leod, London, 1878, pages 4 et 5. Bien d'autres écrivains ont soutenu la même thèse, que l'Économie politique est la science de l'échange. M. Mac Leod invoque, comme ses prédécesseurs, Condillac, qui publia, en 1776, son opuscule sur « Le Commerce et le Gouvernement considérés relativement l'un à l'autre », et où il est dit que l'Économie politique est la science du Commerce. Il cite aussi un écrivain original, l'archevêque Whately, qui fut professeur à Oxford et qui voulait substituer au mot d'Économie politique celui de *Catallactique* ou science des Échanges. Il mentionne même Bastiat, mais en donnant peut-être à quelques passages de celui-ci une importance exagérée, le professeur américain Perry, qui définit l'Économie politique la science des Échanges ou, ce qui revient au même, dit-il, la science de la Valeur. Un certain nombre d'écrivains récents accepteraient cette dernière définition qui, à notre sens, est beaucoup trop étroite.

formulée la doctrine de ceux qui veulent limiter l'Économie politique ou l'Économique à n'être que la Science des Échanges.

Elle est, toutefois, infiniment plus : les principales lois de l'Économie politique, comme nous l'avons démontré plus haut (voir pages 11 à 13), s'appliquent à tout groupe familial vivant isolé, comme il a pu s'en rencontrer au premier âge du monde, et sans échange à proprement parler¹; elles s'appliquent même à tout homme solitaire, naufragé dans une île, ou volontaire ermite, ainsi que de temps à autre il s'en peut trouver; elle régit également les travaux d'ordre purement domestique ou complètement personnels, étrangers à toute idée de lucre et de vente, comme il s'en produit constamment dans le train ordinaire de la vie, même au milieu des sociétés les plus enchevêtrées.

Si, en faisant de l'économie politique la science seulement des échanges ou la science seulement de la valeur, on peut gagner un peu de précision apparente et se louer d'une formule brève, précise et nette, on laisse, d'autre part, échapper plusieurs et des plus importants phénomènes qui concernent la production, la répartition et la consommation des biens. On aurait ainsi étrangement réduit la science, sous le prétexte de trouver une formule plus scientifique. Celle que nous proposons, d'ailleurs, n'est pas moins rigoureuse, tout en étant plus vaste: *l'ensemble des lois générales qui déterminent l'activité et l'efficacité des efforts humains pour la production et la jouissance des biens que la Nature n'accorde pas spontanément à l'homme.*

DE L'EXISTENCE DES LOIS NATURELLES EN ÉCONOMIE POLITIQUE. DE LA POSSIBILITÉ DE PRÉVISION EN MATIÈRE ÉCONOMIQUE. EXEMPLES DIVERS DE CETTE FACULTÉ DE PRÉVISION. — Existe-t-il, toutefois, en pareille matière, des lois générales, des lois universelles, des lois naturelles, c'est-à-dire qui tiennent soit à la nature

¹ On pourrait dire, il est vrai, que même dans un groupe familial isolé et sans relations avec le dehors, il se produit des échanges inconscients et occultes, quoiqu'ils ne soient formulés ni en argent, ni en calcul quelconque des quantités échangées.

des choses elles-mêmes, soit au fond en grande partie invariable de la nature de l'homme ?

On l'a nié et on le nie. Il serait, cependant, bien étonnant qu'il n'y eût pas de lois de ce genre. La science moderne a montré, en effet, que l'esprit a ses lois tout comme la matière, que les faits qui émanent de l'esprit de l'homme et de sa volonté, tous ses actes principaux, n'offrent rien de fortuit, qu'ils se présentent avec une constance et une régularité admirables.

Pourquoi les actes économiques, c'est-à-dire ceux qui sont le plus familiers à l'homme, qui forment la trame générale de sa vie, seraient-ils quasi seuls abandonnés au hasard, à la fantaisie, au caprice, et feraient-ils, en quelque sorte, exception dans l'univers ? Ces actes économiques, offrant tant d'uniformité, ne sont-ils pas régis par des motifs uniformes ? Or, ces motifs qui déterminent les actes économiques de l'homme, c'est la mission de la science économique de les discerner. Un pénétrant et subtil économiste anglais, M. Marshall, a pu définir l'Économie politique : une science des mobiles humains (*Economics is a science of human motives*¹) ; la science de ceux des mobiles qui s'appliquent à la production et à la répartition des biens.

La constitution de l'économie politique, en tant que science, revient simplement à cette constatation qu'il y a des lois de l'esprit humain et de l'activité humaine et qu'il y a, d'un autre côté, des lois sur la façon dont la Nature en général est influencée par les divers degrés et les diverses méthodes de l'humaine activité.

Quelques écrivains ont contesté que la recherche de ces lois de la nature constituât le domaine de l'économie politique. L'un d'eux, dont nous citerons l'opinion, parce que le nombre, la diversité et le pittoresque de ses écrits lui ont valu une certaine autorité, M. Émile de Laveleye, est tombé à ce sujet dans le plus grossier et le plus insoutenable empirisme : « L'économie politique, dit-il, est affaire de législation.... On peut

¹ *The Present Position of Economics*, par Alfred Marshall, Londres, 1885.

« définir l'Économie politique : la science qui détermine quelles
 « sont les lois que les hommes doivent adopter, afin qu'ils
 « puissent, avec le moins d'efforts possible, se procurer le plus
 « d'objets utiles à la satisfaction de leurs besoins, en les répar-
 « tissant conformément à la justice et en les consommant
 « conformément à la raison... On appelle généralement les lois
 « économiques des lois naturelles, c'est à tort. Les lois de la
 « Nature, celle de la gravitation ou les affinités chimiques, par
 « exemple, s'imposent à l'homme comme au reste de l'univers.
 « Il doit s'efforcer de les connaître pour en tirer parti, ainsi
 « qu'il le fait déjà dans la plupart des industries et notamment
 « dans l'emploi de la vapeur et de l'électricité. Mais les lois
 « dont s'occupe l'économie politique ne sont pas celles de la
 « Nature, ce sont celles qu'édicte le législateur. Il tire parti
 « des premières en y obéissant, des secondes en les amélio-
 « rant. Les unes échappent à la volonté de l'homme, les autres
 « en émanent¹ ».

Il est impossible de faire plus de confusions et d'être plus délibérément en contradiction avec tous les principes de la science. C'est cet adjectif « politique » ajouté à ce substantif « économie » qui a tellement égaré M. de Laveleye. L'*Économique*, pour prendre la véritable expression, n'a pas affaire qu'avec le législateur ; elle est mêlée à toutes les combinaisons industrielles et commerciales libres, et à une foule d'actes de la vie des particuliers. Ses lois n'émanent pas le moins du monde de la volonté de l'homme, mais dominant cette volonté et s'imposent à elle. L'homme doit tirer parti de ces lois en y obéissant, tout comme il obéit à la force de la gravitation et comme il respecte les affinités chimiques.

L'Économique n'est pas du tout une théorie des actes du législateur, ni une routine administrative ; elle a été longtemps, elle est encore souvent une protestation contre les péchés et les erreurs du législateur.

Prenons quelques exemples pour montrer d'une manière

¹ *Éléments d'Économie politique*, par Emile de Laveleye (librairie Hachette, 1882), pages 2, 3, 10 et 10.

irréfutable l'existence des lois naturelles en économie politique.

En voici un où brille avec éclat l'impuissance du législateur, quand il veut violer les lois naturelles : la monnaie. Si la monnaie dont on baisse le titre se déprécie, si le billet de banque que l'on multiplie et qui n'est pas remboursable en espèces finit par perdre toute valeur, n'est-ce pas en vertu d'une loi naturelle ? L'effet se produit en général si spontanément et si nécessairement, que ni le législateur, ni la généralité du public ne se rendent compte exactement de ses causes.

La lutte obstinée et toujours vaine pendant quinze ou vingt siècles, non seulement du législateur, mais d'une force bien plus grande, les religions ¹, pour interdire ou réglementer le taux de l'intérêt du capital, est encore une preuve décisive de l'existence de lois naturelles inéluctables en économie politique.

Si, dans une disette, la demande pour chaque unité d'aliments ayant un surcroît d'intensité et l'offre, d'autre part, en étant diminuée ², le prix s'en élève, n'est-ce pas là une loi naturelle ? Soutiendra-t-on que la volonté des hommes pourrait empêcher ce phénomène de se produire ?

Si, dans un pays, par suite de circonstances quelconques, les capitaux viennent à diminuer tandis que la population reste stationnaire ou augmentée, toutes autres choses restant égales d'ailleurs, les salaires ont tendance à baisser, n'est-ce pas en vertu d'une loi naturelle ? Si, au contraire, la production des capitaux est abondante et que la population n'augmente pas de

¹ Il est bon de noter que quelques interprètes éclairés des diverses religions, simultanément Calvin et les jésuites, ont défendu l'intérêt du capital, ou, comme on dit, l'intérêt de l'argent. Voir notre *Essai sur la Répartition des Richesses*, 3^e édition, pages 229 à 232, et aussi le présent ouvrage, au chapitre de l'Intérêt.

² On raconte que Thalès, de Milet, s'étant aperçu, par l'observation du ciel, que l'année serait très favorable à la production des olives, se mit à louer tous les moulins à presser ces fruits et qu'il tint ensuite les producteurs à sa discrétion.

nombre, les salaires ont tendance à hausser, n'est-ce pas aussi en vertu d'une loi naturelle ?

Prenons des exemples plus généraux, toutefois, parce qu'il pourrait peut-être se rencontrer quelques esprits ergoteurs qui contestassent même les vérités que nous venons d'écrire.

On ne nie pas que la division du travail n'ajoute beaucoup, quand on en use avec discernement et habileté, à la productivité du travail humain. N'est-ce pas là une loi naturelle, d'un caractère aussi général, aussi nécessaire, que la force de la gravitation ou que l'existence des affinités chimiques ? Sou-tiendra-t-on que la volonté du législateur a quelque influence sur cette loi ou qu'elle provient seulement d'un concours des volontés humaines ?

Bien plus, il est prouvé que le degré auquel peut-être poussée la division du travail dépend de l'étendue du marché. Dirait-on aussi que ce n'est pas là une loi naturelle, et que la volonté du législateur ou le concours de toutes les volontés humaines puisse changer quoi que ce soit à cette loi ?

C'est une loi naturelle aussi, qui fait que le capital, c'est-à-dire la création d'instruments appropriés, d'installations et d'approvisionnements permettant de se livrer sans interruption à un travail de longue haleine et d'une utilité différée, ajoute singulièrement dans un grand nombre de cas à la productivité du travail humain. Peut-on dire que ce soit là une loi contingente, dépendant de la volonté des hommes ?

Si un mode de salaire qu'on s'efforce de proportionner exactement à l'effort utile de l'ouvrier donne à ce dernier plus d'entrain et plus d'activité dans le travail, c'est bien en vertu d'une loi naturelle et universelle, en vertu des lois mêmes de l'esprit et du cœur humain.

Que toute consommation ne soit pas utile et que tout travail ne soit pas productif, que la consommation qui consiste à détruire intentionnellement un objet pouvant avoir une utilité prolongée et le travail qui n'a pour but que de le reconstituer, comme le bris d'une vitre ou d'un verre à boire et la réfection d'un objet similaire, que ces deux opérations liées constituent

un ensemble stérile, une déperdition de force, que par conséquent, un incendie, un naufrage, ne puisse jamais être pour une société productifs de richesse¹, n'est-ce pas là une loi naturelle, et la volonté soit du législateur en particulier, soit de tous les hommes en général, y peut-elle quelque chose ?

Si nous voulions nous arrêter à l'une des branches importantes de l'économie politique, appelée les finances, nous y verrions éclater fréquemment, à l'encontre soit du législateur, soit parfois de la volonté générale, l'existence de lois naturelles. Indépendamment de ce que nous avons dit plus haut de la monnaie et des billets de banque, voici quelques-uns de ces cas : que l'impôt le plus élevé n'est pas toujours le plus productif, que des droits de douane excessifs sur des objets facilement transportables poussent à la contrebande, que des taxes exorbitantes sur les capitaux arrêtent ou diminuent la capitalisation, que la suppression de certaines catégories d'héritages porte soit à des donations entre vifs, soit à l'accroissement des consommations et à des placements à fonds perdus ; tous ces phénomènes ne se rattachent-ils pas à des lois naturelles de l'esprit humain et du cœur humain ? N'est-ce pas le cas de recourir à la définition de M. Marshall : « L'Économique est la science des Mobiles humains », en ce qui concerne la production et la répartition des biens ?

S'il existe vraiment, comme toute l'expérience, toute l'histoire le démontrent, des lois naturelles en économie politique, il en résulte que, pour ceux qui l'ont étudiée, qui la possèdent et qui ont, en outre, de la pénétration et de la sûreté d'esprit, cette science doit comporter dans une certaine mesure le don de prévision. On a dit que savoir, c'est prévoir.

La prévision des phénomènes futurs, par l'observation des phénomènes passés et présents, n'est pas impossible, dans une

¹ Cet exemple peut paraître bizarre ; mais on sait que des écrivains, qui considèrent comme richesse le travail, indépendamment de son résultat, ont gravement soutenu que « briser des verres, cela fait aller le commerce », ou qu'un incendie est parfois avantageux.

certaine mesure toutefois, à l'économiste. Des exemples éclatants et décisifs en ont été fournis.

On a beaucoup contesté l'autorité pratique de l'économie politique. On s'est élevé, des économistes même, contre le dogmatisme de la science. Il est vrai que l'on a souvent compromis le renom de celle-ci par la prétention de décider, au moyen de quelques formules abstraites, sur des problèmes d'une excessive complication. La prétention abusive à l'autorité dans le train des affaires pratiques courantes a jeté quelque discrédit sur la science. La certitude de la prévision dans les questions économiques est souvent entravée par l'entrecroisement et la diversité des causes qui sont en action. Les faits sociaux ne sont pas soumis en général à un seul ordre de causes : outre les mobiles économiques, ils subissent l'influence des mobiles sentimentaux, religieux, politiques, etc. Un fait économique ne peut, d'ailleurs, être isolé, et rarement il se représente dans l'histoire au milieu de circonstances absolument identiques. L'expérimentation, nous l'avons dit, n'est pas possible en économie politique, ou ne l'est que dans des cas rares ; il faut s'en tenir, d'ordinaire, à l'observation. Un subtil écrivain anglais montre combien il est malaisé d'isoler par l'esprit, puisqu'on ne le peut faire en réalité, une cause de toutes celles avec lesquelles elle se trouve en combinaison, et de déterminer ses effets propres. Pour y arriver, il signale trois méthodes : la première est de trouver la même cause agissant dans beaucoup de circonstances différentes (*to find the same cause working in many different surroundings and in all producing the same effect*) et produisant le même effet dans toutes. La seconde, c'est, après avoir découvert, dans un cas particulier, les effets de toutes les causes en action sauf d'une seule, de déduire tous ces effets de l'effet total pour déterminer, par la méthode des résidus (*by the method of residues*) l'effet propre de cette dernière cause. La troisième méthode est la plus simple, mais ne peut pas souvent être appliquée : c'est de trouver deux cas qui se ressemblent l'un à l'autre exactement, sauf qu'une cause déterminée est en action dans l'un et ne l'est pas dans

Millars.

l'autre, et de faire ressortir par l'opposition l'effet propre de cette cause¹.

On comprend combien, dans les questions pratiques courantes, l'application de ces méthodes est délicate, que souvent même elle est impossible. Aussi, pour se livrer à des prévisions certaines ou simplement approximatives, sur les phénomènes économiques environnants, il faut une singulière pénétration d'esprit, en même temps qu'une rare circonspection.

La prévision, néanmoins, est possible dans beaucoup de cas, quand il s'agit de phénomènes économiques très importants, très accentués, bien circonscrits. Elle peut même atteindre parfois un degré presque absolu de certitude. M. Marshall reconnaît que : « Il peut se rencontrer que l'économiste puisse donner une décision pratique en quelque sorte avec l'autorité de la science, mais que cette décision est presque toujours ou simplement négative ou critique. Cette décision portera qu'un plan proposé ne produira pas l'effet désiré, de même qu'un ingénieur peut dire avec autorité qu'un certain genre d'écluses ne convient pas à tel ou tel canal. Mais un économiste, comme tel, ne peut dire quelle est la meilleure conduite à tenir, pas plus qu'un ingénieur, comme tel, ne peut décider quel est le meilleur tracé pour le canal de Panama. Il est vrai qu'un économiste, comme toute autre personne, peut donner son propre jugement sur la meilleure solution de problèmes pratiques variés, de même qu'un ingénieur peut donner son opinion sur la meilleure méthode de faire aboutir le canal de Panama. Mais dans des cas de ce genre, le conseil n'a que l'autorité de la personne qui le donne : ce n'est pas la voix même de la science qui se fait entendre² ».

La distinction, certes, est nécessaire : dans tous les domaines, dès qu'il s'agit d'application, c'est-à-dire d'un milieu autre que celui du laboratoire et où l'on n'a pu isoler chacune des causes innombrables d'ordres divers qui agissent ensemble, se modifient et, parfois, se contrarient, il faut distinguer entre la

¹ Alfred Marshall. *The Present Position of Economics*, page 45.

² *Id.*, *ibid.*, pages 37, 38.

science et le savant. Outre qu'il y a des savants de qualité très inégale, des circonspects et des impétueux, des réfléchis et des légers, des modestes et des arrogants, les théorèmes d'une science ne se réalisent exactement dans la pratique que lorsqu'on a pu écarter toutes les causes appartenant à un autre ordre que celui de la science en question et pouvant exercer une action perturbatrice. Cette élimination n'est pas possible dans les affaires économiques.

La prévision, néanmoins, y peut aller parfois bien plus loin que ne l'admet M. Marshall et n'avoir pas seulement un caractère négatif ou critique. De même qu'en météorologie on est arrivé à prédire la venue de cyclones et de tempêtes, de même l'économiste peut, avec un degré quelquefois d'absolue certitude, prédire des désastres résultant de telle ou telle législation. Dans les questions de monnaie et de billets de banque, par exemple, dans quelques autres concernant les finances, ce don de prévision ou de divination, si le mot n'est pas trop prétentieux, peut s'exercer avec un véritable caractère scientifique. Quand, à l'Assemblée Constituante, Dupont de Nemours déclarait, au début de la période des assignats et lorsque la dépréciation en était encore faible, qu'il faudrait un jour prochain plusieurs milliers de francs pour payer une paire de bottes, c'était bien la voix de la science qui parlait. Lorsque, en 1887 ou 1888, dans un moment où les principaux banquiers d'Europe et tout le public européen se gorgeaient de valeurs argentines, tel économiste écrivait que, du train dont allaient les Argentins avec leurs émissions de papiers, l'or ferait bientôt, dans ce pays, 300 ou 400 p. 100 de prime sur le billet de banque et que toute la contrée serait plongée dans un déplorable désarroi, c'était bien encore la voix de la science.

Quand, vers la fin de la construction des grands chemins de fer en Europe et des principales œuvres d'intérêt collectif, entreprises de transports urbains, d'éclairage, etc., tel économiste écrivait que, à moins de très grandes découvertes nouvelles réclamant de nombreux capitaux, ou de guerres venant détruire de grandes masses de capitaux, l'intérêt du capital

allait rapidement baisser, c'était bien aussi la voix de la science ¹.

Quand le même économiste conseillait, quinze années durant, d'une part aux capitalistes d'acheter toujours, entre les fonds publics d'un même État solvable, celui qui était le plus éloigné du pair ou à la date de remboursement la plus distante, le revenu en fût-il un peu moindre, et, d'autre part, aux États d'émettre toujours, au contraire, leurs emprunts au pair, dût-il leur en coûter un peu plus d'intérêt, c'était aussi grâce à des observations scientifiques aussi certaines que nombreuses qu'il pouvait donner des conseils dont l'expérience a depuis, et avec tant d'éclat, démontré la sagesse. Quand il écrivait aussi que la baisse du taux de l'intérêt devait nécessairement pousser aux constructions et faire très rapidement et très considérablement hausser les terrains dans les villes, c'était la connaissance de l'enchaînement des phénomènes économiques qui lui permettait ces prévisions.

Que l'on ne dise pas que ces phénomènes ne concernent pas l'économie politique à proprement parler ; car quel serait alors le domaine de cette science, si les faits principaux des finances publiques et si les probabilités de rémunération des divers facteurs des entreprises humaines ne faisaient pas partie de la sphère qui lui est dévolue ? Si un certain nombre de savants, ce qui est, d'ailleurs, licite, et, dans une certaine mesure, utile, se consacrent uniquement à des recherches en quelque sorte métaphysiques sur les causes de la valeur et du prix, et qu'ils négligent l'aspect concret des phénomènes, il n'en résulte pas qu'en s'étant armé de toutes les ressources

¹ Voir sur ce point notre ouvrage sur la *Répartition des Richesses et la Tendence à une moindre inégalité des Conditions*, 1^{re} édition 1881, 3^e édition 1888. Nous y annoncions et nous y expliquions d'une manière très claire une baisse très prochaine et très accentuée du taux de l'intérêt chez les nations de vieille civilisation ; notre thèse trouva d'abord beaucoup d'incrédules, notamment chez les écrivains à tendances socialistes, par exemple M. Gide (*Traité d'Économie politique*, 2^e édition, page 575). Tout le monde, aujourd'hui, est bien obligé de se ranger à notre démonstration.

de la science, un observateur attentif, patient, pénétrant et circonspect à la fois ne puisse faire des prévisions, tantôt approximatives (c'est le cas le plus fréquent), tantôt certaines (c'est un cas rare), sur la marche prochaine des phénomènes économiques.

Ces prévisions peuvent être d'ordres assez variés. Si un économiste dit, par exemple, que, toutes circonstances étant égales d'ailleurs, le peuple qui poussera le plus loin la division du travail acquerra une supériorité industrielle sur le peuple qui la poussera le moins loin, c'est bien aussi la voix de la science qui parle, ce n'est pas la voix de telle ou telle personne.

C'est qu'il existe vraiment des *lois naturelles en économie politique*, ou, d'une façon plus générale, en *Économie*, c'est-à-dire des règles de l'activité humaine et de l'efficacité des efforts humains.

CHAPITRE II

LE CARACTÈRE SCIENTIFIQUE DE L'ÉCONOMIE POLITIQUE ET L'UNIVERSALITÉ DES LOIS ÉCONOMIQUES

Arguments par lesquels on conteste à l'économie politique tout caractère scientifique; leur inexactitude.

Prétention que l'économie politique n'offre qu'une méthode et un instrument d'investigation.

Les généralisations en économie politique. Le terme de dogme souvent employé est inexact. — En quoi les lois économiques n'ont pas le caractère de dogmes.

Allégation que les sentiments humains et les institutions humaines considérés comme nécessaires par l'économie politique sont de récente origine. — Fausseté de cette allégation.

Les différents milieux sociaux sont inégalement sensibles à l'action des lois économiques; mais tous subissent cette action, quoique à des degrés divers.

L'école historique ou économie politique; ses services; ses lacunes; l'examen sur le vif des diverses civilisations coexistant encore sur le globe donne des résultats plus précis et plus décisifs.

L'école dite d'observation directe fondée par Le Play; elle a fourni de très utiles contributions.

Avantages de l'examen de la matière vivante par l'étude des civilisations primitives existant encore sur le globe.

Preuves nombreuses que les principaux mobiles économiques exercent de l'influence sur les hommes à tous les états du développement humain.

Les ménagements que peut exiger, chez des peuplades primitives, l'application de certains principes économiques, n'entraîne nullement cette conséquence que les lois économiques ne soient pas universelles. L'universalité de ces lois est amplement démontrée.

ARGUMENTS PAR LESQUELS ON CONTESTE A L'ÉCONOMIE POLITIQUE TOUT CARACTÈRE SCIENTIFIQUE; LEUR INEXACTITUDE. — Nous avons, dans le précédent chapitre, indiqué la genèse et les caractères de « l'Économie politique » ou plus exactement de « l'Économique ». Il convient maintenant d'examiner diverses objections qui, dans ces derniers temps surtout, se sont, de

divers côtés, élevées contre cet ordre de connaissances et lui ont contesté de pouvoir constituer, dans toute la plénitude du mot, une science.

L'économie politique, d'après certains de ces critiques qui abondent en Allemagne, même en Angleterre et aux États-Unis, ne serait qu'une série d'abstractions, bien liées entre elles et correctement déduites, sorte de reliquat de la façon de penser *a priori* du XVIII^e siècle. Ces abstractions n'auraient qu'un rapport très éloigné et très incertain avec les phénomènes de la vie réelle; elles ne se rapporteraient qu'à une sorte d'homme idéal tout à fait différent des hommes que chacun connaît. Des reproches de ce genre plus ou moins atténués se rencontrent chez un nombre incalculable d'écrivains, parmi ceux mêmes qui se classent comme économistes.

Nous pourrions en citer d'après les auteurs allemands d'économie politique; nous préférons en extraire des livres ou des discours de professeurs appartenant à la patrie d'Adam Smith et reconnaissant même l'autorité et les services du grand Écossais.

Le président de la section d'Économie politique et de Statistique de l'Association britannique pour l'avancement des sciences, le professeur Henry Sidgwick, s'exprimait ainsi dans son discours inaugural au congrès d'Aberdeen en 1883 : « Je ne pense pas qu'aucun de ceux qui m'écoutent puisse m'accuser de surévaluer le mérite du raisonnement abstrait sur les sujets économiques, ou de le regarder comme suppléant à une investigation soigneuse et approfondie des faits, au lieu d'être un indispensable instrument pour cette investigation. Il y a, en effet, une sorte d'économie politique qui s'épanouit dans une orgueilleuse indépendance des faits. Elle entreprend de résoudre tous les problèmes pratiques de l'intervention gouvernementale ou de la philanthropie privée par la simple déduction d'un ou deux postulats généraux (*general assumptions*), dont le principal est le postulat des effets universellement bienfaisants et harmoniques de l'intérêt personnel quand on le laisse à lui-même. Cette sorte d'économie politique est

quelquefois appelée *orthodoxe*, quoiqu'elle présente cette caractéristique, peu habituelle aux doctrines orthodoxes, d'être répudiée par la majorité des maîtres accrédités en cette matière (*accredited teachers of the subject*). Mais orthodoxe ou non, je dois décliner toute relation avec elle ; le plus complètement cette survivante des conceptions politiques *a priori* du XVIII^e siècle sera reléguée à la planète la plus éloignée possible, mieux cela vaudra pour le progrès de l'économie politique. Comme, toutefois, ce genre d'économie politique a encore quelque cours sur le marché, comme le langage de beaucoup de journaux et des orateurs publics révèle encore l'impression qu'un professeur d'économie politique est continuellement en train d'élaborer des lois que les gens pratiques violent continuellement, il vaut la peine d'essayer de préciser la relation entre la science économique que nous avons pour mission d'étudier et les principes de l'intervention ou de la non-intervention gouvernementale ¹, etc. »

Je ne m'arrêterai pas ici à établir que beaucoup des lois qui ont été constatées et mises en lumière par les économistes de la fin du siècle dernier ou du commencement de celui-ci sont exactement appliquées, sinon par tous les gens pratiques, du moins par ceux qui sont intelligents et qui réussissent. C'est le cas, notamment, dans les opérations industrielles, de la loi de la plus grande division possible du travail. Je renverrai, d'autre part, au chapitre précédent, pour la démonstration qu'il arrive fréquemment que les prétendus « hommes pratiques » ou les gouvernements qui violent certaines des lois économiques en sont immédiatement et durement châtiés, ce qui est advenu, avec éclat, dans ces trois dernières années, aux gouvernements argentin, brésilien, portugais, espagnol, avec leurs émissions de papier-monnaie, et aux banquiers ou capitalistes qui, dédaignant les avertissements de simples « professeurs », ont coopéré, par leur concours et leurs encouragements, à cette violation des principes. Je répéterai seulement la con-

¹ *The Scope and Method of Economic Science*, by professor Henry Sidgwick, Londres, Mac Millan, 1885.

clusion de la Préface de la cinquième édition de mon *Traité de la Science des Finances* : « Il est des sciences absolument « sereines qui ont de l'indulgence pour leurs contempteurs « et les laissent en repos ; la science des Finances n'est pas de « ce nombre ; elle a une terrible façon de se venger de ceux « qui l'ignorent ou qui la bravent ¹ ». J'étais, certes, autorisé à faire cette réflexion en l'année 1892, après tous les avertissements que j'avais personnellement donnés aux gouvernements argentin, brésilien et autres, en opposition avec le grossier et ruineux empirisme des banquiers anglais : cette observation, vraie des principales lois financières qui sont une partie de l'économie politique, l'est aussi de beaucoup d'autres parties de cette science, mais la démonstration ne peut s'en faire toujours avec le même éclat.

PRÉTENTION QUE L'ÉCONOMIE POLITIQUE N'OFFRE QU'UNE MÉTHODE ET UN INSTRUMENT D'INVESTIGATION. — Le mot d'orthodoxie, que l'on prononce souvent, est très déplacé en économie politique, puisqu'il ne s'agit là ni de dogmes ni de foi, mais de science et de vérités démontrées. Une science est une science ; elle n'est ni orthodoxe ni hérétique. La question est précisément de savoir si l'économie politique est une science.

Il ne semble pas que, pour beaucoup d'écrivains allemands ou anglais, elle en soit une. D'après le passage cité plus haut, de M. Sidgwick, l'économie politique ne serait qu'une méthode pour l'examen des faits : *an indispensable instrument of investigation of facts*, et, en effet, le mérite qu'il reconnaît surtout à Adam Smith, c'est « d'avoir constitué l'économie politique en science indépendante, par une bonne démarcation du champ d'investigation et une méthode de raisonner définie et caractéristique, *with a well marked field of investigation and a definite and characteristic method of reasoning* ². Mais une méthode et un domaine bien spécial et circonscrit, cela ne suffit pas pour faire une science, si jamais avec cette méthode on ne doit trouver de vérités permanentes et universelles. Or, c'est cette

¹ *Traité de la Science des Finances*, 5^e édition (1892), tome I^{er}, page 8.

² *The Scope and Method of Economic Science*, page 4.

permanence et cette universalité des lois économiques qui sont contestées par bien des auteurs, y compris, semble-t-il, celui que nous venons de citer. Après avoir dit qu'Adam Smith a fait une forte impression sur le lecteur vulgaire (*ordinary reader*) par son convaincant plaidoyer en faveur du « système de la liberté naturelle », par son exposition de la naturelle « division du travail » et par d'autres constatations de ce genre, M. Sidgwick ajoute : « En même temps, Adam Smith était un trop froid et trop sagace observateur pour être conduit, même par la force persuasive de ses propres arguments, à la présomptueuse et superficielle affirmation de l'universalité des tendances qu'il décrit ». Alors, il n'est que trop clair que la science, dans le sens absolu du mot, disparaît. « Attribuer à Adam Smith, continue le critique anglais, une théorie dogmatique du droit naturel de l'individu à une absolue indépendance industrielle (ou plutôt économique), comme certains récents écrivains allemands sont disposés à le faire, c'est construire l'histoire des doctrines économiques d'après ses propres fantaisies ».

Quelques disciples d'Adam Smith, il est vrai, dont l'un singulièrement célèbre, Ricardo, auraient dogmatisé plus que le maître, dit M. Sidgwick, et se seraient lancés dans des généralisations superficielles, usant d'une méthode tout abstraite et purement déductive. Pendant longtemps, ces absolus et abusifs énoncés de principes avaient été en vogue en Angleterre. La facilité et la simplicité avec lesquelles on les pouvait formuler et comprendre les rendaient de puissants instruments d'agitation populaire : aussi n'est-il pas étonnant que les pétitions contre les lois sur les grains (*the anticorn laws petitions* ¹) aient déclaré que « le droit inaliénable de chaque homme d'échanger librement le résultat de son travail contre les productions d'un autre peuple constitue un des principes de l'éternelle justice ». Heureusement, ajoute M. Sidgwick, sous

¹ Il s'agit du grand mouvement organisé par Cobden et Bright pour faire rappeler les droits sur les céréales en Angleterre, mouvement qui, comme on sait, eut un plein succès.

la conduite plus philosophique de John Stuart Mill, l'économie politique anglaise rompit toute relation avec cette vieille métaphysique. Nous avouons que Stuart Mill ne nous paraît pas indiqué pour marquer cette rupture, car il est un des économistes auxquels les critiques contemporains reprochent le plus d'avoir fait presque uniquement usage de la méthode déductive ¹.

Il n'entre pas dans notre plan d'examiner ici quelques-uns des points touchés par M. Sidgwick, comme celui du « droit naturel de l'individu à une absolue indépendance industrielle et économique », non plus que le droit, revendiqué comme naturel par les opposants aux *corn laws*, d'échanger le résultat de son travail contre les produits de quelque contrée que ce soit. Il est clair que ce sont là des phénomènes complexes qui dépendent de circonstances très nombreuses et très diverses et qu'aucun homme, ayant une certaine ampleur et quelque pénétration d'esprit, n'a prétendu résoudre par une formule simple et absolue.

Ces exemples seraient mal choisis pour démontrer qu'il n'existe pas de lois universelles en économie politique ou, au contraire, qu'il en existe.

Un autre économiste anglais, d'un esprit très subtil et s'étant acquis une renommée étendue, M. Marshall, paraît, dans la leçon d'inauguration de son cours à l'Université de Cambridge, se faire de l'économie politique une conception analogue à celle de M. Sidgwick. Quoiqu'il appelle ingénieusement l'économie politique la science des mobiles humains dans les phénomènes de la production des biens et des échanges, il semble surtout la regarder comme une méthode d'investigation plutôt que comme une science qui est déjà en posses-

¹ Il est certain que Ricardo et Malthus, et plus encore leurs disciples, parmi lesquels Stuart Mill, ont beaucoup trop généralisé et dogmatisé; mais toute l'économie politique ne tient pas ainsi que l'ont cru beaucoup d'économistes anglais dans la « loi de la rente de la terre » ou la loi de la population; il y a, en Économique, bien d'autres principes plus incontestablement doués du caractère d'universalité et de permanence.

sion de certaines lois universelles. L'Économique lui paraît principalement un *organon*, un moyen d'analyser les motifs positifs des désirs humains pour les différents biens et les motifs négatifs de se soumettre à des fatigues et à des sacrifices pour les produire. Or ces motifs ou mobiles humains sont d'ordre prodigieusement divers : un très grand nombre, sinon la plupart, se réfère à l'acquisition de biens matériels qui sont susceptibles d'être échangés et évalués en une commune mesure, l'argent. Ce sont ceux-là qui forment le champ propre de l'économie politique. Ce n'est pas à dire qu'il ne puisse y avoir ni qu'il n'y ait effectivement d'autres motifs ou mobiles d'action que le désir d'acquérir des biens matériels ; il s'en trouve d'autres, par exemple l'ambition d'obtenir une distinction toute conventionnelle, telle qu'une croix, un titre de noblesse, le droit de mettre une particule devant son nom ou de posséder des avantages sociaux plus ou moins imaginaires ; mais ces mobiles dans la production et les échanges ne tiennent qu'une place plus circonscrite. Bien entendu, outre les mobiles de vanité, il peut s'en rencontrer d'autres d'une origine beaucoup plus pure et se proposant un but plus désintéressé ; mais il n'apparaît pas qu'ils constituent la trame des désirs humains et qu'ils déterminent la généralité des énergies humaines, en ce qui concerne du moins la production et l'échange.

LES GÉNÉRALISATIONS EN ÉCONOMIE POLITIQUE. LE TERME DE DOGME, SOUVENT EMPLOYÉ, EST INEXACT. — Toutes les observations qui précèdent sont très fines et l'on n'en peut contester l'exactitude. Ce qui apparaît moins clairement, c'est la raison pour laquelle M. Marshall refuse tout caractère d'universalité aux lois économiques, et pourquoi il réduit l'économie politique à une méthode (*organon*) pour mesurer ceux des mobiles humains qui se réfèrent à l'acquisition de biens matériels transférables.

« Parmi les mauvais résultats, dit-il, de l'étroitesse de l'œuvre des économistes anglais du commencement de ce siècle, le plus déplorable sans doute a été les facilités qu'elle a four-

nies aux demi-savants (*sciolists*) de citer et de mal appliquer des dogmes économiques. Ces dogmes étaient isolés de leur contexte et présentés comme des vérités universelles et nécessaires, quoique, avec un peu d'attention, on eût souvent découvert qu'ils avaient été originairement présentés non pas du tout comme des vérités indépendantes, mais comme le résultat d'exemples particuliers d'une méthode scientifique d'investigation. Si blâmables qu'aient été pour leurs omissions Ricardo et ses principaux imitateurs, ils n'ont pas commis, au point où l'on le suppose d'ordinaire, la faute de revendiquer un caractère d'universalité et de nécessité pour leurs doctrines ¹. » Et plus loin, l'auteur ajoute : « Je n'attribue aucune universalité aux dogmes économiques, car la théorie qui est la seule partie de la doctrine économique ayant quelque prétention à l'universalité n'a pas de dogme. Ce n'est pas un corps de vérités concrètes, mais un instrument pour leur découverte, semblable, disons-le, à la théorie mécanique ² ».

Certes, il ne peut s'agir, en matière économique, ni de dogmes, ni d'orthodoxie, puisqu'on ne se trouve pas en présence d'une foi ; mais il peut et il doit s'agir de lois. Un instrument de découverte de vérités qui n'arriverait jamais à en découvrir effectivement et à en permettre la conservation et l'accumulation serait un bien pauvre et inutile instrument. Seulement, il en est des lois économiques comme des lois de toute autre science, comme des lois de la Mécanique par exemple : elles ne sont pas seules à agir dans les phénomènes ; des lois d'un autre ordre viennent souvent se mêler à elles, les modifier, les entraver ou parfois même les annuler. Le tort de l'économiste souvent, c'est, en présence d'un phénomène complexe, sujet à l'action de causes de natures très diverses, de vouloir se prononcer uniquement avec la connaissance d'une partie de ces causes, celles qui sont d'ordre économique. Aussi, ce n'est guère que dans les phénomènes tout à fait simplés que l'action des lois économiques se mani-

¹ *The Present Position of Economics*, pages 18 et 19.

² *Id.*, page 25.

feste avec éclat : nous en avons cité plus haut quelques exemples¹. Elles existent et agissent de même dans les phénomènes plus compliqués, mais leur action y est plus difficile à saisir et à démêler, parce que des causes d'un autre ordre, ce que, au point de vue de la science économique, on peut appeler des causes perturbatrices, agissent en combinaison et parfois en contradiction avec elles.

EN QUOI LES LOIS ÉCONOMIQUES N'ONT PAS LE CARACTÈRE DE DOGMES. — L'universalité des lois économiques est quelque chose de tout à fait différent de l'universalité de dogmes économiques ; la première existe et la seconde n'existe pas. Le tort des demi-savants et des esprits légers, ç'a été de vouloir transformer des lois économiques en dogmes économiques ; des lois, ce sont des forces qui agissent toujours également et uniformément, mais qui peuvent, dans la complexité des phénomènes, être modifiées, accrues, annulées, par l'intervention de forces d'une autre nature ; des dogmes, ce sont en quelque sorte des formules universelles et immuables auxquelles on prétendrait ramener les phénomènes, quelle qu'en fût la complexité.

Si l'on considère, par exemple, la question si débattue du libre échange, il est certain que, en se conformant aux seules lois économiques, on décidera pour la plus grande extension possible du marché, comme le meilleur moyen d'accroître la division du travail, de développer la concurrence, d'adapter chaque production aux aptitudes du sol et des hommes, d'accroître, par conséquent, les résultats, à savoir les produits, pour une même quantité d'efforts : mais il serait abusif d'en conclure qu'il faille, dans toutes les circonstances, en tout pays, pratiquer le libre échange absolu. D'autres considérations peuvent venir à la traverse : le profond découragement, la dépression morale que pourrait amener, dans une population médiocrement éveillée, sa mise soudaine en présence des produits d'une contrée, soit mieux douée de la nature, soit mieux

¹ Voir plus haut pages 26 à 28.

ouillée et mieux préparée, le trouble profond et même la déperdition de capitaux, la crise enfin qui peuvent résulter d'une révolution économique subite et radicale, l'émigration qu'elle peut amener et du capital et des hommes. Des considérations politiques, parfois très importantes, peuvent entrer aussi en ligne de compte. Ainsi, tandis que la fécondité de la division du travail, la puissance stimulante d'un très grand marché, doivent être regardées comme des lois économiques, la supériorité du libre échange absolu dans toutes les circonstances n'est qu'un prétendu dogme économique qui n'a aucun titre à s'imposer.

La science constate des lois qui, comme toutes les lois de la Nature, sont simples ; elle ne fournit pas des formules qu'on puisse appliquer sans discernement aux phénomènes, quelle qu'en soit la complexité.

Cela ne veut, certes, pas dire que les lois économiques n'existent pas. Le subtil auteur anglais dont nous parlions, M. Marshall, qui paraît assez disposé, en certains passages, à en contester l'existence, fournit, cependant, en leur faveur, un précieux témoignage. « Il est fort possible, dit-il, que dans d'autres mondes que le nôtre il ne se rencontre pas de propriété privée des objets matériels, ni de richesse dans le sens où on l'entend en général, mais que des honneurs publics soient conférés, sur une échelle graduée, comme récompense pour chaque action faite en vue du bien d'autrui ; si ces honneurs pouvaient être transférés d'une personne à l'autre sans intervention d'aucune autorité extérieure, ils pourraient servir à mesurer la force des motifs humains aussi convenablement et aussi exactement que la monnaie le fait chez nous. Dans un tel monde on pourrait faire un traité de théorie économique, très semblable à celui-ci même, quoiqu'il n'y fût fait presque aucune mention d'objets matériels et aucune mention de monnaie ¹. »

Cette hypothèse, en effet, n'enlèverait rien à la science éco-

¹ *The Present Position of Economics*, page 24.

nomique ni de sa vérité, ni de ses applications. Cette science, avons-nous dit, est celle des lois générales qui déterminent l'activité et l'efficacité des efforts humains dans la production ; si l'homme était ainsi fait, que le fond de ses désirs fût de se procurer des distinctions conventionnelles au lieu de biens matériels, et que ces distinctions fussent transférables d'un libre consentement, sans intervention de l'autorité extérieure, les lois économiques continueraient à régir un monde singulièrement étrange et singulièrement éloigné de ce qu'a toujours été et de ce que paraît devoir être toujours le genre humain. On doit dire, toutefois, que, dans une société de ce genre, les êtres étant beaucoup plus dominés par le désir de distinctions conventionnelles que par celui des richesses ou de produits matériels, la production de ces derniers serait nécessairement ralentie.

ALLÉGATION QUE LES SENTIMENTS HUMAINS ET LES INSTITUTIONS HUMAINES CONSIDÉRÉS COMME NÉCESSAIRES PAR L'ÉCONOMIE POLITIQUE SONT DE RÉCENTE ORIGINE. FAUSSETÉ DE CETTE ALLÉGATION. — Un des reproches fréquemment adressés à la science économique, c'est que les sentiments humains et les institutions humaines qu'elle suppose éternels et sur la permanence et la nécessité desquels elle édifie ses raisonnements sont de récente origine, qu'ils ne représentent, pour parler le langage des Allemands, que des catégories historiques, c'est-à-dire des états sociaux passagers. Le xvii^e siècle, le xviii^e et le xix^e siècles formeraient seuls la base des observations des économistes dits classiques ; et comme auparavant, surtout dans des âges plus éloignés, l'humanité se trouvait en un état mental et un état social où les règles constatées par les économistes avaient peu de poids, rien n'indiquerait que, dans son développement ininterrompu, le genre humain ne dût encore arriver à une situation d'esprit et de relations sociales où ces mêmes règles n'auraient plus d'application. Ce ne serait donc que des règles contingentes, propres à une époque et à un état de civilisation, non de véritables lois ayant un caractère de nécessité, de perpétuité et d'universalité. Les lois économiques

se modifieraient sans cesse, c'est-à-dire qu'elles ne seraient pas des lois : ce serait un perpétuel devenir.

Tout l'effort de l'école allemande dite historique s'est porté sur cette démonstration, et il en est resté, chez beaucoup d'économistes, un germe plus ou moins développé de scepticisme. L'économie politique, dite aujourd'hui classique, aurait créé un type abstrait qu'elle considérerait seul et qu'elle traiterait comme un être vivant. Dans une revue économique américaine, je trouve quelques railleries à l'endroit de « l'homme économique, *the economical man*, de Stuart Mill », dans le genre de celles que l'on adresse parfois à « l'homme moyen » des statisticiens, notamment de Quételet.

Qu'il y ait quelque vérité courante dans ces reproches et que les économistes doivent en tirer quelque raison de circonspection, voire de modestie, dans les conclusions pratiques qu'ils formulent et dans les applications qu'ils proposent, on ne le peut contester. Mais rien dans l'étude des civilisations passées ou dans leurs débris survivant actuellement n'est de nature à infirmer l'existence de lois économiques permanentes.

LES DIFFÉRENTS MILIEUX SOCIAUX SONT INÉGALEMENT SENSIBLES A L'ACTION DES LOIS ÉCONOMIQUES ; MAIS TOUS SUBISSENT CETTE ACTION, QUOIQUE A DES DEGRÉS DIVERS. — Les civilisations et les milieux sociaux ont, certes, beaucoup varié, et il est certain qu'ils varieront encore. Les milieux sociaux ont été, sont et seront inégalement favorables à la pénétration prompte des mobiles économiques dans les groupes humains, à leur propagation, à leur répercussion. L'économie politique n'est pas la seule science à laquelle échoit ce mécompte. Toutes les sciences y sont dans la pratique assujetties. Suivant que le milieu sera de l'air, de l'eau ou du mercure, la loi de gravitation et beaucoup d'autres s'appliqueront d'une façon plus ou moins saisissante pour le spectateur, sans qu'en elles-mêmes elles aient été modifiées, fût-ce dans la plus légère mesure.

Il est des milieux sociaux qui n'opposent pas plus de résistance à l'action des lois économiques que l'air à la chute des corps ; d'autres qui se comportent vis-à-vis de ces lois comme

l'eau ou comme le mercure à l'égard de cette dernière. Mais de ce que, par suite de circonstances diverses, la résistance du milieu est plus forte à l'action économique, il serait insensé d'en conclure que celle-ci n'existe pas.

L'ÉCOLE HISTORIQUE EN ÉCONOMIE POLITIQUE; SES SERVICES, SES LACUNES; L'EXAMEN SUR LE VIF DES DIVERSES CIVILISATIONS COEXISTANT ENCORE SUR LE GLOBE DONNE DES RÉSULTATS PLUS PRÉCIS ET PLUS DÉCISIFS. — L'école historique allemande, qui est prônée et imitée maintenant dans nombre de pays, notamment aux États-Unis et en Angleterre, a sans doute fourni d'intéressants matériaux d'études, sur le degré de réfraction que les divers milieux sociaux imposent aux lois économiques, sur la lenteur d'adaptation de certains milieux à ces lois. Mais ce ne sont que des matériaux. Comme le fait remarquer un écrivain qui n'a, cependant, aucun penchant déterminé pour l'économie politique dite classique, « le fil si ténu des faits qui nous a été rapporté par les chroniqueurs et les voyageurs est très insuffisant pour ce dessein (d'édifier une science). Il faut que nous ayons accès à une masse énorme de faits que nous puissions en quelque sorte interroger contradictoirement (*cross-examine*), les contrôlant les uns avec les autres et les interprétant les uns par les autres... Nos informations sur les faits économiques des temps éloignés sont si légères et si contradictoires, que si nous les soumettons à la même critique pénétrante qu'on applique aux exposés contestés des faits sociaux contemporains, la plus grande partie en tombe en poussière, *crumbles away* ¹. »

Toutes les fois que nous possédons une masse vraiment importante de faits certains en ce qui concerne l'antiquité, nous voyons que les relations économiques, sauf en ce qui touche l'organisation servile d'une partie de la main-d'œuvre, se présentent comme étant, dans leur fond essentiel, les mêmes qu'aujourd'hui. Le droit romain en fournit la preuve décisive ²; tout ce que

¹ Marshall. *The Present Position of Economics*, page 46.

² Non seulement la législation sur les différentes formes du prêt, le *mutuum* et le *commodum*, indiquent des relations économiques à Rome qui ne différaient guère, pour le loyer des capitaux, de celles du temps

l'on sait du commerce et de la banque à Athènes reproduit, comme on le verra plus loin quand nous traiterons du crédit, les traits principaux de l'organisation contemporaine. Certains phénomènes anciens, difficiles à comprendre, deviennent aisément intelligibles à la lumière de l'économie politique. C'est ainsi qu'il paraît prouvé aujourd'hui que la ruine de l'Italie sous l'Empire est beaucoup moins due aux *latifundia*, ainsi qu'on l'a répété, qu'au système socialiste qui faisait nourrir la populace de Rome avec les tributs frumentaires de la Sicile, de l'Égypte et de l'Afrique: la culture privée, mise en état d'infériorité, s'en trouvait découragée¹.

Sans contester l'utilité d'étudier le jeu des relations économiques du moyen âge, comme le fait avec patience l'école historique allemande, on peut dire qu'on ne saurait apporter trop de circonspection dans des recherches où les matériaux sont si rares et si imparfaits, et que l'on doit se montrer particulièrement sobre dans les conclusions à en tirer: c'est ici que s'applique le mot de Goëthe, dans *Faust*:

*Was ihr den Geist der Zeiten heiszt
Das ... ist im Grund der Herren eigner Geist;*

« Ce que vous appelez l'esprit des temps n'est souvent que l'esprit du monsieur qui les examine² ».

La très grande difficulté des interprétations historiques a été démontrée, entre autres, par la longue discussion qui s'est élevée, il y a peu d'années, à l'Académie des Sciences morales et politiques, au sujet du sens à donner au célèbre passage de Tacite sur la propriété chez les anciens Germains; un homme

présent; mais encore on sait que la propriété moderne est exactement celle des anciens Romains, et M. de Laveleye n'a cru pouvoir mieux faire pour caractériser la propriété chez les peuples civilisés actuels que de la baptiser du nom de « propriété quiritaire ».

¹ Voir Pigeonneau: *L'Annone Romaine et les Corps de naviculaires*.

² Cela ne veut pas dire qu'il ne puisse se produire de très intéressantes dissertations ou monographies historiques, par exemple: *The Old English Manor*, by Charles M. Andrew, 1892, Baltimore; mais il faut toujours apporter une très grande circonspection aux conclusions que l'on tire de l'étude des chroniques.

aussi érudit que M. Fustel de Coulanges lui attribuait un sens tout opposé à l'interprétation habituelle admise par M. Emile de Laveleye, et contestait que les anciens Germains eussent pratiqué la propriété collective; les mots : *Arva per annos mutant* et tout le passage avaient, d'après lui, une tout autre signification que celle qui leur a été donnée ¹.

Il est une autre branche d'études comparatives qui, tout en exigeant beaucoup de tact également, peut devenir plus féconde. Le mérite de l'avoir découverte et exploitée appartient tout entier à la France. On oublie en général que tous les types de civilisations, même de celles que nous considérons comme appartenant au passé, existent à l'heure présente dans le monde.

Dans mon ouvrage, *L'État moderne et ses Fonctions*, je m'exprimais en ces termes : « Sans remonter, certes, à l'âge de pierre, les diverses phases de l'art des communications se présentent à l'observateur qui passe d'un continent à un autre, exactement comme les flores des divers climats s'offrent successivement à l'ascensionniste dans les montagnes des pays chauds ² »; et je décrivais l'énorme file des porteurs des explorateurs africains; les caravanes de l'Afrique du Nord ou de l'Asie centrale; les convois de charriots de bœufs des boërs de l'Afrique australe, enfin les locomotives variées suivant la densité de population et de trafic des divers États civilisés. Ce ne sont pas seulement les différentes phases de l'art des communications, ce sont les diverses phases de l'échange, de la division du travail et, d'une façon plus générale, les diverses civilisations qui se rencontrent à l'heure présente, presque côte à côte, sur divers points du globe. L'espace, aujourd'hui du moins, offre, en fait de constitutions sociales, la même variété que le temps.

Or, au point où en est la pénétration des peuples barbares

¹ Fustel de Coulanges. *Recherches sur quelques problèmes d'histoire*, (1885), pages 258 à 315.

² Paul Leroy-Beaulieu. *L'État moderne et ses Fonctions*, 2^e édition, page 132.

ou sauvages par les Européens, on peut observer les coutumes, les relations économiques de ces groupements humains en pleine vie, avec beaucoup plus de sûreté qu'on ne restitue les faits économiques du passé, en dérobant péniblement quelques bribes à des textes obscurs de chroniqueurs dont le principal objet était de décrire des batailles ou les gestes de grands personnages. Quelle que fut la géniale perspicacité de Cuvier, si le mégalosauve et les autres animaux gigantesques des premiers âges du monde eussent encore existé sur un point du globe au moment où il écrivait, il est probable qu'il ne se fût pas contenté de reconstituer ces êtres étranges par des conjectures sur quelques débris fossiles des environs de Paris. Aujourd'hui, depuis les Fuégiens et les Esquimaux jusqu'aux copropriétaires du mir russe, en passant par les noirs du Soudan, les Cafres, les Kabyles et Berbères, les Arabes, les Hindous et les Javanais, il n'y a pas de types de société primitive que l'Européen ne puisse étudier sur le vif. La science économique peut échapper ainsi au reproche qu'on lui adresse souvent, et qu'elle n'a jamais complètement mérité, d'être « une étude toute statique, non dynamique et évolutionniste, des faits d'économie ».

L'ÉCOLE DITE D'OBSERVATION DIRECTE FONDÉE PAR LE PLAY ; ELLE A FOURNI DE TRÈS UTILES CONTRIBUTIONS A LA SCIENCE. — Si le mérite d'une investigation, aussi curieuse et aussi patiente que conjecturale et aléatoire, à travers les chroniques du moyen âge et des premiers temps de l'âge moderne, revient surtout à l'école historique allemande contemporaine, les services bien autrement grands et positifs rendus à la science par l'observation des types encore existants des sociétés primitives sont entièrement dus à une école française. C'est Frédéric Le Play qui l'a fondée : c'est lui qui, au milieu de l'éblouissant essor des nations de l'Occident, a publié, sous le titre : *Les Ouvriers européens*, une série d'*Études sur les Travaux, la Vie domestique et la Condition morale des Populations ouvrières de l'Europe, d'après les Faits observés de 1829 à 1855*. C'est lui encore qui, après avoir constitué un groupe de nom-

breux chercheurs intellectuels et les avoir pourvus d'une méthode nouvelle, la monographie, a inauguré toute une série de publications sous le titre plus justifié d'*Ouvriers des deux Mondes*, se complaisant à décrire en quelque sorte au microscope les survivants des organisations d'autrefois; c'est lui enfin qui lança dans le monde, comme un paradoxe renouvelé de Rousseau, sa « *Constitution sociale des Races de l'Orient* », observations curieuses dont le sommaire commençait par ces mots, bien faits pour surprendre les peuples civilisés : « *Le bien-être en Orient ; les trois causes principales du bien-être ; les races modèles de l'Orient ; les causes spéciales du bien-être chez les familles décrites, etc.* »¹.

Ce puissant et ingénieux esprit qui, tout en fondant en quelque sorte la micrographie sociale, avait conservé la plus grande force de généralisation, peut être considéré comme l'auteur d'un système de recherches qui pourrait donner des résultats plus précis et plus certains que les tentatives de résurrection, au moyen de simples textes, des sociétés disparues. Son école, à sa mort, s'est scindée en deux branches, dont l'une, sous le nom de « Réforme Sociale », continue l'accumulation de monographies commencées par Le Play, et dont l'autre, sous le titre de « La Science Sociale », fait spécialement profession d'étudier l'évolution des sociétés et des groupes humains².

Il est intéressant de constater que toute cette précieuse série d'investigations, émanant d'hommes dont la tournure générale d'esprit est tout autre que celle de la plupart des économistes dits classiques, conduit, sous la réserve de quelques applications particulières, aux mêmes conclusions générales, notamment sur la liberté, sur l'initiative privée, sur la propriété,

¹ F. Le Play. *Les Ouvriers européens*, 1^{re} édition, 1855 ; *Les Ouvriers des deux Mondes*, 1858, *La Réforme sociale*, 1864, *La Méthode sociale*, 1879.

² Cette dernière a pour chef M. Demolins : elle a apporté un contingent d'observations frappantes, qui, ayant un tout autre point de départ, justifient les idées fondamentales des économistes. Voir notamment *Le Socialisme devant la Science sociale*, Paris, 1892.

et que le socialisme, à ses différents degrés, n'a pas trouvé de plus convaincus contradicteurs que les adhérents de ces deux groupes : « La Réforme Sociale » et « La Science Sociale ».

AVANTAGES DE L'EXAMEN DE LA MATIÈRE VIVANTE PAR L'ÉTUDE DES CIVILISATIONS PRIMITIVES EXISTANT ENCORE SUR LE GLOBE. — L'examen des sociétés primitives existant encore en grand nombre sur le globe commence aujourd'hui à se répandre. Les beaux travaux de sir Henry Maine, sur les communautés de villages dans l'Inde, ont ouvert la voie à toute une féconde série d'études. Des écrivains perspicaces pensent que l'examen attentif des populations de l'Hindoustan peut beaucoup plus contribuer à l'intelligence du moyen âge que des interprétations tirées des textes des chroniqueurs. Nous-même, nous avons dernièrement, à la suite d'un Japonais, M. Yeiyiro Ono, décrit, dans la *Revue des Deux Mondes*, l'organisation agricole, industrielle et commerciale du Japon, avant qu'il ne se fût mis à copier l'Europe¹. Dans le grand ouvrage de mon frère, Anatole Leroy-Beaulieu, *l'Empire des Tsars et les Russes*², les cinq livres, comprenant plus de 400 pages, consacrés à la description de « la Hiérarchie sociale, les villes et les classes urbaines ; la noblesse et le tchine ; le paysan et l'émancipation des serfs ; le *mir*, la famille du paysan et les communautés de villages, la commune rurale et le *self government* des paysans », contiennent, saisis sur le modèle vivant, bien plus de renseignements utiles au sujet de l'évolution des sociétés et des relations économiques primitives, qu'un nombre considérable

¹ Voir dans la *Revue des Deux Mondes*, livraison du 1^{er} avril 1890, notre article intitulé : *Le Japon ; l'Éveil d'un peuple oriental à la civilisation européenne*, où nous étudions une brochure étendue d'un Japonais, docteur en philosophie de l'Université de Michigan : *The Industrial Transition in Japan*.

² *L'Empire des Tsars et les Russes*, par Anatole Leroy-Beaulieu, 1^{re} édition, 1881 et 1882, voir, dans le tome I^{er}, les pages 266 à 587, et dans le tome II^e, les pages 1 à 58. Ces études de mon frère m'ont beaucoup servi pour mon ouvrage *Le Collectivisme, Examen critique du nouveau socialisme*, 2^e édition, 1885.

d'études historiques pleines de tâtonnements et de conjectures.

L'avantage de l'examen de cette matière vivante, c'est qu'on la tient sous la main, qu'on la sent tressaillir et se mouvoir et qu'on peut l'observer directement sous tous ses aspects. Il y a entre cette étude et les recherches dans les chroniqueurs une différence du même genre qu'entre la contemplation d'une plante sur sa tige et celle d'une plante desséchée dans un herbier. Encore les chroniques ne sont-elles pas des herbiers complets de la plante humaine ; elles n'en offrent que des lambeaux dispersés et insuffisants.

Si l'on veut se rendre compte des modes primitifs de commerce, il est, sans doute, loisible de rechercher ce qu'étaient autrefois les caravanes, comment elles se composaient de groupes de marchands associés pour leur protection commune, comment tous les citoyens aisés d'une ville s'y intéressaient et quels profits elles rapportaient ¹. Mais il est tout aussi profitable, comme moyen de contrôle, d'étudier l'organisation actuelle des caravanes qui vont de Tripoli au Soudan, ou même de celles de notre Algérie se rendant dans les oasis sahariennes. En écrivant ces lignes, j'ai sous les yeux le récit du voyage que fit en 1860 le commandant Colonieu (plus tard général) en se joignant à la caravane des tribus du cercle de Géryville qui vont chaque année faire leurs achats de dattes au Gourara et au Touat. La présence des Français dans le Sud-Algérien était alors toute récente, et les mœurs des habitants des oasis n'en avaient été à aucun degré influencées. La description des opérations commerciales de cette caravane jette autant de lumière sur les procédés primitifs de trafic que le pourraient faire les plus laborieuses recherches à travers d'anciens documents.

LES MOBILES DES ACTIONS HUMAINES DANS LA PRODUCTION ET LA RÉPARTITION DES RICHESSES SONT IDENTIQUES, QUOIQUE INÉGALEMENT PUISSANTS, AUX DIVERS ÉTATS DE CIVILISATION : EXEMPLES. —

¹ On trouve, sur ce point, des détails intéressants dans *The Life of Mahomet*, by sir William Muir, new edition, 1878, pages 212 et 213.

Quand on est épris des choses de la colonisation et qu'on n'a cessé pendant un quart de siècle de participer théoriquement et pratiquement au mouvement colonial contemporain ¹, on a eu mille occasions d'observer et de mesurer les divers mobiles qui, aux différents stages de l'évolution de l'humanité, influencent l'activité et l'efficacité des efforts de l'homme.

Or, quoi qu'on ait dit, ces mobiles sont identiques, bien qu'inégalement puissants, chez toutes les civilisations. Qu'il s'agisse de l'homme noir, de l'homme jaune ou de l'homme blanc, c'est toujours en proportionnant la rémunération à l'effort, que l'on obtient le résultat le plus important; c'est en combinant les tâches suivant le principe judicieusement pratiqué de la division du travail, que l'on augmente la productivité humaine; la règle des prix dans les échanges n'est pas autre au fond du Gourara et du Touat et sur les marchés du Soudan que sur les places de Liverpool, de New-York, d'Hambourg ou du Havre. Tous les récits des voyageurs en témoignent. J'ai vu de mes yeux, dans mes parcours et mes séjours fréquents en Tunisie, des Marocains au travail, de même des noirs du Fezzan, gens tout à fait primitifs, qui obéissaient dans le travail libre absolument aux mêmes appâts et aux mêmes séductions que ceux qui déterminent les efforts des ouvriers de l'Europe. Ils ont sur la place de Tunis leur sheik, tout comme maintenant les ouvriers de France ont leur bureau syndical. Ils sont tout aussi sensibles à la loi de l'offre et de la demande, tout aussi friands de grèves quand le moment leur paraît opportun. Comme nos Savoyards ou nos Auvergnats, après la campagne agricole, ils rapportent dans ces montagnes du Fezzan, dont l'accès est aujourd'hui interdit aux Européens, les pièces d'or ou d'argent qu'ils ont amassées. Et cependant, avant notre prise de possession de Tunis en 1881 et l'établissement de nos vignobles, on ne trouvait pas dans la Régence de ces troupes de Soudanais qui ressemblent à s'y méprendre, sauf qu'on n'y rencontre ni femmes ni

¹ Voir notre ouvrage : *La Colonisation chez les Peuples modernes*, 1^{re} édition, 1874, 4^e édition, 1891.

enfants, aux célèbres bandes agricoles, *agricultural gangs*, de l'Angleterre ¹.

PREUVES QUE LES PRINCIPAUX MOBILES ÉCONOMIQUES EXERCENT DE L'INFLUENCE SUR LES HOMMES A TOUS LES ÉTATS DU DÉVELOPPEMENT HUMAIN. — L'influence des principaux mobiles économiques sur les hommes de toute civilisation se manifeste sur toute l'étendue du globe, quoique naturellement l'intensité de ces motifs varie suivant le climat, la sécurité, l'état intellectuel. Que n'a-t-on pas écrit sur la profonde désorganisation que devait amener dans les îles et les pays tropicaux l'abolition de l'esclavage? Le nègre, affirmait-on, ne travaillait que par contrainte; une fois la contrainte disparue, il vivrait de rapines, s'étiolerait et disparaîtrait. Certes, on ne peut nier que l'homme noir, surtout celui qui a toujours été tenu en servitude, a, en général, moins de besoins, moins de prévoyance, moins d'ouverture d'esprit, moins de discipline sur lui-même que l'homme blanc; il est plus enclin à la paresse aussi; les loisirs lui semblent un des plus grands biens de l'homme et qui, pour lui, l'emportent sur beaucoup des satisfactions matérielles que l'homme blanc apprécie davantage. Le travail, après l'abolition de la servitude, a donc été moins soutenu, moins régulier; le noir de la Jamaïque a imité ce type de l'ouvrier de Paris que l'on appelle « le sublime » ², et qui ayant assez pour vivre toute la semaine, selon ses goûts, du salaire de trois journées,

¹ C'est depuis peu d'années, surtout depuis 1889, que ces bandes de noirs du Fezzan sont venues faire des campagnes agricoles en Tunisie et se mettre à la disposition des propriétaires européens de grands vignobles. Malheureusement, l'Administration française a arrêté, en 1892, ce mouvement, en voulant soumettre les Fezzanais à l'impôt de capitation, *medjba*, qui est de 26 fr. par tête.

Sur les bandes agricoles en Angleterre, *agricultural gangs*, on peut se reporter à l'article par lequel nous avons fait nos débuts dans la *Revue des Deux Mondes* (septembre 1869), appliquant ainsi, dès nos premiers écrits, une méthode d'observation sur l'organisation et la rémunération du travail, que nous n'avons jamais abandonnée.

² Voir l'intéressant ouvrage d'un ancien patron parisien, M. Denis Poulot, intitulé : *Le Sublime*, auquel M. Zola a largement puisé pour son célèbre roman : *L'Assommoir*.

en passe quatre dans la fainéantise. Les cultures dites vivrières se sont développées, ainsi que la petite propriété noire, un peu aux dépens des plantations de sucre et des grands domaines. Néanmoins, ceux qui prédisaient la ruine absolue, prompte, définitive, se sont trouvés mauvais prophètes. Les noirs émancipés, tout en formant des citoyens d'une qualité un peu inférieure, ne sont en général tombés ni dans la mendicité, ni dans l'étiollement. Moins d'une demi-douzaine d'années après l'émancipation complète des esclaves au Brésil, le pays a produit la plus magnifique récolte de café qu'on ait jamais vue (1891); et s'il faut l'attribuer en partie au bienfait de la Nature, il est incontestable que cette abondance n'eût pas pu coïncider avec un abandon général des plantations par les noirs. Il fallait donc que ceux-ci, à peine déchainés, fussent, dans une certaine mesure, sensibles aux mobiles économiques qui déterminent l'activité de l'homme civilisé.

Les États-Unis ont fourni de ce phénomène une démonstration tout aussi remarquable. La population noire, soudainement émancipée et livrée sans transition à toutes les influences d'une liberté économique et politique effrénée, ne s'y est pas étiolée, n'y a pas disparu. J'ai sous les yeux le rapport du sous-intendant du *Census*, de 1890; j'y lis que, dans les anciens principaux États à esclaves, à savoir les deux Virginies, les deux Carolines, la Georgie, l'Alabama, le Mississippi, la Louisiane, le Kentucky, le Tennessee, la population a colossalement augmenté de 1870 à 1880 et de 1880 à 1890; pour s'en tenir à ce dernier recensement, car l'exactitude de celui de 1870 a été très contestée, on trouve que l'accroissement du nombre des habitants s'est, de 1880 à 1890, élevé à 9 p. 100 pour les deux Virginies, 15,5 p. 100 pour la Caroline du Nord, 15,2 p. 100 pour la Caroline du Sud, 18,9 p. 100 pour la Georgie, 19,4 p. 100 pour l'Alabama, 13,5 p. 100 pour le Mississippi, 18,8 p. 100 pour la Louisiane, 12,5 p. 100 pour le Kentucky et 14,4 p. 100 pour le Tennessee. Sans doute, ce taux d'accroissement est inférieur au taux moyen pour l'ensemble des États-Unis qui a été de

26,9 p. 100; mais c'est que l'immigration européenne se porte moins, tant par des raisons de climat que par des raisons sociales, dans les anciens États à esclaves¹. Sans doute, aussi, dans l'augmentation de la population de ces derniers États, les blancs sont pour beaucoup; mais il n'en est pas moins vrai que l'élément noir lui-même, quoique passant sans transition de la plus rude servitude à l'absolue liberté économique, ne s'est pas étioilé, n'a pas disparu, qu'il paraît, au contraire, avoir prospéré². Quant à la production du coton, que l'on disait devoir être si gravement atteinte par l'émancipation des noirs,

¹ Voir le n° 12 du *Census Bulletin*, octobre 1890, pages 6 et 7.

² Le nombre des noirs, aux États-Unis, était, en 1870, cinq ans après la guerre de Sécession, de 4,886,378; il passa, en 1880, à 6,580,793, en augmentation de 1,694,415. Le *Census* de 1890 constate, sur le territoire de l'Union, la présence d'une population de couleur (*coloured*) de 7,638,360 âmes; mais il faut déduire de ce chiffre 107,475 Chinois, 2,039 Japonais et 58,806 Indiens qualifiés de citoyens de l'Union. Il reste 7,470,040 nègres ou descendants de nègres africains. Le *Census* a compris dans ce chiffre, outre les noirs proprement dits, les mulâtres, les quarterons et les demi-quarterons. Sur les 7,470,040 individus noirs ou de sang mêlé de noir, on comptait 6,337,980 noirs purs, 956,980 mulâtres, c'est-à-dire nés d'un père ou d'une mère de race blanche, l'autre parent étant nègre pur; 105,135 quarterons, c'est-à-dire nés de l'alliance d'un mulâtre ou d'une mulâtresse avec une blanche ou un blanc; enfin 69,936 demi-quarterons, c'est-à-dire descendants à la quatrième génération d'un nègre ou d'une négresse, leur père ou leur mère quarteron ayant contracté alliance avec une blanche ou un blanc.

Ainsi la population noire a encore augmenté d'un million environ, de 1880 à 1890. Pour qu'elle pullule et prospère relativement, comme elle le fait, il faut que le milieu de la pleine liberté économique ne lui soit pas défavorable; il faut qu'elle ressente, sans en être blessée grièvement, l'action des lois économiques du milieu de civilisation le plus avancé. Contrairement aux prévisions d'hommes irréfléchis, l'élément noir est prodigieusement développé depuis l'émancipation, et il continue à se développer. Dans la Louisiane, dans le Mississippi, dans la Caroline du Sud, les noirs dépassent en nombre les blancs; ils approchent du nombre des blancs dans la Georgie, la Floride et l'Alabama. Les Américains commencent à être inquiets de cette croissance de la population noire. Nous ne disons pas que les noirs pourront jamais fournir ni soutenir une civilisation aussi avancée que les blancs, leur capacité cérébrale pourrait n'y pas suffire; mais, en tout cas, ils sont sensibles à l'action des lois économiques et aux mobiles économiques, quoique peut-être dans une moindre mesure que nous.

elle a passagèrement fléchi de 1860 à 1870, descendant de 4,870 millions de livres dans la première de ces années, à 4,540 millions de livres dans la seconde, mais, depuis lors, elle s'est prodigieusement relevée atteignant, 3,161 millions de livres en 1880¹, et prenant de telles proportions en 1891 que le prix du coton a baissé à un taux que personne n'eût osé prévoir aux plus beaux temps de la servitude. Quels que soient les substituts divers qu'on ait imaginés pour remplacer le travail esclave, un relèvement si prompt (celui de 1870 à 1880) n'eût pas été possible si la plus grande partie des noirs émancipés n'eût pas été accessible, dans une certaine mesure, aux divers mobiles économiques qui influencent le travail de l'homme blanc.

Les exemples pourraient être multipliés indéfiniment. Quand l'entreprise de Panama eut besoin d'un nombre considérable de travailleurs, il lui suffit d'offrir un bon salaire journalier d'une piastre d'argent par jour pour voir affluer les noirs libres de la Jamaïque. Les explorateurs de l'Afrique, toutes les fois qu'ils ont voulu les convenablement rémunérer, ont trouvé des porteurs consentant librement aux marches les plus pénibles et les plus aventurées. Des négociants du Congo rapportent que les noirs de cette région, pourvu qu'on les mette au travail à la tâche, fournissent une bonne main-d'œuvre. Quant à l'esprit entreprenant des tribus de la contrée de l'Ogoué, M. de Brazza et les autres explorateurs nous en ont souvent instruits.

L'Afrique du Sud présente la confirmation de cette thèse que les mobiles économiques influencent l'homme qui se trouve à un stage de civilisation très antérieur au nôtre. J'ai l'occasion depuis plusieurs années de m'occuper des mines d'or du Transvaal qui se sont ouvertes à partir de 1887 dans un pays où l'élément européen avait à peine pénétré. Je reçois les bulletins mensuels de plusieurs des exploitations importantes de cette région ; j'y ai vu que, d'abord, on se plaignait de la « scarcity of native labour », la rareté du travail des natifs et

¹ Mulhall. *Dictionary of Statistics*, page 113.

son haut prix ; puis bientôt les bulletins devinrent moins pessimistes ; depuis 1891 presque chacun d'eux se termine par cette phrase : *native labour abundant*, le travail des natifs est abondant, et l'on ajoute que le prix n'en est pas trop élevé¹. Cependant s'il est un travail auquel des populations primitives soient peu préparées, c'est bien celui des mines.

¹ L'*Economist* (de Londres), dans son numéro du 13 septembre 1892, sous le titre de *South African Land and Gold Companies*, contient une correspondance très curieuse sur le marché du travail et des terres dans l'Afrique du Sud. J'y relève la phrase suivante, qui est caractéristique : « Que l'accroissement de la population blanche, sur lequel vous comptez doit accompagner la construction des chemins de fer, c'est une question sur laquelle beaucoup de personnes impartiales ici (au Transvaal) auront de la peine à tomber d'accord avec vous, en tant que tous les travaux grossiers et une partie des travaux qualifiés sont ici faits par les Cafres, *in as much as all unskilled, and a portion of the skilled, labour is performed by Kaffirs*. Avec la population noire, s'accroissant de la façon la plus alarmante, il est difficile de penser que l'Afrique du Sud puisse jamais compter une considérable population blanche : *With the black population increasing most alarmingly, it is difficult to believe that South Africa will ever have a large white population* ».

Nous n'affirmons pas qu'une population blanche d'une certaine importance ne puisse, à la longue, s'établir dans l'Afrique du Sud, de même qu'il se constitue un notable bloc de population d'origine européenne dans l'Afrique du Nord. Mais il est certain que, dans l'une et l'autre contrée, non seulement la population indigène ne sera pas extirpée, mais qu'elle s'accroîtra considérablement au contact de l'élément blanc, c'est-à-dire sous l'impulsion qu'elle recevra de nos capitaux et de nos arts mécaniques.

Depuis que nous nous occupons des questions de colonisation, c'est-à-dire depuis les débuts de notre activité économique, soit scientifique, soit pratique, nous avons souvent combattu le préjugé vulgaire qui représentait les races inférieures comme disparaissant devant les races supérieures. Cela n'est vrai que des tribus de peuples chasseurs ou pêcheurs, c'est-à-dire des sauvages. Quant aux barbares, c'est-à-dire les peuples pasteurs ou au premier degré de l'âge agricole, la domination européenne les fait rapidement augmenter en population et en richesse. Cela arrive, on le voit, dans l'Afrique du Sud, et c'est de tout point démontré pour notre Algérie, où chaque recensement constate un nouvel et très considérable développement de la population indigène (Voir nos ouvrages : *La Colonisation chez les Peuples modernes*, 4^e édition, et *L'Algérie et la Tunisie*). Cela ne veut, certes, pas dire que l'on ne doive apporter quelques ménagements à l'application de toutes nos lois aux indigènes des colonies ; mais c'est, en tout cas, la preuve que les Kabyles, les Cafres et les Arabes ne sont pas insensibles aux mobiles économiques qui influent sur les Européens.

Nous n'ignorons pas qu'on pourrait invoquer quelques faits qui, en apparence, contredisent notre proposition que les mobiles économiques habituels à l'homme civilisé influencent aussi l'homme aux stages antérieurs de la civilisation. On pourrait arguer du régime de contrainte auquel les Espagnols soumettaient les Indiens du Mexique et du Pérou pour le travail dans les mines ; mais outre que la dureté de cette sujétion paraît avoir été exagérée, rien ne prouve qu'elle fût nécessaire ; il ne faut pas oublier qu'à ce moment la corvée régnait encore chez les nations européennes. On avait bien cru jusqu'aux derniers jours que la corvée était nécessaire pour amener les fellahs à entretenir les grands travaux d'irrigation de l'Égypte ; cependant, en 1891, on l'y a supprimée, et l'on se procure sans difficulté et sans d'excessives dépenses le nombre de fellahs salariés dont on a besoin pour cet entretien.

Les trafiquants chez les nations primitives ou chez les peuples d'autre race que la nôtre se conduisent aussi d'après des maximes qui ne diffèrent guère de celles qui sont en usage dans le monde civilisé et s'adaptent très aisément à nos usages commerciaux. Ainsi, une peuplade, située dans l'Extrême-Sud de notre Algérie, les Mzabites, produit des commerçants à l'esprit très avisé et très délié, qui créent du capital par l'épargne, le font fructifier par le placement à intérêt, et, sans même connaître notre langue, se plient aisément à toutes les combinaisons de banque : de même les célèbres Parsees, de Bombay, descendants des disciples de Zoroastre ; de même les Chinois, dont on prétend qu'ils ont inventé, à une date très ancienne, sinon le billet de banque, du moins le papier-monnaie, et qui, comme le fameux Wamboa, à Singapour, luttent avec succès contre les commerçants européens les plus habiles. Le jeune Arménien le moins dégrossi et le petit juif du hameau le plus reculé de la Russie, si on le transporte dans un milieu spéculateur de Paris, de Londres ou de Berlin, deviennent, en quelques années, aussi rompus aux combinaisons du commerce, de la banque, des changes, que le plus vieux routier de l'Occident. Aussi est-il faux de prétendre que

les lois économiques s'appliquent seulement à des temps ou à des races déterminées.

On pourrait encore alléguer la disparition ou l'étiollement des Indiens de l'Amérique du Nord et des nègres de l'Australie, leur inaptitude à se plier à notre régime économique. Cet exemple ne vaudrait en tous cas que pour les peuples chasseurs qui sont à un stage trop éloigné de nous pour pouvoir franchir sans transition toutes les étapes qui les en séparent. Mais l'implacabilité et la rapacité de l'homme blanc, surtout de la race anglo-saxonne, l'abus des liqueurs fortes dont on favorisait le commerce, ne sont-ils pas pour beaucoup dans la triste destinée des premiers détenteurs de l'Amérique du Nord et de l'Australie? On pourrait citer aussi l'exemple de la décadence de Haïti et du petit État libre de Libéria.

Ces exemples, toutefois, ne prouveraient pas contre notre thèse. Nous sommes loin de prétendre, en effet, que toutes les races, dans tous les climats, puissent être sans préparation et sans restriction livrées à un régime de pleine liberté économique; nous ne soutenons pas non plus que, une fois initiées aux arts et aux institutions de l'Europe, des populations primitives puissent être abandonnées complètement à elles-mêmes. Tout au contraire, nous exposons, dans la dernière édition de notre ouvrage sur la Colonisation, qu'il y a des climats et des races où non seulement la civilisation ne peut éclore spontanément et doit être importée du dehors, mais où même elle ne saurait se maintenir indéfiniment, sans une direction tout au moins politique et administrative des races civilisées appartenant aux contrées tempérées¹.

LES MÉNAGEMENTS QUE PEUT EXIGER, CHEZ CERTAINES PEUPLADES PRIMITIVES, L'APPLICATION DE CERTAINS PRINCIPES ÉCONOMIQUES, N'ENTRAÎNENT NULLEMENT CETTE CONSÉQUENCE QUE LES LOIS ÉCONOMIQUES NE SOIENT PAS UNIVERSELLES. L'UNIVERSALITÉ DE CES LOIS EST AMPLEMENT DÉMONTRÉE. — Nous admettons aussi en grande partie l'opinion de Fourier qui se rapporte cependant plutôt au passé qu'au

¹ Voir notre ouvrage de *La Colonisation chez les Peuples modernes*, 4^e édition, pages 841 à 847.

présent, à savoir que les peuples civilisés n'ont pas su prendre les bons moyens pour faciliter le progrès des populations primitives avec lesquelles ils sont entrés en rapport: « S'ils traitent du bonheur général (les savants et les philosophes), ils oublient d'aviser aux mesures qui peuvent opérer l'accession des barbares et sauvages, peuples assez dignes d'être comptés en calculs philanthropiques, puisqu'ils composent les cinq sixièmes de la population du globe, y compris la populace de la Russie¹ ». Citant cette opinion dans notre ouvrage sur la *Colonisation chez les Peuples modernes*, nous y avons donné une adhésion partielle; de même nous avons, dans une certaine mesure, réhabilité les efforts des Jésuites pour amener chez les Indiens du Paraguay un commencement de civilisation². Dans la mauvaise politique des Européens à l'égard des populations primitives, la part de la volonté oppressive et spoliatrice est souvent aussi grande que celle de l'ignorance. Il nous est arrivé maintes fois dans nos études coloniales de recommander des tempéraments à l'état de pleine liberté économique; nous avons conseillé, par exemple, de ne pas substituer brutalement et sans transition partout la propriété privée à la propriété collective, d'accorder une certaine protection à des populations primitives contre les manœuvres de l'usure, d'introduire, par exemple, à titre tout au moins d'institution temporaire, le régime du *homestead* ou de l'insaisissabilité du petit domaine indigène.

Ce ne sont là ni des négations des principes économiques, ni des infractions à ces principes. Rien dans ces ménagements d'application n'indique que les lois économiques ne soient pas des lois naturelles et universelles. Si, par des circonstances quelconques, un homme était resté longtemps enfermé dans une caverne obscure, on ne pourrait, sans risquer, sinon de l'aveugler, du moins de l'éblouir, l'exposer immédiatement à la lumière crue d'un jour éclatant. Il n'en résulterait pas que

¹ Œuvres complètes de Charles Fourier. *Théorie des Quatre Mouvements et des Destinées générales*, page 192.

² *La Colonisation chez les Peuples modernes*, 4^e édition, pages 819 et 820.

les lois de la vision ne sont pas les mêmes pour tous les hommes. Il en est ainsi des populations primitives, les sauvages et les barbares. Elles aussi ressentent, quoique dans une mesure atténuée, l'influence des mobiles économiques ; mais elles ont besoin d'être préparées par un stage et par une initiation à l'absolue liberté, surtout étant placées en contact soudain avec des hommes civilisés et souvent avec les échantillons les moins recommandables de notre civilisation. Elles ressemblent à des enfants ou à des adolescents chez lesquels ni la volonté ni l'intelligence n'ont trouvé encore leur équilibre naturel. La loi leur doit un certain secours contre les entraînements ou les fourberies dont elles peuvent être les victimes. Cette aide philanthropique ne tend nullement à démontrer qu'il n'y ait pas de lois économiques naturelles qui déterminent l'activité et l'efficacité des efforts humains. Nulle part on n'a rencontré une société où, par exemple, la constitution du capital, c'est-à-dire d'approvisionnements et d'instruments, la division du travail, judicieusement appliquée, la rémunération graduée suivant l'intensité, l'intelligence et l'habileté de l'effort, n'eussent de bienfaisants effets ; nulle part, non plus, on n'a découvert de groupe humain considérable où des conditions absolument opposées, c'est-à-dire l'absence de capital, de division du travail, de proportion entre la rémunération et les résultats de l'effort individuel, aient pu constituer une société prospère et progressive. L'existence de lois économiques naturelles est ainsi bien démontrée.

CHAPITRE III

CARACTÈRES SCIENTIFIQUES DE L'ÉCONOMIE POLITIQUE, SES RELATIONS AVEC LES AUTRES BRANCHES D'ÉTUDES SOCIALES ET MORALES.

Caractères différents de l'Économique avec Adam Smith et avec Ricardo.

— L'Économique ne constitue pas à elle seule la science sociale. — L'Économique est, à la fois, une science et un art.

De la prétention de subordonner l'économie politique à la sociologie. —

L'économie politique répond beaucoup plus que la sociologie aux conditions essentielles de toute science. — L'économie politique, comme toute science, est susceptible de développement et de progrès.

Prétention que la base de l'Économique serait trop étroite. — Réfutation de l'accusation que l'égoïsme serait la fin de l'économie politique. —

Preuves que l'intérêt privé et l'égoïsme sont loin d'être synonymes.

L'altruisme se montre surtout dans l'usage des richesses, et l'intérêt privé dans la production. — Exemples nombreux tirés des donations pour des œuvres d'intérêt général.

Le principe de l'intérêt privé et celui de l'altruisme ne sont pas inconciliables ; ils ont des sphères d'application différentes.

L'économie politique fait bon ménage avec la morale. — Rapports de l'économie politique avec les différentes sciences.

CARACTÈRES DIFFÉRENTS DE L'ÉCONOMIQUE AVEC ADAM SMITH ET

AVEC RICARDO. — Nous avons démontré que l'économie politique

ou l'Économique n'est pas une science *a priori*, résultat de la

façon particulière de penser du XVIII^e siècle ; qu'elle ne s'ap-

plique pas uniquement à une société de formation récente, celle

qui s'est constituée sur les ruines de l'organisation féodale ; que

les lois économiques ont eu cours à tous les stages du déve-

loppement humain et que, si tous les milieux sociaux ne sont

pas également pénétrables aux mobiles économiques, aucun

ne leur est absolument réfractaire.

Que l'économie politique ne soit pas une science *a priori*,

cela est prouvé par la date même de sa naissance. Une science

a priori n'eût pas attendu, pour éclore, le xviii^e siècle de l'ère chrétienne, car le cerveau humain avait atteint, plusieurs siècles et plusieurs dizaines de siècles auparavant, toute la puissance de conception à laquelle il pouvait parvenir. Il fut échu à l'économie politique la même destinée qu'à la philosophie; elle eût été constituée en formules dès l'antiquité, et, comme celle-ci depuis Aristote et Platon, n'a progressé que dans des proportions modérées, ainsi en eût-il été de l'économie politique, s'il avait suffi de la force intellectuelle d'un ou de quelques hommes pour la créer. C'est de cette façon que les conceptions sociales *a priori*, bien différentes de l'Économique, se sont multipliées depuis la République de Platon jusqu'au phalanstère de Fourier, en passant par les romans sociaux de Thomas Morus, Campanella, Fénelon. Il suffisait d'une vive imagination et d'un certain esprit de combinaison pour édifier ces constructions tout idéales.

L'Économique est tard venue au monde, précisément parce qu'elle est une science *a posteriori*, une science d'observation. Il fallait, pour qu'elle prit corps, un régime comportant une certaine liberté civile, qui est le milieu où les lois économiques agissent en rencontrant le moins de causes antagonistiques et perturbatrices. C'est pour cette raison qu'elle est née en France, en Angleterre et dans l'Italie du nord. Mais il n'en résulte pas que les économistes aient borné leur champ de vision aux peuples d'une civilisation et d'une époque particulières. On trouve chez les principaux d'entre eux bien des traits d'observation qui se réfèrent aux populations anciennes ou aux populations primitives. Chez le premier coordinateur des vérités économiques, Adam Smith, on rencontre des développements magistraux sur les phénomènes sociaux des civilisations passées. Il suffit de citer tout le livre III, intitulé : *De la marche différente et du progrès de l'opulence chez différentes nations*, où sont étudiées les organisations économiques de l'empire romain et du moyen âge, puis le chapitre VII, très étendu, du livre IV, où l'auteur retrace avec tant de profondeur la naissance et les progrès des colonies, le chapitre IX égale-

ment où il traite de l'agriculture et de l'esclavage, bien d'autres morceaux aussi dans cette vaste enquête qui mérite si bien le nom que lui a donné l'auteur : *Recherches sur la Nature et les Causes de la Richesse des Nations*. Nul écrivain n'eut des idées plus précises et plus justes sur l'origine, le caractère, l'emploi de la fortune et sur les rapports entre les différentes classes dans les divers états de civilisation. Rien ne ressemble moins que le célèbre ouvrage d'Adam Smith à l'exposé dogmatique d'une doctrine *a priori*.

Plus tard, il est vrai, quand les premiers et les plus importants principes eurent été découverts, certains esprits généralisateurs et abstraits, doués d'une grande puissance constructive, Ricardo et son école, se sont complus à transformer l'économie politique en une science déductive ; et si l'on ne peut dire qu'ils se soient trompés sur les principales lois qu'ils ont constatées, ils en ont tiré parfois des applications erronées, en ce sens qu'ils n'ont pas tenu un compte suffisant des causes d'ordre différent qui dans l'ensemble complexe des phénomènes sociaux viennent modifier l'action ou atténuer l'influence de certaines lois économiques ; ces causes d'ordre divers peuvent être soit morales soit physiques ¹.

Les lois économiques ne sont pas seules, en effet, à agir sur la société, et l'effet de certaines peut être atténué ou tempéré par l'action de causes d'un autre ordre.

Aussi importe-t-il de déterminer quelle est la place qu'occupe l'économie politique dans l'ensemble des connaissances sociales et des phénomènes sociaux. On lui reproche souvent de ne tenir compte ni de la morale, ni de la religion, ni de la politique, ni de la statistique, ni de la géographie, ni, d'autre part, des sciences physiques ou naturelles et de leurs progrès ².

¹ La célèbre doctrine de Ricardo sur la rente de la terre est, par exemple, théoriquement vraie, mais, comme on le verra plus loin, presque toutes les conclusions qu'on en a hâtivement tirées sont fausses, parce qu'on ne tenait pas compte de l'intervention modificatrice des progrès des sciences appliquées à l'agriculture et des incessantes modifications qui en résultent dans le classement des terres.

² Suivant un certain nombre d'écrivains, l'économie politique aurait été

Ces reproches sont superficiels ; ils ont été encouragés par la conception excessive que certains économistes, notamment Jean-Baptiste Say, se sont faite de leur science, et par les revendications de prépondérance absolue qu'ils ont émises en son nom.

L'ÉCONOMIQUE NE CONSTITUE PAS A ELLE SEULE LA SCIENCE SOCIALE.

— L'Économique ne doit pas avoir la prétention d'être toute la science, la science sociale unique, la science par excellence. Elle n'est que l'une des branches de l'ensemble des connaissances sociales ; mais elle en est la partie la plus positive, la mieux coordonnée, la plus incontestable, la seule peut-être qui ait un caractère tout à fait scientifique.

L'économie politique ne doit pas être considérée comme l'adversaire des autres connaissances qu'elle laisse de côté intentionnellement ou qu'elle ignore. Comme toute science, elle est forcée d'abstraire, de même que la chimie, de même que la physique ou la mécanique ; celles-ci aussi pourraient, par des esprits irréfléchis, être accusées de dureté, être appelées, suivant la fantaisie de Carlyle appliquée à l'Économique, des sciences lugubres, *the dismal sciences*.

Certains esprits confus voudraient que l'économie politique n'isolât pas l'étude des faits relatifs à la production et à la richesse, des autres phénomènes sociaux. Ce serait le moyen de n'y point voir clair. Il n'y a jamais eu, pour former une science, d'autre méthode que celle d'isoler les phénomènes qui constituent son champ d'observation. Sans doute, après avoir observé les causes agissant isolément, il convient de rechercher leurs effets en combinaison avec les causes d'ordre différent. De là vient que les principes économiques, comme ceux de toute autre science, ne peuvent être traduits avec une rigueur mathématique dans l'application ; il y faut parfois des corrections, des atténuations que peuvent suggérer le tact, l'habileté, l'expérience de celui qui cherche à appliquer les règles de l'économie politique dans le domaine pratique et
ou devrait être complètement renouvelée par la biologie qui, notamment, aurait fait connaître les vrais principes de classification.

concret : les mêmes corrections, les mêmes atténuations s'imposent à celui qui veut faire de la mécanique appliquée ou de la chimie industrielle.

L'ÉCONOMIQUE EST A LA FOIS UNE SCIENCE ET UN ART. — Ainsi se trouve tranchée la question, si fréquemment soulevée et si constamment débattue, de savoir si l'économie politique est une science ou un art. Elle est une science, c'est incontestable, parce qu'elle a découvert et constitué en un corps consistant les *lois universelles qui déterminent l'activité et l'efficacité des efforts humains dans la production des richesses et dans leur répartition*; elle est aussi un art, parce que l'action des lois peut être diversement influencée, entravée, atténuée ou activée par l'ensemble des circonstances ambiantes qui mettent en jeu des causes d'ordre différent.

Aussi traiterons-nous, dans cet ouvrage, l'Économique à la fois comme une science et comme un art; on la mutile quand on lui enlève l'un ou l'autre de ces caractères. Nous rechercherons les lois fixes, certaines, universelles; nous tâcherons, d'autre part, de nous rendre compte comment les conditions présentes, morales, sociales, les antécédents historiques, soit du monde civilisé, soit des nations primitives avec lesquelles il est en rapport, peuvent tempérer et atténuer l'action de ces lois, quelles précautions sont à prendre pour les traduire dans la pratique.

L'économiste anglais Senior fait remarquer que l'économie politique fut traitée au xviii^e siècle comme un art, comme une branche de l'art du gouvernement (*a branch of statesmanship*). Même les physiocrates, dit-il, ce qui nous paraît tout au moins exagéré en ce qui concerne Quesnay, la considéraient à ce point de vue. Il en fut de même, ajoute-t-il, d'Adam Smith, « car la partie scientifique de son ouvrage n'est guère qu'une introduction aux conseils pratiques ». On ne peut noter, selon Senior, qu'une seule exception, au xviii^e siècle, à cette conception de l'économie politique, à savoir Turgot. Les « Réflexions sur la Formation et la Distribution des Richesses », publiées en 1774, sont un traité purement scientifique. « Elles ne contien-

nent pas un mot de précepte et on pourrait croire qu'elles ont été écrites par un ascète qui eût considéré la richesse comme un mal. » Senior continue ainsi : « Les auteurs anglais qui ont succédé à Adam Smith ont généralement commencé par définir l'économie politique comme une science et se sont mis à la traiter comme un art. M. Ricardo est, cependant, une exception. Son grand ouvrage n'est guère moins scientifique que celui de Turgot. Son abstinence de tout précepte et même de toute preuve (*illustration*) tirée de la vie réelle, est d'autant plus remarquable que le sujet de son traité est « la distribution », la branche la plus pratique de l'économie politique, et « la taxation », la branche la plus pratique de la distribution. Les économistes modernes en France, en Allemagne, en Espagne, en Italie, en Amérique, autant que je suis au courant de leurs ouvrages, ont tous traité l'économie politique comme un art ».

Certaines personnes affirment que cette méthode a notablement retardé les progrès de l'économie politique.

Il y a une part de vérité dans ces observations ; il est curieux, en outre, de remarquer que les deux hommes qui ont le plus traité l'économie politique comme une science pure, à savoir Turgot et Ricardo, étaient précisément des hommes très engagés dans les affaires pratiques, l'un comme administrateur et homme politique, l'autre comme financier, agent de change et spéculateur ayant gagné, dans sa courte vie, la fortune énorme, pour le commencement du siècle, de 15 à 20 millions de francs.

Il nous paraît, malgré les observations de Senior et d'autres, qu'on ne peut traiter l'Économique en science exacte, purement déductive, et en dédaignant, comme l'ont fait Turgot, Ricardo, après eux Cournot, tous les faits, toutes les preuves et illustrations empruntés à la vie réelle et concrète. On risque ainsi de tomber dans des abstractions qui ne correspondent que de très loin aux faits économiques actuels et prochains, ce qui a été, d'ailleurs, le cas de Ricardo notamment. La meilleure méthode à suivre est celle dont on use pour toute science traitant de la matière vivante, pour l'histoire naturelle,

par exemple, où les plus grands esprits, non seulement Buffon, mais Darwin, ne dédaignent pas de multiplier les illustrations. Autre chose est se répandre en préceptes et en conseils, ce qui a toujours un air de pédagogue prétentieux, inexpérimenté ; autre chose, fournir des exemples, des preuves tirées de faits parfaitement constatés, soit anciens, soit contemporains. C'est là, d'ailleurs, l'un des côtés intéressants des traités d'économie politique dus à des hommes sagaces, notamment du grand ouvrage d'Adam Smith. On ne peut dissenter des lois qui règlent les actions et les relations des hommes dans la production et la répartition des richesses, comme si l'on parlait, à titre de curiosité pure, des habitants de Saturne ou de Neptune, et que l'on ne dût jamais être lu par aucun d'eux.

DES PRÉTENTIONS DE SUBORDONNER L'ÉCONOMIE A LA SOCIOLOGIE.

— Une prétention d'une autre nature s'est élevée, surtout en Angleterre, à savoir que l'économie politique doit être la docile servante d'une prétendue science plus complexe et plus générale, que l'on nomme la Sociologie¹. Cela revient, par un détour, à l'idée qui prévalait au moyen âge, d'asservir à la théologie, c'est-à-dire à une conception plus ou moins arbitraire, toutes les sciences positives. Qu'Auguste Comte ait rendu des services en montrant toute la complexité des phénomènes sociaux, leur enchevêtrement, et pour nous servir d'un mot qui a pris quelque extension, leur « interdépendance » ; qu'ainsi il ait mis judicieusement en garde contre l'excès de dogmatisme de certains économistes qui prétendent traduire, sans aucune étude des phénomènes environnants ou contingents et sans atténuation quelconque, toutes les formules scientifiques en règles pratiques absolues, nous l'admettons.

Ce qui, au contraire, ne peut être considéré comme acquis et ce qui, sans doute, ne le sera jamais, c'est l'existence d'une science sociale unifiée, régissant tous les phénomènes sociaux,

¹ Voir le discours de M. Ingram, dans son adresse à la Section d'économie politique, au Congrès de l'*Association Britannique pour l'avancement des Sciences*, à Dublin, en 1878, et l'article du même écrivain au mot *Political Economy*, dans l'*Encyclopédie Britannique*.

aussi bien ceux de la politique, du droit, de la religion, de la morale, que ceux de l'économique. Cette science sociale générale, décorée du nom de Sociologie, n'a certainement jusqu'ici rien de réel; et aucun indice ne prouve qu'elle soit en train de se former. Ce mot de Sociologie est simplement une rubrique prétentieuse et sonore sous laquelle on agglomère, suivant la fantaisie, des observations disparates ou des systèmes conjecturaux. De coordination vraiment scientifique, on n'en trouve aucune dans ces essais d'indéfinie généralisation.

L'ÉCONOMIQUE RÉPOND BEAUCOUP PLUS QUE LA SOCIOLOGIE AUX CONDITIONS ESSENTIELLES DE TOUTE SCIENCE. — L'Économique, bien plus que la Sociologie, répond aux deux conditions essentielles d'une science, d'après Auguste Comte lui-même, à savoir l'accord ou la continuité et la faculté de prévoir. En dépit de dissentiments, soit apparents soit réels, sur les points de détail ou d'application, la généralité des économistes, aussi bien ceux de ce temps que ceux d'il y a quatre-vingts ou cent ans, reconnaissent les mêmes principes généraux, à savoir : la nécessité du capital, l'excellence, au point de vue de la production, de la division du travail, l'utilité sociale de l'épargne et sa supériorité sur la prodigalité, la fécondité de ressources, au moins normalement, de l'initiative privée, se manifestant soit par l'action isolée, soit par l'action librement combinée des hommes, l'influence sur les prix, d'une demande ou d'une offre soit abondante, soit restreinte, etc.

Personne, parmi les gens sensés, impartiaux et jouissant de quelque autorité, ne conteste en principe ces vérités. Certains font des réserves au sujet de l'application de ces lois dans quelques milieux, ou de leurs effets moraux, ce qui n'est pas contester leurs effets économiques. D'autres, soit par le désir de se mettre en lumière, soit par un penchant naturel de leur esprit, subtilisent, multiplient les distinctions; mais, au moins par la constatation des lois fondamentales, il y a accord, continuité et développement dans les doctrines économiques. C'est surtout sur les conséquences concrètes que l'on tire de

certaines de ces lois, que s'élèvent les divergences. L'ambition, les passions, le caractère et le sentiment sont pour beaucoup dans ces nuances ou dans ces oppositions. Elles n'empêchent pas qu'aucun économiste n'ait soutenu qu'il soit fâcheux de créer du capital, que l'épargne soit en elle-même nuisible, que les prix haussent quand la demande des marchandises diminue ou quand l'offre s'accroît, que la monnaie puisse être arbitraire, et qu'il soit loisible de l'accroître indéfiniment, sans qu'elle perde de sa valeur, etc.

L'ÉCONOMIQUE, COMME TOUTE SCIENCE, EST SUSCEPTIBLE DE DÉVELOPPEMENT ET DE PROGRÈS. — L'Économique offre donc bien le premier caractère que doit avoir une science, celui de l'accord, de la continuité et du développement. On nie quelquefois qu'elle progresse; cependant, il serait aisé de multiplier les exemples de vérités économiques parfaitement établies aujourd'hui, et qui l'étaient moins autrefois. On ne nie plus la productivité du capital et des machines, ni la puissance de la division du travail. Mais prenons des exemples moins généraux. Chacun sait aujourd'hui que la division du travail ne peut se développer qu'en proportion de l'étendue du marché. On admet aussi qu'il y a des travaux productifs et des travaux improductifs, quoiqu'on ne s'entende pas toujours complètement pour le classement dans ces deux catégories; mais, quand on se trouve en présence de certaines espèces bien déterminées, aucun esprit judicieux et instruit n'hésitera: on déclarera improductif tout travail qui n'ajoutera pas une nouvelle valeur aux valeurs existantes, par exemple le travail qui consisterait à détruire un mur en bon état pour le reconstruire identiquement de même; et ainsi s'évanouiront les anciens préjugés de M. de Saint-Chamans, qu'un incendie puisse être productif de richesse ou que la destruction volontaire de la vaisselle dans une partie de campagne soit de nature à « faire aller le commerce ». Or, si triviales que paraissent les vérités que nous venons d'énoncer, elles sont en quelque sorte nouvelles et elles ont une importance pratique considérable, car le préjugé des foules les

conteste encore et la légèreté de certains gouvernements les viole dans la pratique.

De même, l'on tombe d'accord que la contrée qui possède le plus de métaux précieux n'est pas nécessairement la plus riche; que l'excédent des importations sur les exportations de marchandises ne fournit pas la preuve décisive qu'une contrée s'appauvrit¹; que le travail libre, en général du moins, l'emporte en productivité sur le travail contraint ou esclave; que les plus bas salaires ne sont pas ceux qui assurent la production à meilleur compte; que, en dépit de l'assertion d'un écrivain de la fin du XVIII^e siècle, Melon, la formation d'une dette publique intérieure n'est pas une chose indifférente, sous le prétexte que ce serait dans la nation la main gauche qui devrait à la main droite. On multiplierait à l'infini les exemples de ces vérités dont la constatation ou tout au moins la divulgation et la propagation sont en quelque sorte nouvelles. D'une façon plus générale, on peut dire que personne n'émettrait la thèse aujourd'hui que « le mal de l'un est en général le profit de l'autre », ce qui ne s'applique qu'à des cas exceptionnels et à des transactions abusives².

A un point de vue plus doctrinal, les dissertations récentes de l'École autrichienne sur la valeur marginale (*Grenzwert*) et sur l'utilité décroissante de chaque surcroît de satisfactions d'un même ordre eu égard à la satiabilité des besoins; de même ce que l'on a appelé la loi de substitution soit des denrées, soit des services, suivant les prix et les résultats, prouvent la possibilité des progrès en Économie; sans doute, il s'agit là plutôt de précisions que d'innovations, mais c'est ainsi qu'une véritable science se développe: elle se précise,

¹ Nous n'allons pas jusqu'à dire que l'excédent continu d'importation soit une preuve de la richesse d'un pays; c'est, en effet, un cas fréquent, notamment celui de l'Angleterre; mais ce n'est pas une règle.

² Cette énumération témoigne de l'absurdité du mot de Carlyle, cité plus haut, qui qualifie l'économie politique de science lugubre, « dismal science ». Appeler ainsi une science qui, en définitive, constate l'excellence de la liberté humaine, est une des plus frappantes bizarreries d'un esprit fantasque.

les différents cas se dégagent mieux les uns des autres, les divers phénomènes apparaissent avec plus de netteté¹.

Voilà, certes, des preuves du développement de la science économique, conformément à la loi de continuité.

Quant au don de prévision, nous en avons donné des exemples nombreux dans un chapitre précédent².

PRÉTENTION QUE LA BASE DE L'ÉCONOMIQUE EST TROP ÉTROITE. RÉFUTATION DE L'ACCUSATION QUE L'ÉGOÏSME SERAIT LE FONDAMENT DE L'ÉCONOMIE POLITIQUE. — Le reproche que la base de « l'Économique » serait trop étroite n'est pas plus exact que les précédents. Cette science repose sur cette constatation qu'il y a des lois naturelles déterminant l'activité et l'efficacité des efforts humains dans la production des biens que la Nature ne fournit pas gratuitement à l'homme. Ces lois naturelles elles-mêmes se rattachent à un principe général, à savoir que *l'homme cherche à obtenir la plus grande somme de résultats utiles ou avantageux pour lui avec le moindre effort*; c'est ce l'on a appelé le *principe de la moindre action* ou le *principe de l'économie des forces*. Il suppose qu'en général l'homme recherche son intérêt propre, et qu'il est guidé soit par une méthode réfléchie, soit tout au moins par une expérience accumulée, traditionnelle et inconsciente, ou par un instinct prévoyant, à poursuivre cet intérêt propre en conciliant, dans la mesure du possible, l'obtention de satisfactions positives et la réduction des efforts.

Certains critiques n'admettent pas que l'intérêt propre, ce qu'ils appellent l'intérêt personnel, ce qu'il serait plus juste peut-être d'appeler l'intérêt privé, puisse être le mobile habituel des actions humaines dans l'ordre de la production des biens, car il ne s'agit ici que de ce genre d'activité. Ils flétrissent du nom d'égoïsme cette tendance et la condamnent au nom de la morale.

Il y a dans ces critiques un malentendu. On ne doit pas en premier lieu confondre l'intérêt propre ou l'intérêt privé avec l'égoïsme. Quelques économistes eux-mêmes ont donné dans

¹ Voir plus loin les chapitres consacrés à la *valeur* et au *prix*.

² Voir plus haut, pages 26 à 28.

ce défaut¹. La différence est grande entre les deux termes et les idées ou les sentiments qu'ils expriment. L'intérêt propre ou l'intérêt privé est un sentiment très légitime qui porte l'homme à se préoccuper de lui-même, de ses besoins, de ses satisfactions; il est la forme naturelle de l'instinct de conservation. Il n'est pas nécessairement exclusif, et ne comporte ni le mépris d'autrui, ni l'indifférence envers autrui. L'égoïsme est l'exagération, l'exaltation, en quelque sorte la forme morbide du sentiment de l'intérêt personnel; l'égoïsme est exclusif, remplit toute l'âme et n'y laisse aucune place pour la sympathie envers le prochain, l'amour du prochain, ce que l'on appelle, depuis Auguste Comte, les sentiments altruistes ou l'altruisme². Il n'en est nullement ainsi de l'intérêt propre ou de l'intérêt privé : un homme peut être parfaitement sensible, comme tous le sont, sans en excepter même les natures exceptionnelles, telles que celle des saints³, à l'intérêt propre ou à l'intérêt privé, se laisser diriger ou inspirer par lui dans le train journalier de son existence, notamment dans les actes de la production qui n'absorbent pas toute son âme ou toute sa vie, et néanmoins s'occuper du bien d'autrui, se livrer à des œuvres de philanthropie, de charité, ou suivant l'expression qui a cours en France à l'heure présente, de pitié.

PREUVES QUE L'INTÉRÊT PRIVÉ ET L'ÉGOÏSME SONT LOIN D'ÊTRE SYNONYMES. — L'intérêt privé, quand on le considère dans ses diverses manifestations et surtout dans ses résultats, apparaît

¹ M. Maurice Block, dans son intéressant ouvrage : *Les Progrès de la Science économique depuis Adam Smith*, emploie parfois le mot d'égoïsme comme synonyme d'intérêt personnel. La synonymie n'existe pas, et l'économie politique ne prend nullement l'égoïsme comme point de départ.

² L'altruisme, d'après Littré, qui est, comme on le sait, le principal disciple français de Comte, désigne « l'ensemble des penchants bienveillants » et est opposé à l'égoïsme.

³ Il ne faut pas oublier que même les saints ne sont pas insensibles à l'espérance d'une récompense dans la vie future, tout au moins à la satisfaction de leur conscience, tellement il est impossible de détacher complètement l'homme de lui-même et de le confondre avec tout l'ensemble de l'humanité. Les livres religieux les plus ascétiques ou les plus mystiques en conviennent.

souvent comme beaucoup plus large que la simple considération de soi et de ses avantages personnels. Il dépouille le caractère égoïste qu'on lui attribue ; il est par exemple fréquemment l'intérêt de la famille. La généralité des hommes peinera, épargnera, non seulement pour se procurer des jouissances propres, mais pour procurer à sa femme ou à ses enfants quelques satisfactions supplémentaires au delà du nécessaire strict ou pour mettre, en cas d'accident l'enlevant prématurément, l'existence de ces proches à l'abri non pas uniquement de la misère, mais de toute gêne et de toute privation. Ainsi, dans nos sociétés civilisées à familles stables, l'intérêt privé, ce n'est pas l'égoïsme féroce de l'individu, c'est presque toujours l'esprit de famille, le dévouement à un petit groupe, varié comme sexe et comme âges, si bien que l'on peut presque affirmer que, la famille stable venant à disparaître, non pas certes les lois économiques, mais l'intensité de leur action sur l'esprit de l'homme en serait singulièrement altérée et diminuée.

L'Économique est donc très loin de ne tenir compte que de sentiments vulgaires et bas ; l'instinct de la conservation n'est, d'ailleurs, pas un sentiment bas, car si la vie est un bien précieux, elle n'est pas moins respectable et estimable pour chacun que pour autrui ; les efforts faits pour l'entretenir et même pour l'embellir n'ont rien de méprisable. Quand on parle de l'intérêt privé, on ne traite que de l'intérêt privé légitime qui ne viole aucun droit, ne procède ni par la contrainte sur autrui ni par la ruse ; autrement il ne pourrait s'agir que de la perversion de l'intérêt privé.

Cet intérêt s'accommode avec tous les sentiments élevés et sympathiques, avec les sentiments désintéressés même ; il a sa sphère propre, qui est celle de la production des biens ; ceux-ci ont la leur qui est celle de l'emploi des biens. Il est nécessaire de nettement distinguer ces deux sphères qui sont l'une à l'autre comme deux cercles concentriques.

Un critique américain, une femme, M^{me} Marietta Kies, écrivait dernièrement ces lignes : « Considérant le mouvement qui s'effectue dans la pensée économique (*in economic thought*)

du temps présent et la reconnaissance par les principaux écrivains que les mobiles altruistes peuvent à la longue être aussi vraiment économiques que ceux de l'intérêt propre, et que beaucoup des phases des relations industrielles montrent des essais d'application consciente dans la pratique des principes altruistiques, à la vue de ces faits n'est-il pas temps d'admettre que cette nouvelle idée est devenue assez bien établie pour qu'on la puisse qualifier d'*orthodoxe*?¹ ».

Cette observation mérite quelques commentaires : le mot d'*orthodoxe*, comme nous l'avons dit, ne peut s'appliquer en économie politique et n'y a aucun sens, puisque l'Économie est une science reposant sur des vérités démontrées et non une foi qui comporte des dogmes. Outre cette inadvertance, il se glisse dans le morceau ci-dessus une méconnaissance des idées des principaux économistes anciens. Il ne faudrait pas oublier qu'Adam Smith est l'auteur d'une *Théorie des sentiments moraux* où il développe l'idée que la sympathie est un des mobiles les plus généraux des actions humaines. Bien avant donc qu'Auguste Comte eût inventé le terme d'altruisme, les fondateurs de la science économique faisaient leur part, qui n'est pas étroite, aux penchants bienfaisants, qu'ils appelaient du mot simple, populaire et moins rébarbatif, de sympathie. Mais c'est ici qu'éclate la confusion : l'intérêt privé est le mobile principal, général, sous des formes d'ailleurs très variées, dans les phénomènes de la production, de la circulation et même de la répartition des biens, et c'est ensuite dans l'usage que l'on fait de ces biens qu'apparaissent les sentiments de sympathie ou l'altruisme ; cela ne veut pas dire que, même dans la production des biens, la sympathie ne puisse jouer un rôle. Il est clair, par exemple, qu'un patron qui, en dehors même des questions de rémunération stricte, sera poli, courtois, obligeant envers ses employés et ses ouvriers, aura des chances de recruter un meilleur personnel et d'en tirer plus de

¹ *Annals of the American Academy of Political and Social Science*, septembre 1891, page 137.

parti. De même, un marchand qui se montrera gracieux, empressé, avenant, toutes autres choses restant égales, aura des chances de voir sa clientèle s'élargir. Cela n'empêche pas que l'intérêt privé ne soit le mobile dominant, sinon absolument exclusif, dans la production et la répartition économique des biens.

Une fois les biens produits et même répartis, la sympathie, l'altruisme, le désintéressement reprennent leurs droits, leur part et leur rôle dans l'usage des biens produits. Ceux qui, comme nous, sont contraires à l'intervention de l'État en toutes choses et qui ont foi en la fécondité de l'initiative privée, des associations libres, assignent une destinée considérable à l'altruisme, à la sympathie et au désintéressement dans l'emploi des richesses. Nous croyons que beaucoup des œuvres dont on veut charger l'État, en lui enjoignant d'user de la contrainte, qui est presque son seul procédé d'action, se pourraient accomplir tout aussi bien, et même avec beaucoup plus de diversité et d'efficacité, par les concours spontanés des particuliers agissant soit isolément, soit en combinaison. Nous avons décrit ailleurs minutieusement¹ ce dévouement ou même ce genre nouveau de *sport*, élégant et philanthropique, qui fait éclore soit des universités, soit des hôpitaux, soit des maisons de refuge, des « Bouchées de pain », des « Asiles de nuit », des institutions humanitaires de toute nature. Cet épanouissement des œuvres désintéressées, non seulement est compatible avec les lois économiques qui se rattachent à l'intérêt privé, mais il semble en train de prendre un développement inattendu.

L'ALTRUISME SE MONTRE SURTOUT DANS L'USAGE DES RICHESSES, ET L'INTÉRÊT PRIVÉ DANS LEUR PRODUCTION. EXEMPLES NOMBREUX TIRÉS DES DONATIONS POUR DES ŒUVRES D'INTÉRÊT GÉNÉRAL. — Il est curieux de constater que quelques-uns des hommes, peut-

¹ Voir notre ouvrage *L'État moderne et ses Fonctions*, où nous avons décrit minutieusement la nature de l'État, et où nous avons mis en lumière la « variété des mobiles auxquels cède l'individu civilisé, et ce genre raffiné de sport qui se répand en créations d'utilité générale ». Guillaumin, éditeur, 2^e édition, 1890, livre 1^{er}, chapitre IV.

être devrait-on dire presque tous, qui ont fait de grandes fondations d'intérêt général, se sont montrés, dans la production et dans la répartition des richesses, très attentifs à leur intérêt propre, très regardants, très âpres même parfois. Tel était le cas de Montyon, le célèbre fondateur des prix de Vertu. Pour acquérir, dans un temps où les fortunes étaient modiques, les 7 à 8 millions qu'il consacra à des fondations littéraires, scientifiques ou philanthropiques, il lui fallut être toute sa vie « très près de ses intérêts », suivant l'expression vulgaire. Avec ses fermiers, ses débiteurs, il se montrait tout à fait strict. La généralité des hommes qui ont un but sérieux et élevé agissent ainsi : ils ne veulent rien laisser perdre en gaspillage ; ils redoutent l'abandon de leurs droits et l'émiettement de leur avoir. Ils ont raison. Ils obéissent dans leur vie économique aux mobiles économiques, ce qui est le seul moyen d'avoir une règle et une méthode ; c'est ensuite dans l'emploi de leurs biens péniblement recueillis et accumulés qu'ils déploient leurs sentiments altruistes ou sympathiques.

Cette distinction des deux sphères est indispensable. Elle seule explique les grandes œuvres privées, qui seraient impossibles si, dans le train journalier de l'existence, on atténuait les mobiles économiques par un alliage excessif de mobiles d'un autre ordre.

Ces fondations, elles émanent d'hommes qui n'ont pu conquérir leurs richesses que par la pratique des lois économiques. Sans parler de tous les millionnaires américains et de nombre de leurs émules anglais et français qui, après avoir appliqué dans l'industrie, le commerce ou la banque, avec sagacité et bonheur, les lois de l'Économie, ont consacré ensuite une notable partie de leur avoir à des fondations d'intérêt général, il est certain petits pays où revit, après une interruption d'une vingtaine de siècles, une antique tradition imposant aux riches, sinon comme une obligation morale, du moins comme une noble tâche, de faire participer leur patrie ou leur municipale à leurs richesses. La Grèce moderne donne de frappants exemples de cet intelligent altruisme. On connaissait

déjà beaucoup de cas de magnifiques donations faites par les opulents commerçants hellènes à leur patrie, quand dernièrement des faits nouveaux de ce genre se sont produits dans des circonstances caractéristiques : « Plusieurs de ces hommes ont vécu une vie de privations pour accroître le legs qu'ils compaient faire à leur patrie, écrit un correspondant d'Athènes à un grand journal parisien¹. J'en sais un qui est, en l'espèce, le type le plus original qu'il soit possible d'imaginer. Il s'appelle Pougas et est originaire de la Macédoine. J'ignore comment ce brave homme a fait sa fortune. Je sais seulement qu'il n'a rien changé à son genre de vie qui est fort simple. Il dépense, m'a-t-on affirmé, 200 ou 300 drachmes par mois (200 ou 300 fr. moins la perte au change qui varie de 30 à 50 p. 100) et fait bâtir de magnifiques palais qu'il a, de son vivant, légués à la Grèce. Il en a déjà bâti trois, et il ne compte pas s'arrêter là. Le plus curieux, c'est que de ces palais il fait des hôtels qu'il loue assez cher et dont il va céder les revenus au gouvernement hellénique ». Le même correspondant cite un autre exemple sous ce titre : *Un don de cinq millions de francs* : « Celui qui vient de léguer à la Grèce 5 millions de francs n'était ni un prince, ni un roi, ni un empereur. Il ne figurait même pas parmi les gros bonnets de la finance. Parti de bas, il portait un nom obscur, qui est aujourd'hui dans la bouche de tous les Hellènes. Il s'appelait Pantagis Bassanis et était originaire de Volo, en Thessalie. Il est même probable que la plupart de ses compatriotes ignoraient la grande fortune qu'il avait acquise par son constant travail. Ce n'est qu'hier qu'un télégramme du consul de Grèce à Alexandrie annonçait au gouvernement que M. Pantagis Bassanis, décédé récemment en Égypte, avait fait deux parts inégales de son immense fortune. Il léguait l'une, la moins considérable, à ses parents, l'autre, que l'on peut évaluer à 5 millions, à l'Association de la flotte nationale ».

Il est clair que ces Hellènes, si généreux dans la disposition

¹ Voir le *Temps*, du 30 janvier 1892.

de leur avoir, étaient de rudes et sagaces commerçants et travailleurs qui, dans le train ordinaire de la vie, pour la conduite de leurs entreprises, se conformaient, comme Montyon, aux lois économiques. De même, dans le nord de l'Europe : tel brasseur de Copenhague, ayant acquis une colossale fortune, fonda un musée qu'il remplit de chefs-d'œuvre, mais c'est en conduisant son commerce suivant tous les préceptes de l'intérêt privé qu'il s'est procuré les moyens de faire ces largesses. Comme pendant du don pour la flotte grecque dont nous venons de parler, on peut citer les souscriptions recueillies à Copenhague, en 1891 et 1892, qui se sont élevées à plusieurs millions de francs, et qui avaient pour but, en présence de la résistance du Parlement aux propositions gouvernementales, de faire tous les frais des fortifications de Copenhague. Il est probable que la généralité des souscripteurs se conformaient, dans la direction de leur vie professionnelle, aux principes de l'intérêt bien entendu.

Nous pourrions multiplier les exemples de ces libéralités de la part d'hommes qui ont acquis des fortunes en pratiquant exactement les principes économiques. Voici une autre démonstration de ce genre : dans une analyse publiée par le *Temps* (n° du 17 mars 1892), d'un livre sur la Bulgarie (*Das Fürstenthum Bulgarien*, par Constantin Jirecek), nous lisons :

« Les Bulgares sont très économes et n'aiment guère délier les cordons de leur bourse ; cependant, ils savent, à l'occasion, faire de grands sacrifices : un médecin, Pierre Bérone, mort en 1871, a légué 400,000 francs pour les écoles ; un négociant, Pierre Kérémechtschif, 300,000 francs pour les bourses en faveur d'étudiants bulgares des universités étrangères ; le métropolitain Panarète Raschof a laissé toute sa fortune au gymnase (lycée) et à l'école de théologie de Tirnova. »

On ne s'aventure pas en disant que ces généreux donateurs avaient dû se montrer aussi stricts que Montyon pour l'acquisition et la gestion de leur fortune. On n'a jamais pu rassembler les moyens de faire de grandes choses, autrement qu'en

produisant, en trafiquant ou en économisant d'après les principes de la science économique.

En ce qui concerne la générosité des millionnaires américains, la justesse de l'observation qui précède est tout particulièrement démontrée. L'un des hommes qui se sont le plus signalés depuis vingt ans par leurs dons princiers au public est M. Andrew Carnegie, le célèbre maître de forges d'Homestead. Parti enfant d'Écosse et ayant été d'abord simple messager de télégraphe, il a réalisé une fortune qu'on estime entre 150 et 200 millions de francs. De temps en temps, il offre à son pays un million de dollars (cinq millions de francs) pour une Bibliothèque Carnegie, un million de dollars pour un Jardin ou un Parc Carnegie, un million de dollars pour une Salle de concerts Carnegie. Mais ce philanthrope, pour arriver à la fortune et s'y maintenir, a pratiqué et pratique toutes les règles de l'organisation économique la plus stricte. On sait la terrible grève qui a éclaté à Homestead, en juillet 1892, parce que cet industriel philanthrope voulait, à la suite de la baisse de prix des produits, et de divers perfectionnements dans la fabrication, remanier l'échelle mobile des salaires dans ses immenses établissements.

Il y a différentes manières d'employer une fortune, mais il n'y a pas des façons contradictoires et antiéconomiques d'en constituer une et de la conserver.

LE PRINCIPE DE L'INTÉRÊT PRIVÉ ET CELUI DE L'ALTRUISME NE SONT PAS INCONCILIABLES ; ILS ONT DES SPHÈRES D'APPLICATION DIFFÉRENTES. — Ainsi, le principe de l'intérêt privé et celui de l'altruisme ne s'excluent pas ; ils existent souvent dans la même âme et même à un très haut degré, mais ils ont deux sphères différentes d'application. L'un dirige l'homme dans son activité économique, l'autre le conseille et le détermine dans l'emploi de son revenu et de son avoir. Bien loin que ces deux principes soient contradictoires, on peut affirmer, comme une règle générale, sinon universelle, que plus un homme a en vue de grandes fondations et de belles œuvres, plus il se montre et doit se montrer, dans son activité industrielle et

professionnelle, fidèle aux règles économiques strictes, parce qu'elles sont les seules qui peuvent assurer le succès des entreprises et fournir le fonds d'où l'on veut faire des largesses¹. En dehors des règles économiques, il n'y a que courage, émiettement et mécompte; en les observant, au contraire, avec intelligence, on crée, sans nuire à personne, ce fonds que l'on appelle un capital et qui est la source de tout progrès social, direct ou indirect.

Nous avons montré ailleurs comment Adam Smith, si judicieux et si perspicace d'ordinaire, avait sur un point inexactement pressenti l'avenir quand, parlant des fonctions de l'État, il écrivait : « La troisième fonction de l'État consiste à ériger et à entretenir certains établissements utiles au public, qu'il n'est jamais dans l'intérêt d'un individu, ni d'un petit nombre, de créer et d'entretenir pour leur compte, par la raison que les dépenses qu'occasionnent ces établissements surpasseraient les avantages que pourraient en retirer les particuliers qui en feraient les frais ». — « Cette proposition d'Adam Smith, disions-nous, est exagérée : la conception qu'il se fait des motifs auquel obéit l'individu est incomplète. Les économistes se la sont appropriée en général, et leur bon renom en a souffert. Ils ont mutilé l'homme. Il est faux que la personne humaine soit uniquement conduite par l'intérêt personnel, ou du moins par la forme la plus grossière de cet intérêt, l'intérêt pécuniaire². » Nous n'avons pas à renier ces

¹ Nous sommes loin de dire qu'il soit désirable que la plupart des hommes fassent l'État ou le Municipie héritier de la totalité ou d'une très grande partie de leur avoir. Comme, suivant nous, ces collectivités ont, en général, des talents d'administration et de contrôle inférieurs à ceux des particuliers d'une capacité moyenne, il serait à craindre qu'une accumulation excessive de dons à ces corps collectifs, aux dépens des héritages privés, ne conduisit à un amoindrissement des capitaux ou des services que les capitaux rendent. Un régime qui peut avoir quelques avantages à l'état d'exception présenterait de grands inconvénients s'il était général. Les exemples cités dans le texte ont surtout pour but de montrer comment le principe de l'intérêt privé, appliqué même avec une certaine rigueur, n'exclut nullement l'altruisme et la générosité finale.

² Ces lignes sont extraites de notre ouvrage *L'État moderne et ses Fonctions*, pages 34 et 36 (2^e édition, 1890).

lignes ; sans nous arrêter à la remarque que l'intérêt personnel est tellement subtil qu'il revêt souvent les formes les plus raffinées et les plus séduisantes, sans refuser à l'altruisme tout ce qu'il revendique et que lui enlèverait en grande partie l'analyse desséchante de La Rochefoucauld, il est certain que c'est bien à l'intérêt personnel, dans tous les sens légitimes de ce mot, que se rattachent les lois qui déterminent l'activité et l'efficacité des efforts humains dans la production ; c'est après la production, après la répartition même, que l'altruisme peut survenir pour jouer un rôle dans l'usage des revenus et des richesses.

L'ÉCONOMIE POLITIQUE FAIT BON MÉNAGE AVEC LA MORALE. — Ainsi l'Économique n'a à redouter aucun reproche d'une morale impartiale. Quoique ayant sa sphère propre, elle fait avec la morale bon ménage. Elle enseigne qu'il faut bien traiter les hommes, ouvriers, employés, collaborateurs de toutes sortes, pour obtenir d'eux un concours dévoué et efficace. Un bon père de famille, épris de sa femme et de ses enfants, est un bien meilleur sujet économique (*economical man*) qu'un célibataire égoïste ; sa pensée, au lieu de se renfermer dans le cercle étroit de sa vie, embrassant toute la série des générations futures, il travaillera sans doute avec plus de courage, s'ingéniera davantage, apportera plus de jugement dans ses consommations et épargnera certainement plus. Les qualités économiques sont presque toutes des vertus : les traités de philosophie et les catéchismes les prêchent, notamment l'amour du travail, la possession de soi, la patience, la persévérance, l'esprit de justice, la sobriété et le goût de l'épargne.

Il est donc très inexact que l'Économique regarde la morale comme indifférente.

Une société qui serait animée de sentiments d'une haute moralité, jouirait d'avantages économiques de premier ordre : elle produirait plus et mieux, avec une régularité plus soutenue ; elle se laisserait moins entraîner aux mouvements d'une spéculation désordonnée ; elle apporterait dans la répartition des richesses et la fixation des droits de chacun, un précieux

sentiment de modération et d'équité; elle éviterait dans les échanges toutes ces fraudes et ces ruses qui sont des causes perturbatrices et qui, pour les prévenir et les réprimer, exigent tout un appareil coûteux; elle compterait moins de prodiges et plus d'hommes économès; elle développerait, en même temps que la loyauté dans les relations d'intérêt, l'habitude de l'association.

Le premier livre que j'ai écrit traitait « de l'influence de l'état moral et intellectuel des populations ouvrières sur le taux des salaires¹ », et l'on pourrait appliquer la même observation aux bénéfices de la classe des commerçants et des industriels; en mettant de côté quelques exceptions isolées, il est clair qu'ils seraient accrus en général et régularisés, sans préjudice pour personne, par le développement, dans cette classe, de l'intelligence et de la moralité.

RAPPORTS DE L'ÉCONOMIQUE AVEC LES DIFFÉRENTES SCIENCES. — De même, avec toutes les autres sciences ou tous les autres arts qui ont l'homme ou la Nature pour objet, l'Économique n'est nullement en lutte et elle tire d'elles de précieux concours, ainsi qu'elle leur en apporte.

Avec la philosophie, qui cherche à dégager des faits particuliers les idées générales et qui, par des systèmes divers, arrive à la même conclusion, l'existence de lois naturelles et l'harmonie générale du monde; avec la psychologie qui cherche à saisir les moindres mouvements de l'âme humaine et à mesurer son impressionnabilité aux phénomènes extérieurs²;

¹ Guillaumin, 1868.

² Dans ces derniers temps, notamment au sujet de la théorie de la valeur, fondée sur la décroissance de l'intensité de chaque besoin au delà d'un certain degré de satisfaction (*progressive Abnahme der Bedürfnisintensität*), on a voulu resserrer le lien qui, d'ailleurs, est réel, entre l'économie politique et la psychologie; certains écrivains, d'une école à laquelle l'on a fait dernièrement beaucoup de renommée, l'école autrichienne, vont jusqu'à ne voir dans l'économie politique que de la psychologie appliquée: *angewandte Psychologie*, et, dans le phénomène de la valeur, « qu'un état d'âme », pour ainsi dire, *Seelenvorgang*. Voir, à ce sujet, une intéressante dissertation d'un auteur qui appartient, en grande partie, à cette école: *Die neuesten Fortschritte der nationalökonomischen*

avec l'histoire qui s'efforce de tirer du passé des leçons pour la conduite des hommes et qui donne l'expérience des siècles pour guide aux générations éphémères ; avec la statistique, cette laborieuse ouvrière qui recueille tous les faits sociaux et les groupe pour que le savant en puisse induire des conclusions et des règles, l'économie politique n'a nulle peine à s'entendre.

Elle tire des uns et des autres une matière à observation et à réflexion. Mais elle ne s'asservit à aucune d'elles. Elle sait, par exemple, que les faits en eux-mêmes sont silencieux, qu'il faut les comprendre et en tirer la substance de vérité durable qu'ils contiennent. Sans dédaigner l'histoire, elle ne conclut pas que tous les faits historiques soient légitimes et dignes d'approbation, qu'ils étaient nécessairement déterminés par les circonstances du milieu. On peut parfaitement croire, par exemple, que la Révolution française eût pu ne faire ni les assiégés, ni la loi du « maximum » et que Philippe le Bel eût pu éviter le faux monnayage, de même qu'on peut rêver que dans une société plus éclairée les guerres de religion eussent pu être évitées. Si la liberté économique, dans son épanouissement, est un fait d'origine récente, il en est de même de la tolérance religieuse, et il est singulier que ceux qui critiquent la première exaltent, en général, la seconde.

Theorie, Vortrag von Dr Emile Sax, professeur d'économie politique à l'Université de Prague. Leipsig, imprimerie Dunkler et Humblot, 1889. Nous examinerons, ultérieurement, ces théories ; notamment en traitant de la valeur ; elles contiennent une part de vérité ; mais l'école nous paraît y apporter parfois une subtilité et un raffinement excessifs, et en tirer des conséquences qui n'en découlent pas du tout naturellement, comme lorsqu'elle prétend que « la loi de l'intensité décroissante de chaque besoin, après un certain degré de satisfaction », donne une base scientifique à l'impôt progressif. C'est la prétention, très peu justifiée, de la plupart des membres de cette école. « *Insbesondere*, dit M. Sax, *das Gesetz der progressiven Abnahme der Bedürfnisintensität erklärt uns befriedigend wirtschaftliche Vorgänge, die bisher wirtschaftlicher Aufhellung zu spotten schienen, wie, zum Beispiel, die progressive Steuer* », page 17 (note) de la dissertation citée. Beaucoup d'écrivains, en Autriche, en Hollande, aux États-Unis, ont adopté à la fois toutes ces idées de « l'école psychologique », et toutes ces conclusions que l'on en tire, parfois très inexactement.

Avec le droit, l'économie politique a des rapports spéciaux. Elle a avec lui un fond commun, une base identique ; car le droit repose, comme l'économie politique, sur la responsabilité individuelle, qui elle-même se rattache à deux principes : la liberté et la propriété. Or, responsabilité, liberté et propriété sont, je ne dis pas les grands articles de foi, car il ne s'agit pas ici de dogmes révélés, mais les grandes vérités scientifiques, qu'après beaucoup d'études et d'expériences proclame l'économie politique¹.

Le droit se modifie graduellement dans ses applications pratiques, au fur et à mesure que les sociétés se compliquent et se développent, que de nouveaux rapports et de nouveaux contrats surgissent entre les hommes ; la science économique, prudemment interprétée, peut lui indiquer les changements graduels dont les uns sont nécessaires et les autres deviennent utiles.

Les relations de l'économie politique avec les autres sciences sociales ou arts sociaux ne doivent être ni de subordination, ni de hautaine prédominance². Elle a son domaine propre, qui tient une place considérable dans la vie humaine et dans la vie des nations : c'est elle qui dispose la trame des sociétés. Mais l'Économique n'a garde de prétendre qu'elle doit régenter en tout le monde avec un absolu pouvoir. Elle constate les lois qui déterminent la production et la distribution des richesses ; elle doit être respectée dans ce domaine : parfois, mais rarement, d'autres considérations, tirées de la situation nationale ou politique, peuvent suggérer des atermoiements ou des tempéraments dans l'application.

Considérons la médecine ou l'hygiène : les médecins disent qu'en général le séjour des villes et la vie urbaine sont moins salubres que le séjour à la campagne et la vie rurale ; ils déclarent

¹ Voir, sur ce sujet, toute la troisième partie de cet ouvrage, consacré à la *liberté*, la *propriété*, la *responsabilité* et la *concurrence*.

² Nous nous contentons de signaler les relations que beaucoup d'écrivains anglais ont établies entre l'économie politique et la biologie ; il y a certainement des rapports entre l'une et l'autre science ; mais, à les trop poursuivre, on risque de tomber dans des subtilités oiseuses.

rent que le travail dans les fabriques est plus pernicieux, les moralistes disent aussi plus dangereux pour les mœurs, que le travail à la maison. Cela ne veut pas dire qu'il faille détruire, comme le rêve le romancier Tolstoï, et les grands ateliers et les villes.

Il peut se rencontrer d'autres nécessités que celles de la médecine, qui fassent que l'on doive enfreindre les lois de la médecine, mais encore faut-il savoir que l'on enfreint ces lois.

Il en est de même des lois économiques : si parfois on est réduit à les sacrifier aux considérations politiques ou internationales, encore faut-il savoir qu'on les sacrifie et qu'il en résulte un mal.

C'est ainsi qu'il convient de tracer, sans présomption ridicule et sans modestie exagérée, la part considérable que l'économie politique doit revendiquer et obtenir dans le monde des idées et dans le monde des faits.

CHAPITRE IV

LA MÉTHODE EN ÉCONOMIE POLITIQUE

Les différentes écoles en économie politique. — L'école mathématique; son inefficacité.

La loi de substitution rend impossible l'usage utile des mathématiques en économie politique.

Réfutation de la thèse contraire, qu'il n'y a, en économie politique, que des tendances et non des lois.

Allégations contradictoires que l'économie politique est une science épui-sée et qu'elle est une science dans l'enfance.

Différence entre l'économie politique et ce que l'on nomme parfois « l'éco-nomie sociale » ou « la science sociale ».

Il est inexact que l'économie politique étudie les sociétés seulement à l'état statique.

Plan de l'ouvrage.

LES DIFFÉRENTES ÉCOLES EN ÉCONOMIE POLITIQUE. — Nous ne nous rangerons à aucune des écoles diverses qui sont écloses dans ces derniers temps, sous les noms de : école historique, école éthique, école sociale, école positive, école psycho-logique, école mathématique, etc., non plus qu'à ce que l'on appelle quelquefois, d'un mot dont nous avons déjà démontré l'inexactitude¹, l'école orthodoxe, ou bien encore l'école opti-miste ou l'école déductive et logique. Toutes ces désignations ont surtout pour but de couvrir des visées prétentieuses d'une originalité plus apparente que réelle ; les écoles dont il s'agit, si elles s'en tiennent à leur formule, morcellent la vérité et la science.

L'histoire, certes, doit être souvent consultée et peut rendre de sérieux services à l'Économique. Diverses des recherches his-toriques des économistes allemands ont apporté de très utiles

¹ Voir plus haut, pages 35 et 36.

matériaux à la science, et lui ont fourni ce que l'on appelle des contributions. On ne doit, toutefois, comme nous l'avons remarqué plus haut (pages 41 et 42), ne consulter qu'avec beaucoup de circonspection les documents anciens en matière économique, parce que les faits y sont relatés d'une manière trop épisodique, trop accessoire, et entourés de trop d'obscurité. On court le risque, faute d'une sagace réserve, d'échafauder des généralisations sur une base trop étroite et trop glissante. Nous avons prouvé, à l'endroit cité plus haut, que la contemplation du monde contemporain et l'examen des divers types de civilisations avec lesquelles les peuples occidentaux sont en rapport offrent souvent, sur l'évolution des relations économiques dans l'humanité, des notions beaucoup plus certaines et plus instructives que les bribes arrachées aux vieilles chroniques, sans que nous veuillions, cependant, dédaigner celles-ci et les écarter.

De l'école économique dite éthique, nous ne dirons rien, sinon qu'elle tend à supprimer en quelque sorte la science en la subordonnant à un parti pris qui, si respectable qu'il soit dans ses intentions, risque, toutefois, de rendre moins net et moins précis l'œil de l'observateur. La morale ne doit être étrangère à rien de ce qui est humain; nous avons expliqué (voir pages 68 à 79) que son intervention ne doit pas se produire, d'une façon plus ou moins arbitraire et sentimentale, au moment des recherches scientifiques, mais bien après qu'elles sont achevées, et lorsque l'on passe dans la sphère des applications pratiques.

Nous avons parlé plus haut de l'école psychologique, des services incontestables qu'elle a rendus, mais aussi de l'excès de ses prétentions ¹.

L'ÉCOLE MATHÉMATIQUE EN ÉCONOMIE POLITIQUE. SON INEFFICACITÉ. — Nous devons apprécier une école ou plutôt une méthode qui trouve grande faveur dans un public restreint, à savoir l'école mathématique. Elle est toute française dans ses ori-

¹ Voir la note de la page 79

gines, devant le jour à un de nos mathématiciens d'une rare puissance intellectuelle, Cournot. Ce vigoureux esprit, qui publia, en 1838, les *Recherches sur les Principes mathématiques de la Théorie des Richesses*¹, passa presque inaperçu de ses concitoyens. Il ne figure pas dans les quatre-vingt-six pages de bibliographie économique, comprenant environ cinq cents noms d'économistes, que Blanqui a jointes à la 3^e édition de son *Histoire de l'Économie politique* (1845), quoiqu'on y trouve l'indication d'ouvrages plus récents. On a fait remarquer aussi que le *Dictionnaire d'Économie politique*, même dans sa dernière édition (1890-92), l'avait oublié. Il est, cependant, un véritable chef d'école ; son disciple, M. Walras, eut pour ses doctrines un écho plus immédiat. La renommée de Cournot, comme celle d'Auguste Comte, s'est faite surtout en dehors de sa patrie, notamment en Angleterre, où on le tient pour un des plus puissants cerveaux qui se soient appliqués aux études économiques. La Grande-Bretagne a produit un brillant esprit, plein de sagacité et d'originalité, qui, dans une certaine mesure, est un élève de Cournot et appliqua, mais d'une façon moins exclusive, la méthode mathématique, Jevons.

Il ne nous paraît pas que cette méthode laborieuse soit appelée soit à préciser la science, soit à la renouveler, soit à l'enrichir, soit à la répandre. Au premier abord, il peut y avoir quelque chose de séduisant dans la tentative de réduire en formules algébriques et en purs théorèmes les vérités économiques. Nous croyons ce procédé inefficace et décevant. Les relations économiques ne sont pas et ne peuvent pas être des rapports mathématiques. Il s'agit, ne l'oublions pas, des lois qui influencent l'esprit humain dans la production ou dans la distribution des richesses et qui déterminent l'efficacité des efforts de l'homme : or, l'esprit des différents hommes est, sans doute, influencé par les mobiles économiques ; mais il l'est à des degrés très inégaux. Des mobiles d'un autre ordre viennent fréquemment en antagonisme avec ces mobiles pure-

¹ Cournot a publié, dans les mêmes idées, un ouvrage postérieur : *Les Principes de la Théorie des Richesses*.

ment économiques; il en résulte que l'on ne peut d'avance mesurer exactement, surtout mathématiquement, les résultats de ceux-ci. Même quand il s'agit des simples oscillations du marché par les variations de l'offre et de la demande des marchandises, il est impossible de prévoir avec une complète précision quelle modification du prix correspondra à telle diminution de l'offre, sans que rien soit changé à la demande, ou à tel accroissement de la demande, sans que l'offre soit altérée. D'abord, toute modification de l'offre influe sur la demande et réciproquement, et cela dans des proportions si variables suivant l'état des esprits et mille circonstances accessoires, qu'il est impossible de savoir avec certitude le *quantum* de hausse ou de baisse qui en résultera.

Ce qui ajoute à la difficulté de prévisions absolument précises, et par conséquent revêtant la forme mathématique, en pareil cas, c'est que la généralité des objets qui peuvent satisfaire un besoin humain ont ce que l'on appelle des succédanés, c'est-à-dire des objets non pas semblables, mais un peu analogues, et pouvant, dans une mesure sans doute diverse, pourvoir au même besoin. Ainsi pour le froment, non seulement le seigle, mais les pommes de terre, les légumes, d'une façon indirecte même le lard, le vin, peuvent être considérés comme des substituts qui peuvent diminuer la demande du froment, quand celui-ci renchérit. Pour le café, la chicorée est un succédané universellement connu; pour le beurre, la margarine; pour l'avoine, le maïs, les fourrages divers. On a bien vu le rôle de ces succédanés depuis le phylloxera, en France: il s'en faut que le prix du vin ait subi toute l'augmentation que faisait supposer la diminution de la récolte, ou même la diminution de l'ensemble des quantités de vin, en y comprenant celles importées, qui étaient fournies au marché français: en effet, l'usage du cidre, de la bière, de toutes les boissons alcooliques, l'emploi de vins de raisins secs, même de vins où entraient, comme matières principales, le glucose ou l'orge, ont suppléé le vin ordinaire pour la généralité du public peu fortuné. C'a été un grand étonnement pour les viticulteurs

français de voir que malgré le phylloxera et l'insuffisance apparente des approvisionnements, y compris les vins importés, les prix ne montaient pas davantage.

Pour le vêtement, le lin, le coton, la laine, le jute, la ramie, etc., même la soie, peuvent souvent se substituer les uns aux autres selon les prix. De même pour le fer, l'acier, le bois; de même pour le bois, la houille, l'anthracite, le lignite, le gaz même ou le pétrole pour instrument soit de chauffage, soit d'éclairage. Il n'est guère de catégorie de besoins humains qui ne puisse être ainsi pourvue d'une façon plus ou moins parfaite, avec des matières très différentes, lesquelles se remplacent les unes les autres, suivant que les relations de prix entre elles varient.

Cet emploi des succédanés, que facilitent singulièrement l'habileté et la souplesse de l'industrie et du commerce contemporains, déjoue absolument tout calcul précis, par conséquent tout recours aux mathématiques, en ce qui concerne la prévision des prix suivant les variations de l'offre et de la demande. D'une façon plus générale, la *loi de substitution*, dont nous aurons plus d'une fois à parler dans cet ouvrage, est un obstacle absolu à l'emploi efficace des mathématiques en économie politique. On a bien établi certaines prétendues règles, qu'on a même prétentieusement et abusivement érigées en lois, sur la quotité de hausse du prix du blé dans les cas de déficit plus ou moins marqué de la récolte¹, mais ces règles sont tout à fait empiriques, sujettes à des quantités d'exceptions; on peut à peine les considérer comme des conjectures approximatives et plausibles, et il est prudent de ne les tenir que comme des indications des plus vagues.

Bien plus, non seulement pour la satisfaction d'un même besoin, il y a des succédanés, mais des besoins qui semblent n'avoir entre eux aucune relation sont incessamment en lutte pour se disputer la prépondérance dans le cœur de l'homme

¹ Telle est la « loi de Gregory King », par exemple, qui date du xviii^e siècle, sur les variations du prix du blé suivant les déficits de la récolte. Il en sera question plus loin quand nous parlerons des prix.

et accaparer chacun pour soi les facultés d'achat dont chaque homme dispose. Comme aucun homme ou, du moins, comme l'immense majorité des hommes n'a pas les moyens de satisfaire tous ses besoins, il y a un combat acharné entre eux pour la priorité, et chaque variation de prix dans les objets qui peuvent satisfaire à ces divers besoins peut arracher la prédominance à l'un de ces besoins et la conférer à un autre.

La loi de substitution existe au plus haut degré entre les besoins humains, même d'ordre et d'objet très différents.

Ainsi, il n'y a rien de commun entre un voyage et l'achat d'un tableau : cependant, il se peut parfaitement que si le tableau dépasse légèrement le prix qu'on veut y mettre, on renonce à son acquisition et l'on préfère faire un voyage, et réciproquement.

Où trouver une balance assez fine pour peser des mobiles aussi divers, aussi délicats, se substituant aussi rapidement les uns aux autres ? Comment comprendre dans cette balance et peser successivement tous les mobiles, en étant sûr de n'en pas oublier un seul ? Le recours aux mathématiques en une matière aussi subtile, dont tous les éléments sont si difficilement saisissables, est une pure chimère, une vraie duperie.

LA LOI DE SUBSTITUTION REND IMPOSSIBLE L'USAGE UTILE DES MATHÉMATIQUES EN ÉCONOMIE POLITIQUE. — Aussi, contrairement à divers écrivains contemporains, n'attachons-nous qu'une importance restreinte à tous les essais, si nombreux dans ces derniers temps, de détermination, par des procédés géométriques ou algébriques, du rapport entre les besoins et les satisfactions, ainsi qu'à toutes les conjectures si souvent faites sur les prix qui doivent résulter des diverses combinaisons de l'offre et de la demande. Ce sont pures curiosités et oisivetés de l'esprit, sans aucune conséquence réelle. *La double loi de substitution des besoins les uns aux autres, et des produits entre eux se joue des prétendues lois mathématiques générales sur les prix.*

En écrivant ces lignes, nous avons sous les yeux deux ten-

tatives d'applications de ce genre. La première consiste en un très volumineux et superbe traité allemand : *Untersuchungen über die Theorie des Preises* (Recherches sur la Théorie des Prix), par MM. Rudolph Auspitz et Richard Lieben¹. Il y a étonnamment d'ingéniosité et de science dépensées dans ce gros volume qui foisonne de figures géométriques et algébriques très compliquées. On y étudie successivement la courbe de l'utilité, celle des frais de production (*die Kurven der Nutzlichkeit, der Herstellungskosten*, etc.), leur concavité, leur convexité (*Konvexität jeder Kurve, Konkavität jeder Kurve*), les contre-courbures, etc. (*Gegenkrümmungen*) : tout cela et toutes ces combinaisons se poursuivent pendant 555 pages.

Nous rendons justice à toute la patience et toute la subtilité des auteurs, qui se réfèrent, pour l'établissement de leur théorie, à Jevons, à Walras et aussi à l'école psychologique autrichienne. Nous sommes fâché d'être obligé de dire que, à notre sens, il n'y a aucun enseignement utile à tirer de semblables grimoires. Ce volume, cependant, devons-nous ajouter, trouve de nombreux approbateurs². La seconde tentative d'application émane d'un auteur qui a été un des inspireurs de la méthode, à savoir M. Walras; nous voulons parler de sa « *Théorie géométrique de la Détermination des Prix* », qui a paru en anglais dans les *Annals of the American Academy* (n° de juillet 1892). L'auteur, enchérissant sur ses essais dans son *Traité d'Économie politique pure*, s'efforce de « présenter le tracé géométrique de la causation des prix de toutes les marchandises, en reconnaissant le fait que ces prix dépendent mutuellement les uns des autres ». La tentative est, certes, magnifique. « Un mécanisme est construit, qui expose l'ajustement complexe du marché, comme l'équilibre automatique d'un système de liquides : *An actual mechanism is constructed so as to exhibit the complex market adjustment as an automatic equilibrium of a system of liquids.* »

¹ Leipzig, Verlag von Duncker und Humblot, 1889.

² Cet ouvrage jouit d'une certaine célébrité, même en dehors de l'Allemagne.

Certes, voilà de bien grandes tentatives ; mais il faut en dire, comme de celle de Phaëton :

Magnis tamen excidit ausis.

Nous ne croyons pas qu'on puisse arriver ainsi à autre chose qu'à des jeux d'esprit purement subjectifs, n'ayant aucune contre-partie dans la réalité.

Ces auteurs oublient absolument *la loi de substitution des besoins entre eux et des produits entre eux* qui se rit de tous ces mesurages et de toute cette notation mathématique des sentiments les plus délicats, les plus nombreux, les plus fréquents et les plus changeants.

L'emploi des mathématiques en économie ou bien n'est qu'un jeu d'esprit, ou trompe l'auteur et le lecteur par l'illusion d'une précision qui ne se peut rencontrer en cette matière. Cette méthode ressemble à celle qu'a suivie un philosophe allemand d'un certain renom, Herbart, qui prétendait mesurer mathématiquement les effets des actions et des réactions des diverses idées et des divers sentiments agissant en combinaison ou en opposition les uns avec les autres ¹.

RÉFUTATION DE LA THÈSE CONTRAIRE, QU'IL N'Y A EN ÉCONOMIE QUE DES TENDANCES ET NON DES LOIS. — A l'opposé, beaucoup de personnes veulent qu'il n'y ait en économie politique que des tendances et non des lois, ce qui la transformerait en « science incertaine », selon l'expression de Fourier. Il y a dans cette conception une confusion. Les lois économiques ont en elles-mêmes des effets parfaitement certains ; mais il est impossible en général de mesurer ces effets avec des nombres ; la complication des mobiles d'ordres divers qui influent sur l'homme est telle qu'on ne peut abstraire dans la pratique uniquement les mobiles économiques et calculer leur effet exact.

¹ En se reportant plus haut, à la note de la page 79, on verra qu'une école nouvelle très intéressante, dite École psychologique, tout en ayant fait des remarques très utiles et, sinon des découvertes, du moins des constatations qui précisent des faits antérieurement connus et leur donnent du relief, tend à appliquer à l'économie politique les procédés illusoire d'Herbart.

C'est ce qu'exprime le public quand il dit de tel ou tel homme : Il ne comprend pas son intérêt. De ce qu'il n'y a pas de calcul mathématique possible en économie politique, il n'en résulte pas que l'on ne puisse prévoir; on le peut, au contraire, fréquemment, comme nous l'avons montré plus haut (voir pages 25 à 28); mais cette prévision comporte une certaine latitude quant au temps où l'effet se produira et quant à l'intensité même de cet effet.

ALLÉGATIONS CONTRADICTOIRES QUE L'ÉCONOMIE POLITIQUE EST UNE SCIENCE ÉPUISEE ET QU'ELLE EST UNE SCIENCE DANS L'ENFANCE. — Naguère encore beaucoup de personnes, notamment vers le milieu de ce siècle, étaient tentées de considérer l'économie politique comme une science faite qui n'était plus susceptible que de quelques retouches. « L'économie politique est une science épuisée », me disait, il y a dix ans, un Anglais considérable, qui avant d'occuper une situation politique importante s'était beaucoup attaché aux questions économiques et n'avait pas cessé de s'y intéresser. Aujourd'hui, c'est presque le sentiment opposé qui prévaut. « *Economics is yet so much in infancy that it has but little to teach* », l'économie politique est encore tellement dans l'enfance qu'elle a peu à enseigner; ceux qui sont déjà maîtres de la méthode scientifique peuvent apprendre ce peu rapidement, écrit un des nouveaux économistes anglais, M. Marshall¹. Des économistes allemands, notamment Schmoller, émettent la même idée.

Il nous est impossible d'admettre l'une ou l'autre de ces propositions : l'économie politique n'est ni une science épuisée, ni une science dans l'enfance. Elle est à peu près dans le même état que la plupart des sciences physiques ou des sciences naturelles; on a constaté ou découvert les lois les plus importantes, les lois primordiales, ainsi que la méthode qui sert efficacement dans ce genre d'études; mais pour les lois secondaires et plus encore pour les applications qui, de la part d'une science sociale, ont une souveraine importance,

¹ Alfred Marshall : *The Present Position of Economics* (1885), page 56.

il reste beaucoup à compléter et à trouver; on peut dire que jamais l'économie politique, pas plus qu'aucune autre branche de connaissances humaines, ne sera une science faite, une science épuisée; mais il est encore plus éloigné de la vérité de soutenir qu'elle soit dans l'enfance. Quand on voit l'abondance et l'importance des vérités qu'ont révélées les livres de Quesnay, de Turgot, de Smith et de leurs successeurs sur la nature de la richesse, sur le rôle du capital, du travail, de l'entrepreneur, sur la monnaie, sur les banques, etc., on ne peut sérieusement soutenir que l'on se trouve en présence d'une science rudimentaire, réduite aux bégaiements incertains.

DIFFÉRENCE ENTRE L'ÉCONOMIE POLITIQUE ET CE QUE L'ON NOMME PARFOIS L'ÉCONOMIE SOCIALE OU LA SCIENCE SOCIALE. — On ne doit pas confondre l'économie politique avec ce que divers auteurs ont appelé l'économie sociale. Sous ce nom, devenu très familier en France et qui a reçu sa consécration à l'Exposition de 1889, on a groupé toutes sortes de procédés ingénieux pour concilier les patrons et les ouvriers, pour répandre les bonnes habitudes dans les classes inférieures, et pour amener ou consolider ce que l'on nomme la paix sociale. Il est de toute évidence qu'il ne s'agit pas là d'une science, c'est-à-dire de principes fixes, constants, coordonnés; il s'agit d'un art, c'est-à-dire de questions d'application contingentes et variables suivant les milieux et les hommes; si utiles que puissent être ces observations — et nous n'en contestons nullement l'utilité pratique — elles ne mènent pas à la constatation de véritables lois permanentes et universelles.

Le mot de Science sociale a été employé par l'école de Le Play dans un sens plus étendu; un de ses disciples, M. Demolins, systématisant encore davantage la doctrine du maître, distingue ce qu'il appelle la science sociale de la science économique, celle-ci étudiant à l'état statique les lois de la production et de la répartition des richesses, celle-là s'occupant des « lois de l'évolution des sociétés humaines ». Cette école a recueilli de très intéressantes descriptions sur les populations

adonnées à « l'art pastoral », sur la « culture en communauté », sur la « formation communautaire », sur la « formation particulariste » dans ses embryons et dans ses développements, en d'autres termes sur l'influence des milieux, à savoir les lieux et les temps, en ce qui concerne la constitution sociale et les rapports sociaux. Il y aurait injustice à méconnaître tout le concours que ces études peuvent apporter à la science économique, dans le temps actuel notamment où tout un ensemble d'aspirations chez un grand nombre d'hommes tend à ressusciter, sous le nom de socialisme, l'organisation de certaines sociétés disparues. Nous pensons même que l'activité des deux branches des disciples de Le Play a déjà procuré tout un ensemble de matériaux précieux dont les économistes doivent tirer parti ¹. Ils sont surtout utiles pour démontrer les degrés inégaux de sensibilité qu'offrent les différents milieux humains aux lois économiques.

IL EST INEXACT QUE L'ÉCONOMIE POLITIQUE ÉTUDIE LES SOCIÉTÉS SEULEMENT A L'ÉTAT STATIQUE. — L'économie politique est distincte de toutes les recherches qui précèdent, et tout en les utilisant, en s'en éclairant, elle ne doit pas s'y enfermer et s'y perdre. Il est utile qu'elle s'en serve pour éviter le reproche qu'elle n'étudie la société qu'à l'état statique, qu'elle n'observe par conséquent qu'une phase peut-être temporaire des sociétés humaines, qu'elle ne considère que des sentiments de moderne origine qui lui apparaissent comme éternels, qu'elle prend, suivant la critique de Lassalle au sujet du capital, une catégorie historique fugitive pour toute l'histoire dans le passé, pour toute la destinée dans l'avenir.

Nous avons, dès le début de notre activité économique, tiré un grand parti des études de Le Play ²; elles nous parais-

¹ Voir les nombreux ouvrages de Le Play, la revue « La Réforme sociale », publiée par ses disciples, puis, pour une systématisation encore plus accentuée de la doctrine, les études de M. Demolins, sa brochure notamment : *Le Socialisme devant la Science sociale*, Paris, 1892, et sa revue *La Science sociale*, qui paraît depuis janvier 1884.

² Voir, notamment, notre premier ouvrage : *De l'État moral et intellectuel des Populations ouvrières et de son Influence sur le Taux des Salaires*.

saient présenter, sur les relations entre les hommes aux différents stades des sociétés, des matériaux aussi importants et plus sûrs, plus précis, plus contrôlables, que ceux qui peuvent provenir de laborieuses recherches, souvent incertaines, à travers les vieilles chroniques¹. Mais en nous aidant de tous ces secours, en profitant, en outre, de tous les renseignements que notre zèle pour la colonisation nous a procurés et nous procure chaque jour, nous sommes arrivé de plus en plus à la certitude qu'il existe des lois positives, permanentes, universelles, déterminant l'activité et l'efficacité des efforts humains dans la production, réglant aussi les procédés de répartition des biens. Les milieux humains, comme nous l'avons dit, peuvent être plus ou moins sensibles à l'action de ces lois, mais aucun n'y est absolument réfractaire. La sensibilité des milieux humains aux lois économiques est proportionnée au degré d'avancement de ces milieux, au perfectionnement intellectuel et moral des hommes qui les composent.

L'Économique est à la fois une partie de la science de l'homme et une partie de la science de la Nature.

L'Économique est une partie de la science de l'homme, c'est-à-dire des mobiles qui le déterminent dans ses actions, et une partie de la science de la Nature, à savoir de la façon générale dont elle répond aux sollicitations de plus en plus pressantes de l'homme pour l'accroissement de la production².

(Paris, 1868), et également notre *Travail des Femmes au XIX^e Siècle* (Paris, 1874).

¹ Il est bien entendu que nous ne prétendons pas contester l'utilité dont peuvent être, pour la science économique, des investigations historiques bien conduites, c'est-à-dire par un homme très sagace, très compétent, très circonspect et très impartial.

² Il est clair que la célèbre théorie de la rente de la terre, de Ricardo, et toutes les controverses qu'elle a suscitées, quant à sa réalité et quant à ses conséquences actuelles, prochaines ou éloignées, et de même toutes les contestations qu'a soulevées la théorie de Malthus, demandent, pour être complètement et sûrement élucidées, une connaissance des lois de la nature extérieure ; c'est ce dont ne se sont pas suffisamment préoccupés la généralité des économistes qui ont traité de ces deux célèbres théo-

PLAN DE L'OUVRAGE. — Dans notre exposé de la science économique, nous nous en tiendrons à la division généralement reçue : la production des biens ou des richesses, la répartition, la circulation, la consommation ; nous détacherons, soit de la production, soit de la consommation, où on le range d'ordinaire, tantôt dans la première, comme les auteurs anglais, tantôt dans la seconde, comme les Français le phénomène si capital de la population et de toutes les questions qui s'y rattachent ; nous en ferons ainsi un livre à part ; aussi, enfin, nous ajouterons une dernière partie sur le caractère et le rôle de l'État, ainsi que sur les finances publiques.

Nous n'avons pas la prétention que cette division soit philosophiquement la meilleure ; mais elle est conforme aux usages, qu'il est inutile de troubler sans un intérêt sérieux et par pure prétention à l'originalité ; elle offre, d'ailleurs, une grande clarté, ce qui, n'en déplaît à certains critiques hautains, est un bien pour tout ordre de connaissances et surtout pour celles qui ne sont pas réservées à un public tout restreint d'initiés. Il ne nous échappe pas que la circulation des richesses, ou l'échange (*exchange*) pourrait, comme l'ont fait certains auteurs, être jointe à la production, puisque, surtout dans nos sociétés contemporaines, la production n'est souvent que du mouvement, et que, en tous cas, les phénomènes de l'échange, de la monnaie et du crédit, qui sont les plus importants de ce que l'on appelle scientifiquement la circulation des richesses, influencent dans une mesure des plus considérables la production elle-même : néanmoins, ces phénomènes de la valeur, de la monnaie, du prix, de l'échange, du crédit et de ses instruments, forment un ensemble assez distinct et assez coordonné pour qu'on en constitue une des principales branches de la science. Nous en dirons autant de la consommation des biens ou des richesses, que beaucoup d'économistes, Stuart Mill entre autres, n'ont pas traitée à part et sur laquelle ils ne se

ries de Malthus et de Ricardo. Ainsi, « l'Économique » n'est pas seulement une partie de la science de l'homme, c'est aussi une partie de la science de la Nature.

sont expliqués que par voie épisodique, en traitant des phénomènes de la production et de la distribution. La consommation des richesses et tous les phénomènes qui s'y rattachent ont une si grande importance qu'il est indispensable d'en constituer une branche spéciale de la science, afin de lui donner tout le développement et de lui prêter toute l'attention qu'ils comportent ¹.

Il ne nous échappe, certes, pas que ces diverses subdivisions de la science ne peuvent pas complètement s'isoler, qu'elles ne sont pas intelligibles l'une sans l'autre et que chacune sera obligée de chevaucher un peu sur ses voisines. Mais, de même qu'une science est une abstraction qui, dans l'intérêt de l'intelligence de la nature des choses, fait violence à l'ordre concret de la nature en n'examinant que l'action d'une série particulière de causes et non l'action de toutes les causes possibles d'origine diverse en combinaison, de même

¹ Certains économistes récents traitent de la consommation des richesses avant de parler de la production, par la raison, disent-ils, que c'est la consommation ou la demande, qui détermine la production ou l'offre. Ainsi, M. Marshall, dans ses *Elements of Economics of Industry*, a adopté l'ordre suivant : livre 1^{er}, Coup d'œil préliminaire (Preliminary Survey) ; livre II, Notions fondamentales (Some fundamental Notions) ; livre III, La Consommation ou la Demande (Demand or Consumption) ; livre IV, La Production et l'Offre (Production and Supply) ; livre V, La Théorie de l'Équilibre entre la Demande et l'Offre (The Theory of Equilibrium of Demand and Supply) ; livre VI, La Valeur ou la Distribution et l'Échange (Value or Distribution and Exchange). Cette division est nouvelle, elle peut paraître plus logique et plus symétrique ; on en peut tirer des effets frappants, notamment par cette opposition de la consommation ou de la demande et de la production ou de l'offre ; mais, n'en déplaît à l'ingénieux auteur anglais, elle nous paraît présenter les phénomènes d'une manière, quoique en apparence plus logique, en réalité beaucoup moins naturelle et moins facile à suivre.

De même, quoique nombre d'auteurs, même en France, aient pris l'habitude de consacrer un premier livre à des définitions de la valeur, du prix, du capital, du revenu, etc. ; nous n'y voyons aucune utilité ni scientifique, ni didactique. Les définitions, pour n'être pas arbitraires, doivent naître de l'examen successif des phénomènes, et nous trouvons tout avantage, quant à nous, à entrer le plus tôt possible *in medias res*, c'est-à-dire au lieu de nous attarder, dès le début, à des abstractions prématurées, nous mettre immédiatement à étudier la matière vivante.

chaque subdivision de la science est une abstraction nouvelle qui rompt encore davantage l'unité des phénomènes vivants. Mais l'infirmité de l'esprit humain, qui est incapable de saisir tous les rapports à la fois, contraint à cette série d'abstractions. Force est bien de s'y plier si l'on veut comprendre. On use de l'analyse, parce que c'est le seul instrument exact de connaissance ; mais on n'oublie pas que l'analyse n'est qu'une dissection et une simple méthode de travail.

CHAPITRE V

LES BESOINS HUMAINS ET LES RICHESSES

Causes de la difficulté des définitions. — Le concept de richesse.

Les différentes définitions de la richesse.

La difficulté d'une démarcation exacte entre des concepts voisins se rencontre dans toutes les sciences.

Le sens large et le sens étroit du concept de richesse.

Définition des besoins au point de vue économique. — Infinie diversité des besoins humains et impossibilité d'une classification rigoureuse.

L'extensibilité des besoins ; très grande importance de ce phénomène en économie politique.

La satiabilité de chaque besoin et la loi de l'utilité décroissante des quantités destinées à le satisfaire.

L'importance économique de l'extensibilité des besoins trouve notamment une démonstration dans les phénomènes de la colonisation.

La concurrence des divers besoins entre eux : la loi de substitution.

Le rôle de l'esprit d'imitation, de l'habitude et de l'hérédité dans l'extension et la fixation des besoins humains.

CAUSES DE LA DIFFICULTÉ DES DÉFINITIONS. LE CONCEPT DE RICHESSE.

— L'une des difficultés de toute science, c'est la définition. Cette difficulté est encore accrue quand la science, étant d'origine tardive, a dû emprunter ses termes à la langue vulgaire, qui manque toujours de précision, donne aux mots un sens flottant et variable, tantôt positif, tantôt métaphorique. L'économie politique, plus que toute autre, souffre de cette situation.

Son embarras n'est pas mince pour définir avec une netteté absolue le concept même qui est l'objet de ses recherches, à savoir celui de richesse. Adam Smith, qui a écrit sur les richesses un ouvrage si étendu et d'une si pénétrante analyse, ne s'est pas mis en peine de leur définition, ni non plus la plupart de ses successeurs. Ils ont pensé qu'ils seraient d'autant mieux compris qu'ils ne subtiliseraient et ne dogmatise-

raient pas sur les sens divers que, dans la prose et dans la poésie, peut prendre ce mot dont la pensée humaine s'est le plus occupée et dont la langue a fait le plus emploi.

Stuart Mill, allant plus loin, a presque érigé en principe l'absence de définition : « Chacun, dit-il, a une notion suffisamment correcte pour les usages communs (*for common purposes*) de ce qu'on entend par richesse. Les recherches qui concernent la richesse ne risquent aucunement d'être confondues avec celles qui concernent les autres grands intérêts humains ».

Tous les économistes, cependant, n'ont pu se résoudre à cette sorte d'abdication du pouvoir de définir. Les uns ont proposé, en Allemagne, en Angleterre, même en France, d'abandonner comme trop ondoyant le mot de richesses et de lui substituer celui de « biens ». L'avantage peut être contesté, car le terme de « biens » a des significations beaucoup plus variées encore, et il correspond, dans l'esprit de la plupart des hommes, à des idées beaucoup plus étendues. Il importe, au contraire, de distinguer très nettement les biens des richesses. Les biens sont un concept beaucoup plus général que les richesses. On appelle *biens* au pluriel et *bien* au singulier tout ce qui est susceptible de satisfaire les besoins de toute nature de l'homme, notamment les besoins moraux et idéaux, qui sont très au-dessus de la sphère économique; l'économie politique ne peut confisquer pour elle, ni revendiquer comme lui appartenant particulièrement le mot *biens*, tandis qu'elle peut revendiquer comme étant de son domaine propre et pour ainsi dire exclusif le mot et le concept de richesse. La richesse est aux biens ce que l'espèce est au genre. Le terme de richesse mérite donc d'être retenu; on ne pourrait s'en passer sans enlever beaucoup à la facilité d'exposition et à l'intelligence des phénomènes économiques.

Quelle définition donnerons-nous de la richesse? Ce qui nuit à la précision de ce terme, comme de beaucoup d'autres qu'emploie nécessairement l'économie politique, c'est qu'on s'en est fréquemment servi dans un sens détourné et méta-

phorique, en poésie, en philosophie, en morale, en rhétorique. Il ne viendra à la pensée de personne de dire que de l'hydrogène est de l'oxygène, et réciproquement. Au contraire, on ne choquera personne en écrivant que tel genre de pauvreté est une richesse, que la sobriété est une richesse. La célèbre dot que vante chez une jeune fille pauvre Frosine à Harpagon et qui s'élèverait à 12,000 livres de rente, parce que les goûts modestes de cette personne feraient qu'elle serait simple dans sa toilette, qu'elle ne jouerait pas, etc., est l'exemple comique des sens détournés et souvent contradictoires que la langue vulgaire donne parfois au mot de richesse.

La richesse étant un des principaux objets des désirs de l'homme vivant en société, on donne constamment le nom de richesse à tout ce qui est, qui paraît ou qui devrait être désirable, parexemple à toutes les qualités et toutes les vertus qui permettent de ne pas souffrir de la modicité de la richesse effective.

Reich, de reg.
 LES DIFFÉRENTES DÉFINITIONS DE LA RICHESSE. — Parmi ceux qui ont cherché à définir le concept économique de la richesse, les opinions ont beaucoup varié. Certains abstrauteurs de quintessence, en énumérant toutes les prétendues origines du mot : *Reiki*, *Rike* en allemand ancien, *Reich* en allemand moderne, en remontant à la racine sanscrite *rāj*, d'où vient *rajah*, en latin *reg-s*, *rex*, en allemand *Reich*, empire, déclarent que « la richesse, c'est la puissance ; puissance de faire faire par d'autres hommes ce que l'on veut, soit en les rémunérant comme des serviteurs, soit en achetant des produits auxquels leur travail devra s'appliquer ¹ ».

Que telles soient les origines du mot, nous ne le soutiendrons ni ne le contesterons ; que la richesse ait été dans le passé, soit encore dans le présent de la puissance, et que certains hommes n'en soient avides qu'à ce point de vue, nous l'admettons. Néanmoins, le concept de richesse est tout autre que celui de puissance : beaucoup d'hommes

¹ E. de Laveleye, *Éléments d'Économie politique*, page 48.

recherchent ardemment la première, qui se soucient médiocrement de la seconde, et réciproquement.

Une telle définition ne suffit donc pas. D'autres confondent la richesse avec l'utilité, ce qui est tout différent. Bien des choses utiles, bien des qualités précieuses ne correspondent pas à l'idée que tout le monde, savants et vulgaire, se fait de la richesse. Les empiriques, notamment ceux qui veulent que l'économie politique se réduise à la science de l'échange, ont une autre définition toute prête : la richesse, selon eux, c'est tout ce qui peut être acheté et vendu, c'est-à-dire tout ce qui a de la valeur ¹.

Cette désignation est infiniment plus précise et en général beaucoup plus vraie. On ne peut, cependant, l'admettre sans certaines corrections. Si on la prenait à la lettre, il en résulterait que tous les avantages, si grands qu'ils soient, qui ne peuvent être directement transférés d'une personne à une autre ne constituent pas des richesses. Or, il est bien des objets qui ne sont pas directement transférables ou échangeables, et dont il est difficile de contester qu'ils soient des richesses soit pour une personne, soit pour un groupe soit pour une nation.

Il en est ainsi, surtout, des richesses collectives, et, dans une certaine mesure, de quelques richesses individuelles. Les premières sont souvent intransférables. Ainsi, des côtes très poissonneuses sont une richesse pour un district. Un très beau climat, à portée d'autres pays moins bien favorisés, comme le climat de Nice ou de Cannes, est une richesse pour la population qui s'y trouve. Si ces choses elles-mêmes ne peuvent être directement transférées, cédées, elles ne constituent pas seulement des avantages intimes pour un homme ou un groupe d'hommes ; mais encore elles peuvent produire des objets transférables et cessibles, comme du poisson abondant ou délicat ; ou bien encore, on peut en faciliter la jouissance, sans précisément la transférer, comme par la location d'em-

¹ Nous renvoyons, pour une étude détaillée de la valeur, au tome II de cet ouvrage, dans la partie qui traite de la *Circulation des Richesses*.

placements. De bonnes routes sont incontestablement une richesse collective pour un pays, quoique non transférables ¹.

Il est, sans doute, malaisé dans certains cas, d'établir une démarcation nette, infranchissable, entre ce qui est richesse, dans le sens économique du mot, et ce qui est simple avantage personnel ou local. La santé, évidemment, est un avantage ou un bien et non pas une richesse; de même, la bonne humeur, de même de belles dents, quoique tous ces avantages personnels puissent avoir dans la vie une utilité économique; un ouvrier ayant une bonne santé sera préféré, même à égalité de force, à un autre qui en a une mauvaise, parce qu'on pourra plus compter sur lui; de même un employé ayant l'humeur facile sera préféré à un autre qui en a une plus ou moins sombre ou acariâtre; néanmoins, ce n'est guère que dans le sens métaphorique du mot que la santé et le bon caractère peuvent passer pour des richesses. Au contraire, une très belle voix, quoiqu'elle ne soit pas directement transférable, peut, dans un pays doué du goût de la musique, être considérée comme une richesse; si l'on ne peut pas, en effet, la transférer d'une personne à une autre, on peut, du moins, s'en servir pour l'agrément d'autrui et s'en faire payer ainsi l'usage.

LA DIFFICULTÉ D'UNE DÉMARCACTION EXACTE ENTRE DES CONCEPTS VOISINS SE RENCONTRE DANS TOUTES LES SCIENCES. — La difficulté de la démarcation, dans certains cas spéciaux, entre les simples avantages personnels ou locaux et les richesses, ne doit pas, d'ailleurs, être invoquée avec trop de rigueur contre la science économique. Presque toutes les sciences offrent dans les classifications des incertitudes du même genre: l'histoire naturelle, notamment, en fourmille, sans que personne soit tenté de lui contester un caractère scientifique. « La distinction

¹ Il est vrai qu'on pourrait soutenir que de bonnes routes pourraient être affermées par le rétablissement des péages; ce ne serait pas le cas de toutes, cependant, car certaines routes ou certains chemins ne trouveraient pas preneur, quoique leur utilité diffuse pour l'ensemble de la société dépassât peut-être sensiblement leurs frais d'entretien; de même pour des établissements d'instruction.

entre animaux et végétaux, dit avec raison Francis Walker, est très utile et très convenable; cependant, bien peu de naturalistes seraient en état de dire où finit le règne végétal et où commence le règne animal¹. Cette difficulté devient même une impossibilité quand la science s'étend et s'approfondit.

LE SENS LARGE ET LE SENS ÉTROIT DU CONCEPT DE RICHESSE. — Nous considérons qu'il y a deux sens du mot richesse au point de vue économique: un sens étroit et un sens étendu.

La formule suivante nous paraît constituer une définition convenable de la richesse dans le sens étroit et habituel du mot: *Est richesse tout ce qui, correspondant à un besoin humain, se trouve naturellement en quantité limitée par rapport à ce besoin et est susceptible d'une opération économique de vente, d'achat ou de louage.* } 3-

D'autre part, dans le sens plus large et plus exceptionnel, quoique encore économique, du mot, on peut dire: *Sont richesses tous les biens qui, se trouvant dans le monde en quantité limitée par rapport aux besoins humains, appartiennent privativement soit à un homme, soit à un groupe d'hommes, soit à une nation, et qui, même s'ils ne sont pas directement transférables, facilitent et rendent plus efficace l'activité économique.* } Lt.

Le caractère général de la richesse, au point de vue économique, aussi bien dans le sens large que dans le sens étroit du mot, est donc de procurer la satisfaction des besoins humains. } besoins -

DÉFINITION DES BESOINS AU POINT DE VUE ÉCONOMIQUE. — Qu'est-ce qu'un besoin? Le lexicographe Littré en donne une définition qu'on peut tenir pour très satisfaisante: un besoin, c'est « le manque d'une chose avec le désir ou la nécessité de l'avoir ». } (a) Nicus? Defin.

L'homme produit pour satisfaire ceux de ses besoins que la nature ne satisfait pas spontanément et gratuitement. } (b)

Les besoins humains ont leur origine dans la nature humaine, ses nécessités, ses appétits, ses goûts, soit primitifs

¹ *Political Economy*, by Francis A. Walker, page 5. New-York, 1883.

(a) d'être défini par rapport à...

(b) O desir par les nécessités de la nature? Tolice d'être défini par rapport à...

et en quelque sorte innés, soit tels qu'ils se sont développés à travers les âges, soit généraux, communs à toute l'espèce humaine ou à certains groupes notables d'êtres humains, soit particuliers à quelques hommes.

Par anticipation, on dit les besoins humains des simples désirs qui précèdent le manque de l'objet désiré.

Les besoins de l'humanité ont une certaine base immuable et fixe; mais ils sont indéfiniment extensibles et variables dans leurs formes ou leurs objets.

classif.
1.
On a voulu classer les besoins; bien des tentatives ont été faites en ce sens. On les a notamment rangés en quelques catégories d'apparence très simples : les besoins naturels et les besoins artificiels, ou bien les besoins rationnels et les besoins irrationnels. Certains économistes austères et farouches ont donné, à ce sujet, libre cours à leur goût de prédication. Ils ont rappelé la belle maxime qu'enseignait Sénèque, sans la pratiquer : « *Si quem volueris esse divitem, non est quod augeas divitias, sed minuas cupiditates.* Voulez-vous être riche, diminuez vos désirs, au lieu d'augmenter vos richesses ». « L'économiste, dit d'une façon trop affirmative M. de Laveleye, ne contredira pas Sénèque », et continuant sur cette voie : « Combien Aristote a raison, ajoute-t-il, quand il dit : La quantité des choses qui suffisent pour rendre la vie heureuse est limitée ! » Comme on ne saurait s'arrêter dans cet essor d'ascétisme, il termine : « Les plus grands parmi les bienfaiteurs de l'humanité, Jésus, Bouddha, Zoroastre, Spinoza ont vécu de peu, parce qu'ils vivaient de la vie de l'esprit qui est la véritable. Une âme d'apôtre dans un corps endurci à tout, tels qu'étaient Socrate et saint Paul, voilà les modèles que recommandera l'économiste¹ ».

Nous n'éprouvons aucune fausse honte à déclarer qu'on mêle dans ces considérations des sciences différentes. Certes, la morale a bien raison de montrer aux hommes l'exemple fortifiant de Jésus, du Bouddha, des apôtres, pour tempérer

¹ *Éléments d'Économie politique*, par Émile de Laveleye, pages 21 et 22.

leur désir effréné des richesses, pour enseigner qu'on peut vivre heureux avec le simple nécessaire, et que la médiocrité ou même la pauvreté peut s'allier avec le contentement. Mais si une société entière était composée d'hommes qui ressemblent exactement à Jésus ou au Bouddha, il est clair que son impressionnabilité aux phénomènes économiques en serait modifiée, sans d'ailleurs que ces phénomènes cessassent de se manifester¹. Qu'il n'y ait aucune probabilité que la société humaine se transforme de cette façon, la grande voix du genre humain l'a déclaré en proclamant dieu, c'est-à-dire un être supra-humain, Jésus ou le Bouddha.

Dire que les seuls besoins que tel ou tel auteur nomme naturels ou rationnels font partie du domaine économique, comme le fait ainsi M. de Laveleye, c'est confondre également les genres et les sciences. Les lois d'organisation du travail qui président à la fabrication ou au commerce de l'alcool ou de l'opium, denrées dont il est souvent fait un mauvais usage, ne sont pas autres que celles qui influencent la fabrication et le commerce du pain et des autres denrées indispensables à l'existence.

INFINIE DIVERSITÉ DES BESOINS HUMAINS ET IMPOSSIBILITÉ D'UNE CLASSIFICATION RIGOREUSE. — Sans tomber dans l'ascétisme, d'autres économistes, comme Roscher, ont voulu distinguer les besoins en besoins de nature, besoins de situation ou de convenance, besoins de luxe, en ajoutant que la non-satisfaction des besoins naturels met en danger la vie ou la santé, que la non-satisfaction des besoins de situation déprime, amoindrit et humilie l'homme dans la société, tandis que pour les besoins de luxe la privation est superficielle et sans importance.

Toutes ces classifications et conclusions, sans être fausses en leur principe, tombent dans l'arbitraire. Par suite de deux

¹ Voir plus haut, pages 40 à 56, notre démonstration que, si les lois économiques sont universelles et permanentes, les divers milieux sociaux offrent néanmoins à leur égard des degrés de sensibilité et d'impressionnabilité très inégaux.

phénomènes qui jouent un rôle économique important et dont nous allons parler tout à l'heure, l'habitude et l'hérédité, beaucoup de besoins accessoires, conçus comme non naturels et non nécessaires au début, c'est-à-dire ne répondant pas à la nature universelle et primitive de l'homme, ont fini par devenir essentiels à l'homme civilisé. Le socialiste allemand Lassalle a raison, dans une certaine mesure, quand il dit qu'il ne faut pas ramener les besoins de l'ouvrier civilisé à ceux de membres de peuplades primitives, comme les Botokoudos.

La civilisation a tellement changé l'homme primitif, que l'homme le plus pauvre et le plus abject de la société actuelle, l'indigent du *workhouse* ou du bureau de bienfaisance, mourrait de dégoût, d'épuisement et de souffrance morale si l'on le soumettait à un régime que supportent comme normal les nègres de la Nouvelle-Hollande ou telle autre tribu sauvage.

35. D'autres classifications des besoins, comme celle-ci de Bois-Guillebert, prouvent déjà une conception plus étendue, mais qui ne peut éviter d'être vague : « Le nécessaire, le commode, le délicat, le superflu, le magnifique ».

4. Certains économistes rangent les besoins non d'après leur degré de nécessité ou de superfluité, mais d'après leur objet : ainsi les besoins d'alimentation, de vêtement, de logement, de parure, de distraction, d'instruction, etc. Nous retenons cette classification, parce qu'elle permet de démontrer qu'il n'est pas un de ces besoins qui n'ait sa racine dans la nature de l'homme. Celui qui paraît précisément le plus frivole, le besoin de parure, est le plus universel et le plus permanent ; il s'étend à tous les temps, à tous les âges et à toutes les races. Son évolution est des plus intéressantes, car il constitue presque à lui seul ce que l'on a appelé le luxe. La parure a porté d'abord sur la personne humaine elle-même, puis elle s'est étendue à toutes les dépendances de cette personne, à tout ce qui lui appartient : le logement, l'ameublement, les gens de la suite, les animaux familiers, la demeure mortuaire.

Le besoin de la parure constitue en quelque sorte, parmi les besoins humains, la catégorie de l'idéal au moins autant que

celle de la vanité ; il a été le grand metteur en œuvre de tous les arts, l'un des facteurs les plus énergiques du progrès¹.

Ce besoin de parure n'est pas propre aux êtres civilisés. Il n'est pas de tribu humaine, si abjecte et si dépourvue, où les explorateurs ne l'aient constaté : certes, chez les peuples sauvages, il s'exprime le plus souvent d'une manière naïve ou grotesque, ou barbare et inhumaine. Mais l'observation de toutes les races et de toutes les civilisations montre que le besoin de parure est aussi essentiel à l'homme que le besoin de se nourrir.

On peut même dire que la vraie misère, la misère noire, l'abjection, consiste moins dans la difficulté de se procurer des aliments nutritifs que dans l'impossibilité d'avoir une certaine parure pour le corps, pour l'abri ; c'est le haillon, le galetas sordide, qui constituent la misère extrême et qui, enlevant à l'homme, dans sa vie physique, tout reste d'idéal, le déprime irrévocablement.

Parmi les besoins les plus répandus dans l'humanité, autres que ceux qui tendent directement à la conservation physique, il n'en est guère qui le soit plus que le besoin d'exceller, de se distinguer, de témoigner d'une façon quelconque de sa supériorité sur autrui. La Nature, qui a tant horreur de l'égalité et qui même fait du désir de la supériorité l'un des ressorts les plus efficaces, sinon le plus efficace, du progrès humain, a placé chez la plupart des hommes, notamment chez presque tous ceux qui ont de l'énergie intellectuelle et morale, ce besoin de se montrer supérieur aux autres. Les conceptions de l'excellence et de la supériorité sont très variables, suivant les esprits, suivant les temps et les civilisations. Ce besoin de distinction et d'excellence qui, chez des âmes particulièrement épurées, trouve sa satisfaction dans l'élévation morale ou le développement intellectuel, ne laisse pas que de pousser beaucoup d'hommes à raffiner leurs plaisirs, leurs jouis-

¹ Consulter plus loin le chapitre consacré au luxe. A côté des critiques et des blâmes qu'en méritent les abus, nous établissons que le luxe légitime a été le grand propulseur de la civilisation.

sances ; c'est ainsi que le progrès humain et l'accumulation des richesses laissent en général l'humanité inassouvie. Ce peut être la cause d'un mal moral ; mais c'est aussi un des plus grands stimulants à l'effort, au travail, à l'esprit d'invention.

potentiel.
 L'EXTENSIBILITÉ DES BESOINS ; TRÈS GRANDE IMPORTANCE DE CE PHÉNOMÈNE EN ÉCONOMIE POLITIQUE. — L'un des plus grands phénomènes de la nature humaine, qui est encore accru par la vie sociale, c'est la multiplicité et l'extensibilité des besoins. Certains philosophes ont voulu flétrir, comme une infirmité de notre espèce, cette variété indéfinie de goûts, de désirs, cette concupiscence toujours accrue qui jamais n'est satisfaite. Si par comparaison aux êtres idéaux, les anges, ou aux êtres exceptionnels, les sages et les saints, la moyenne des hommes civilisés peut paraître animée de soucis vulgaires en recherchant avec tant d'ardeur le confortable, l'élégance, l'opulence, en s'efforçant de tromper son ennui ou le vide de sa vie par une foule d'objets superflus, de hochets frivoles, il n'en est pas moins vrai que, dans l'échelle des êtres vivants, le nombre des besoins correspond à une supériorité organique, à un excédent d'activité et de vie. Les animaux inférieurs ont moins de besoins que les animaux supérieurs. Même corporellement, l'homme a plus de besoins que l'animal, celui-ci se bornant presque aux besoins de nourriture. L'enfant et le vieillard, c'est-à-dire les êtres incomplets ou décrépits, ont moins de besoins que l'homme en plein développement. Le sauvage en a moins que le barbare, et le barbare moins que l'homme civilisé.

On a dit avec raison que toute l'éducation humaine consiste en grande partie à éveiller des besoins plus élevés et à en préparer la satisfaction : par exemple, pour la lecture, la musique, le dessin, tous les arts, plus prosaïquement même pour la propreté, le soin de la personne, celui de la demeure.

Que ce soit le résultat de la perpétuelle inquiétude de l'homme ou de son aspiration infatigable vers l'idéal, l'extensibilité indéfinie des besoins humains est le phénomène économique fondamental.

(a) Je ne qualifie a conduit da synthese sociologique sobre este
esphandul? suscipien das necess. humanas e cent que sob
o ponto de vista da sciencia e con. ha que considero o ho-
mem como saturo d'esse qualid?

On a pu blâmer cette sorte de sisyphisme¹ qui fait que l'homme n'est jamais satisfait, qu'après le nécessaire il recherche le confortable et le décent, après le décent et le confortable, l'élégant et le raffiné, après le raffiné et l'élégant, l'opulent et le magnifique; mais l'humanité, sans ce stimulant qui renaît toujours, tomberait vite dans la torpeur. On lui vante le repos, les moralistes lui montrent combien elle serait plus heureuse si elle recherchait moins les superfluités, qu'elle accordât plus aux loisirs et qu'elle consacraît ceux-ci aux spéculations de l'esprit. Mais, outre que beaucoup d'hommes, jus-

(a)

qu'ici du moins, ne sont guère en état de faire un heureux usage de loisirs trop prolongés, les spéculations de l'esprit, les hautes distractions intellectuelles exigent une production singulièrement développée et compliquée; il faudra que cette production s'accroisse encore énormément avant que tout l'appareil des sciences et des arts puisse être mis à la disposition de tous les êtres humains².

Si les besoins humains étaient stationnaires, l'humanité, avec sa puissance inventive et ses découvertes, tomberait bientôt ou plutôt serait tombée depuis longtemps dans l'oisiveté; ou même la plupart des découvertes ne se seraient jamais faites; l'esprit humain même, n'étant plus stimulé par une concupiscence qui se renouvelle et varie toujours ses objets, aurait été infiniment plus inerte et moins fécond³.

LA SATIABILITÉ DE CHAQUE BESOIN ET LA LOI DE L'UTILITÉ DÉCROISSANTE DES QUANTITÉS DESTINÉES A LE SATISFAIRE. — L'engourdissement de l'humanité, sans l'extensibilité des besoins, eût

¹ Dans mon *Essai sur la Répartition des Richesses et la Tendance à une moindre inégalité des Conditions*, j'ai consacré un chapitre spécial à ce que j'appelle le *sisyphisme*, et à ses relations avec le *paupérisme*.

² Voir plus loin le chapitre consacré à la constatation de cette vérité si constamment méconnue: « Le progrès économique réel est moindre que le progrès économique apparent », et les exemples que nous donnons des illusions sur les progrès économiques jusqu'ici effectués ».

³ Nous renvoyons nos lecteurs à notre chapitre sur le Luxe, où il verra comment ce dernier, malgré ses excès, a été le remorqueur de presque toute la civilisation.

les besoins
 été d'autant plus fatal et plus précoce que les premiers besoins, ceux que l'on appelle parfois primordiaux ou primitifs, ceux dont la satisfaction est le plus essentielle au maintien de la vie physique, n'ont qu'une étendue restreinte; ils provoquent bientôt la satiété, la limitation: la satiabilité est la loi des besoins élémentaires. L'homme a besoin d'une certaine quantité de nourriture et de vêtements; mais, au delà d'une quantité donnée, tout surcroît ne provoque plus chez lui, du moins chez l'homme normal, que des désirs moins intenses. Il en résulte que, pour chaque besoin de la nature animale, au delà d'une certaine satisfaction, toute offre nouvelle d'objets destinés à procurer un degré de satisfaction ultérieur n'a plus qu'une moindre utilité. Une école économique ingénieuse a tiré toutes sortes d'observations de la constatation de l'utilité décroissante de toute offre de produits au delà de ce qui est nécessaire pour pourvoir à un besoin déterminé¹. De là vient, par exemple, qu'une légère augmentation de la récolte du blé ou du vin au delà de ce qu'absorbe la consommation habituelle produit, en général, une dépréciation notable de ces denrées. La prompte satiété des besoins essentiels, le degré moindre d'utilité et de désirabilité des quantités surérogatoires produites au delà de ce que la consommation absorbe d'ordinaire, prouvent combien l'humanité arriverait à faire peu d'efforts si les besoins n'étaient pas indéfinis et s'il n'en surgissait pas constamment de nouveaux au fur et à mesure que les besoins dits primordiaux sont plus aisément pourvus. C'est ce phénomène aussi qui explique la torpeur, chez les peuples

+
¹ Cette école est l'école autrichienne, qui s'est acquise récemment une assez grande célébrité. C'est elle qui a surtout mis en relief ce phénomène, d'ailleurs bien connu, de la diminution graduelle d'intensité des besoins au delà d'un certain degré de satisfaction. Elle a inventé l'expression de *Grenzwert*, valeur marginale ou décroissante. On ne peut dire que ce soient là de véritables découvertes; mais ce sont des précisions intéressantes. Le phénomène était depuis longtemps connu; l'école autrichienne a trouvé pour lui une formule heureuse, ce qui ajoute toujours à la netteté et facilite la déduction des conséquences. Voir plus haut, note de la page 79, et plus loin, dans le tome II de cet ouvrage, les chapitres où nous traitons de la valeur et des prix.

(a) J'ai exploré à main armée le terrain, les pannes, les
fentes, et de cliquer mais arpera. Observation de Édouard.
About sobre a sobriet. des grecs - Influence que St. Taisee
attribue a este factor.

primitifs, des classes élevées et moyennes, parfois même des basses classes. (a)

Sauf en ce qui concerne des natures exceptionnelles, c'est une théorie très erronée que celle qu'il convient de limiter les besoins de l'homme, afin qu'il consacre plus de temps aux distractions morales et aux satisfactions de l'esprit. Jamais l'histoire n'a produit rien de pareil. Les peuplades sauvages, dont les besoins sont embryonnaires et quasi nécessairement stationnaires ne paraissent nullement réfléchir. On a pu dire que les pasteurs des steppes de l'Asie centrale avaient dans leurs contemplations inventé l'astronomie¹; il n'en est pas moins vrai que les sciences, les arts, la philosophie, la poésie, se sont surtout développés sur les coins du globe, Athènes, Rome, l'Italie du moyen âge, où il y avait le plus de besoins, et par conséquent le plus d'industrie, le plus de division du travail, le plus de richesses et le plus d'activité de toute sorte. ?

La multiplicité des besoins doit être regardée à la fois comme l'un des signes et l'un des principaux ressorts de la civilisation. Elle est à la fois la cause et l'effet de celle-ci, suivant cette influence réciproque que les Allemands appellent *Wechselwirkung*.

L'IMPORTANCE ÉCONOMIQUE DE L'EXTENSIBILITÉ DES BESOINS PROUVÉE PAR LA COLONISATION. — L'importance sociale de l'extensibilité des besoins humains se manifeste notamment quand les civilisés entrent en rapport avec les peuplades primitives par la voie de la colonisation. En observant certaines terres, certaines races, les esprits superficiels sont tentés de considérer les unes et les autres comme absolument réfractaires à tout développement. On croit que jamais la civilisation ne pourra se répandre parmi elles, ou du moins sans avoir supprimé l'une d'elles; c'est ne pas assez tenir compte de l'extensibilité des besoins; mais il faut une certaine éducation, un stage parfois de plusieurs générations pour inculquer aux peuplades primitives des besoins nouveaux. En général, les

¹ C'est une des assertions favorites de M. Le Play.

civilisés s'adressent uniquement aux besoins primitifs et grossiers des barbares : leur besoin d'intoxication, leur besoin de domination physique, en leur vendant des liqueurs fortes et des armes de guerre, auxquelles ils joignent quelques hochets pour satisfaire le besoin essentiel de parure et de vanité. Parfois aussi les civilisés suppriment purement et simplement ces populations primitives dont ils jugent que le stage serait trop long et trop malaisé. Il se commet ainsi des crimes pour extirper des races, au lieu de les élever¹. Il n'en est pas moins vrai que tous ces pays endormis, qu'on s'efforce de réveiller et qui ne sont pas habitables à notre race, l'Afrique, certaines contrées de l'Asie, ne pourront se développer qu'après qu'on aura graduellement provoqué chez les races qui les habitent une grande diversité et une notable extension des besoins.

Loi de substitution — LA CONCURRENCE DES DIVERS BESOINS ENTRE EUX. LA LOI DE SUBSTITUTION. — Les divers besoins humains, surtout quand on est parvenu à satisfaire assez régulièrement les nécessités physiques indispensables, sont sans cesse en lutte dans le cœur de l'homme pour s'y disputer la prépondérance et accaparer chacun pour soi les facultés d'acquisition dont chaque homme dispose. Il y a entre eux des substitutions, suivant des circonstances très variables, individuelles ou sociales ; l'une de ces circonstances, ce sont les variations des prix des divers objets qui peuvent satisfaire à ces besoins si divers et presque toujours en conflit².

Moteurs — LE RÔLE DE L'ESPRIT D'IMITATION, DE L'HABITUDE ET DE L'HÉRÉDITÉ DANS L'EXTENSION ET LA FIXATION DES BESOINS HUMAINS. — Le phénomène économiquement si prépondérant de l'extension et de la variation des besoins humains s'opère sous l'influence de trois agents : en premier lieu, l'esprit d'imitation chez l'homme ; en second lieu, l'habitude ; en troisième lieu,

¹ Consulter à ce sujet notre ouvrage sur *La Colonisation chez les Peuples modernes*, notamment, dans la 4^e édition, les pages 817 à 824 et 840 à 846.

² Voir plus haut, sur la « Loi de Substitution », les pages 86 à 88.